

ÉTUDE SUR LE CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ



RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE



Délégation régionale académique aux relations européennes, internationales et à la coopération



Étude sur le Corps Européen de Solidarité (CES) en Bourgogne-Franche-Comté

Étude réalisée par Gena ROTA et Benjamin MICHEL (BFC International)

Coordonnée par BFC International et la DRAJES de Bourgogne-Franche-Comté

Date de publication : mars 2022

Rédaction : Gena ROTA et Benjamin MICHEL (BFC International)

Coordination et suivi : Gena ROTA, Benjamin LEGER, Ousmane SYLL (BFC International), Azzedine M'RAD et Patricia CHASTEL (DRAJES de Bourgogne-Franche-Comté)

Structures membres du comité de pilotage de l'étude : Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport, France Volontaires, Région Bourgogne-Franche-Comté, Département du Territoire de Belfort, Ville de Dijon, Ville de Nevers, Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté, DRAREIC de Bourgogne-Franche-Comté, DRAJES de Bourgogne-Franche-Comté, L'Atelier Mobilité Léo Lagrange Dijon, CEMEA Bourgogne-Franche-Comté, Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté, Centre de Beaumotte - Solidarités Jeunesses, Union Régionale des Centres sociaux et Socioculturels, Fédération Régionale des MFR, Association Régionale des Missions Locales

Création graphique : Cyrielle FEKNOUS (BFC International)

Illustrations : Ce document a été conçu en utilisant des ressources de *Freepik.com*

Remerciements : Luc HERVIER et Aurore BRACHET (Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport), Michel DE MARCH (France Volontaires), Edith GODFROY (Département du Territoire de Belfort), Anne VILLIER (Ville de Dijon), Isabelle PERASSO-BIARD (Ville de Nevers), Timothée ROMAIN et Kévin LE GAL (L'Atelier Mobilité Léo Lagrange de Dijon), Sarah BASTABLE (CEMEA Bourgogne-Franche-Comté), Delphine ISSARTEL (Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté), Paola MELOSU (Centre de Beaumotte – Solidarités Jeunesses), Jean-Yves METIN (Fédération régionale des MFR), Natacha LANAUD-LECOMTE et Géraldine MAZUE (DRAREIC de Bourgogne-Franche-Comté), Karine L'HOSTIS et Pauline TREISSAC (Région Bourgogne-Franche-Comté), Julien PEA et Frédéric BERGELIN (Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté), Cécile LAGARDE (Fédération Régionale des Centres Sociaux), Héloïse CARO (Association régionale des Missions Locales) et plus largement toutes les personnes qui ont participé et contribué à ce travail d'étude.

SOMMAIRE

Table des sigles	4
Introduction	5
I • Objectifs et méthodologie	8
Cadre et orientations	8
Pilotage et animation	9
Déroulement	11
Limites de l'étude	13
Présentation de l'échantillon	14
II • État des lieux de l'engagement des acteurs de Bourgogne-Franche-Comté dans le Corps Européen de Solidarité	19
Un dispositif encore peu développé en région mais qui présente un fort potentiel de développement auprès des acteurs du territoire	19
Malgré leur faible nombre, les structures expérimentées en Bourgogne-Franche-Comté sont fortement mobilisées et mènent des projets importants	22
III • Difficultés, besoins et attentes des acteurs de Bourgogne-Franche-Comté sur l'accès et l'appropriation du dispositif	31
Pourquoi les structures de Bourgogne-Franche-Comté ne sont-elles pas plus largement mobilisées au sein du Corps Européen de Solidarité ?	31
Quels sont les besoins et les attentes des acteurs de Bourgogne-Franche-Comté pour faciliter ou renforcer leur mobilisation au sein du dispositif ?	36
IV • Perspectives de développement du dispositif en région	42
De quelle façon les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté souhaitent-ils s'engager dans le Corps Européen de Solidarité ?	42
Recommandations générales et pistes d'actions envisagées à l'échelle régionale : comment développer durablement l'engagement des acteurs en Bourgogne-Franche-Comté ?	46
Conclusion	50
Annexes	52
Annexe 1 : Note de cadrage de l'étude Corps Européen de Solidarité	52
Annexe 2 : Questionnaires à destination des structures inexpérimentées du CES	58
Annexe 3 : Questionnaire à destination des structures expérimentées du CES	71
Annexe 4 : Guide des entretiens semi-directifs	95
Annexe 5 : Liste des structures enquêtées par questionnaire et/ou entretien	99
Annexe 6 : Listes structures ayant participé aux Temps d'Information et d'Échanges	100
Annexe 7 : Photos des Temps d'Information et d'Échanges	101

TABLE DES SIGLES

[B] BFC : Bourgogne-Franche-Comté

BIJ : Bureau d'Information Jeunesse

[C] CES : Corps Européen de Solidarité

CRIJ : Centre Régional d'Information Jeunesse

[D] DRAJES : Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

DRAREIC : Délégation Régionale Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération

DRDJSCS : Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

[E] ECM : Éducation à la Citoyenneté Mondiale

ECSI : Education à la Citoyenneté et à la Solidarité internationale

EPCC : Établissement Public de Coopération Culturelle

[F] FRMFR : Fédération Régionale des MFR

FONJEP : Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

[J] JAMO : Jeune Ayant Moins d'Opportunités

JSI-VVV/SI : Jeunesse et Solidarité Internationale – Ville, Vie, Vacances et Solidarité Internationale

[M] MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères

MFR : Maisons Familiales Rurales

[O] ODD : Objectifs de Développement Durable

OFAJ : Office Franco-Allemand pour la Jeunesse

[P] PEJA : Programme Européen Jeunesse en Action

PIJ : Point d'Information Jeunesse

[S] SCIR : Service Civique à l'International et en Réciprocité

[T] TIE : Temps d'Information et d'Échanges

[V] VCFA : Volontariat Culturel Franco-Allemand

VEFA : Volontariat Écologique Franco-Allemand

INTRODUCTION

Le Corps Européen de Solidarité, un dispositif d'engagement en plein essor

Le Corps Européen de Solidarité (CES) est un dispositif de volontariat soutenu par la Commission Européenne et piloté par l'Agence Nationale du Service Civique¹ à travers son organisme associé l'Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport.

Lancé en 2018 pour prendre la suite du Service Volontaire Européen (SVE), le Corps Européen de Solidarité vise à faciliter la participation des jeunes de 18 à 30 ans à des actions de solidarité au niveau local comme au niveau européen². Plus spécifiquement, le Corps Européen de Solidarité a vocation à mobiliser les jeunes pour répondre aux défis sociétaux et environnementaux et s'engager progressivement dans la construction de l'Europe de demain, pour plus de cohésion, de démocratie et de citoyenneté active.

Le cadre de ce dispositif établit trois formules principales d'engagement pour les jeunes : le volontariat individuel ou collectif ; les projets locaux de solidarité et le volontariat de l'aide humanitaire.

- › Le volontariat individuel permet aux jeunes de participer à des activités d'intérêt général en s'intégrant au quotidien d'organisations et ce pour une durée de 2 à 12 mois à l'étranger ou dans leur pays de résidence (2 semaines dans certains cas). Le volontariat collectif quant à lui, offre la possibilité aux jeunes de former des équipes, soit des groupes de 10 à 40 jeunes d'au moins deux pays afin d'effectuer des missions de volontariat sur une période de 2 semaines à 2 mois.
- › Le volet « projets de solidarité » vise à financer des initiatives locales portées par des groupes informels de jeunes. Ces projets de solidarité doivent être lancés, développés et mis en œuvre par au moins 5 jeunes souhaitant opérer en France une action de solidarité ayant une valeur ajoutée européenne dans leur communauté locale pour une période de 2 à 12 mois.
- › Le volet « volontariat de l'aide humanitaire » est directement géré par la Commission Européenne et propose des missions dans des domaines hautement prioritaires liés à l'humanitaire. Ce volet émane du rattachement au Corps Européen de Solidarité du programme existant « EU Aid Volunteers ». À la parution du guide du programme 2021, les modalités et les contours de ce volet ne sont pas encore clairement définis. C'est la raison pour laquelle nous ne le détaillerons pas davantage dans ce rapport.
- › Ces formules d'engagement au choix des jeunes reposent sur des thématiques variées : éducation, jeunesse, santé, sport, soutien à l'intégration de personnes migrantes ou réfugiées, protection de la nature ou de l'environnement, prévention des catastrophes, etc.

Pour mobiliser le dispositif et mener à bien leur projet, les jeunes sont accompagnés par des organisations de droit public (collectivités territoriales et regroupements, établissements d'enseignement ou de formation, institutions, établissement public de coopération culturelle, etc.) ou des organisations privées à but non lucratif (associations, fondations, etc.).

Pour participer au programme, notamment pour s'engager sur le volet « Volontariat », les structures doivent obtenir une labellisation de qualité. Cette formalité permet de garantir la capacité des organisations à

¹ L'Agence du Service Civique gère aujourd'hui 3 programmes : le Service Civique, le programme Erasmus+ Jeunesse et Sport et Corps Européen de Solidarité. Ces deux derniers programmes à dimension européenne sont pilotés par un organisme lié appelé Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport.

² **Pays participants** : États membres de l'UE + Islande, République de Macédoine du Nord, Turquie.

Pays partenaires : Liechtenstein, Norvège, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Monténégro, Serbie, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie, Ukraine, Russie, Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie.

respecter les normes et objectifs du programme dans le(s) rôle(s) et de s'assurer que toutes les conditions sont réunies pour garantir la sécurité et l'épanouissement du jeune dans sa mission. Aussi, la labellisation doit être portée à la fois sur la structure qui se situe dans le pays d'origine du jeune et qui va l'appuyer dans la construction de son projet (structure de soutien/support organisation) et sur la structure qui l'accueillera à l'étranger (structure d'accueil/host organisation).

Au-delà des dimensions d'accueil et de soutien, la Commission Européenne a introduit un rôle de coordination (lead organisation) pour les organisations dans la nouvelle programmation 2021-2027, qui devrait être prépondérant dans le développement de futurs projets de volontariat.

En effet, le label coordination donnera la possibilité aux structures d'effectuer la gestion administrative et financière de leurs projets en propre ou pour le compte d'autres structures. Ce rôle pourra être cumulé avec les rôles d'accueil ou de soutien. A noter que les structures ne demandant un label que pour les rôles l'accueil et/ou de soutien n'auront pas la possibilité d'effectuer directement une demande de subvention pour financer leurs projets. Elles pourront être « partenaires de projet » et devront se rapprocher d'un organisme tiers (partenaire international ou local) doté d'un label coordination pour effectuer la demande de subvention en leur nom.

En ce qui concerne le volet « Projets de solidarité », les groupes de jeunes peuvent être accompagnés par une structure « coach » dans le montage de leur projet. Cette structure n'a pas besoin d'effectuer une demande de labellisation. Le projet peut éventuellement reposer administrativement sur une structure mais ne peut en aucun cas être à l'initiative d'une structure.

En outre, ce nouveau programme européen constitue l'opportunité de **renforcer la qualité et la diversité de l'offre globale de mobilité européenne et internationale proposée aux jeunes en complémentarité d'autres dispositifs jeunesse** qui ont fait leur preuve comme le programme Erasmus+ Jeunesse et Sport, le Service Civique à l'international et en réciprocité, etc. Avec un budget s'élevant à 1009 milliards d'euros pour la durée totale de la nouvelle programmation (2021-2027), le Corps Européen de Solidarité devrait permettre à plus de 270 000 jeunes de s'engager ou de monter des projets de solidarité.

Un dispositif attrayant mais encore méconnu en région

Le Corps Européen de Solidarité inclut de nombreux services et avantages aussi bien pour les participants que pour les organisations qui s'y engagent. Sont notamment proposés : un soutien linguistique, des cycles de formation et d'évaluation, du tutorat, une assurance, des soutiens à l'organisation de projets (frais de préparation et de séjour), des soutiens à l'inclusion (frais de tutorat renforcé pour faciliter la participation de jeunes ayant moins d'opportunités) et la prise en charge des frais de transport et d'argent de poche pour les jeunes participants, une reconnaissance des acquis et des apprentissages et une reconnaissance de la participation (certificat), etc.

Malgré cette prise en charge très complète, force est de constater que le dispositif Corps Européen de Solidarité représente un champ des possibles encore très largement sous-investi par les structures de Bourgogne-Franche-Comté. En effet, à l'heure où cette étude est rédigée, **seules 6 organisations du territoire régional**³ se sont d'ores et déjà saisies du dispositif et parmi elles, une seule structure à dimension régionale dispose d'un label de qualité. Aussi, les jeunes bourguignons-franc-comtois, et tout particulièrement les jeunes les plus éloignés de la mobilité européenne et internationale, ne bénéficient pas des mêmes facilités d'accès à ce dispositif que d'autres jeunes français ou européens.

Et pourtant, de nombreux acteurs de la région, investis dans le champ de la jeunesse, de l'action européenne et internationale, de la culture, de cohésion sociale ou encore du développement durable, pourraient eux aussi s'engager dans le cadre de ce dispositif.

³ CEMEA Bourgogne-Franche-Comté, Ville de Nevers, Ville de Dijon, Département du Territoire de Belfort, Léo Lagrange Centre-Est, Centre de Beaumotte.

Un premier enjeu est donc de **favoriser la territorialisation, l'accessibilité et l'appropriation de ce dispositif** à travers une réflexion commune sur le nombre d'acteurs mobilisés en région (prescripteurs, animateurs et responsables jeunesse, acteurs publics, etc.), leurs pratiques, leurs attentes, leurs publics cibles, leurs territoires d'activités et les conditions de mobilisation de nouvelles structures et de nouveaux jeunes, en particulier ceux éloignés de la mobilité européenne et internationale (Jeunes issus de quartier Politique de la Ville - QPV ou de zone de revitalisation rurale – ZRR, Jeunes ayant moins d'opportunité - JAMO).

Un second enjeu identifié, dans le contexte de crise sanitaire mondiale liée à la pandémie de Covid-19 que nous traversons actuellement, est de **réfléchir aux évolutions des formes de mobilité et de faciliter la construction d'un parcours d'engagement chez les jeunes**. Il s'agit en effet, de porter un regard plus affûté sur la qualité des missions proposées aux jeunes, le sens et la pertinence des projets menés ; de cibler les complémentarités et l'articulation du Corps Européen de Solidarité avec d'autres dispositifs d'engagement à l'international.

Partageant ces différents constats et convaincus du potentiel de développement de ce dispositif, plusieurs acteurs de Bourgogne-Franche-Comté se sont réunis en juin 2020, sous l'impulsion de la DRAJES de Bourgogne-Franche-Comté et de BFC International, au sein d'un **comité de pilotage** pour conduire une étude régionale sur le Corps Européen de Solidarité en Bourgogne-Franche-Comté. Le parti pris de ce travail est de s'appuyer sur une **approche territorialisée et sur une démarche multi-acteurs**, dans le but de **mieux connaître l'engagement des structures du territoire dans le Corps Européen de Solidarité**. Il s'agit également de **réfléchir aux conditions de mobilisation de nouvelles structures et de nouveaux jeunes**, en particulier ceux éloignés de la mobilité européenne et internationale.

Qui sont les acteurs du territoire déjà engagés sur le Corps Européen de Solidarité et quels projets mènent-ils ? Pourquoi les structures de Bourgogne-Franche-Comté ne sont-elles pas plus largement mobilisées au sein du Corps Européen de Solidarité ? Quels freins rencontrent-elles ? Quels sont les besoins et les attentes des acteurs de Bourgogne-Franche-Comté pour faciliter ou renforcer leur mobilisation au sein du dispositif ? De quelle manière les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté souhaiteraient-ils s'engager dans le dispositif ? Quels moyens pourraient être mis en place pour mobiliser davantage de jeunes et favoriser l'accessibilité au dispositif ? Quelles pistes d'actions mutualisées et concertées pourraient être envisagées au niveau régional pour faciliter le développement du Corps Européen de Solidarité ?

Pour répondre à ces questionnements, ce rapport d'étude s'articulera autour de quatre parties. La méthodologie employée, les objectifs visés et l'échantillon composé pour cette étude seront précisés dans un premier temps. La deuxième partie présentera un état des lieux de l'engagement des structures de la région enquêtées dans le cadre de l'étude, ainsi que les projets menés dans le cadre du CES. Dans un troisième temps, nous analyserons plus spécifiquement les difficultés, les besoins et les attentes des acteurs de Bourgogne-Franche-Comté au regard de ce dispositif. Enfin, dans une quatrième et dernière partie, différentes recommandations seront proposées et s'orienteront dans l'optique de l'émergence d'une dynamique collective régionale autour du Corps Européen de Solidarité.

Cadre et orientations

a. Objectifs

L'étude régionale menée a pour objectif général **d'établir un état des lieux de l'engagement** des structures de Bourgogne-Franche-Comté dans le Corps Européen de Solidarité. Il s'agit donc dans un premier temps **d'identifier les acteurs du territoire déjà mobilisés en région** (prescripteurs, animateurs et responsables jeunesse, acteurs publics, etc.), leurs pratiques, leurs publics cibles, leurs territoires d'activités mais aussi de **repérer les conditions de mobilisation de nouvelles structures et de nouveaux jeunes**, en particulier ceux éloignés de la mobilité.

Cette étude devrait permettre **d'identifier et de mettre en perspective les problématiques communes** aux acteurs de la région : quels sont les attentes et les besoins rencontrés par les structures de Bourgogne-Franche-Comté pour s'engager ou poursuivre leur engagement dans le CES ? Quels sont les freins réels rencontrés et obstacles présumés à son appropriation ? Ces éléments sont-ils partagés par les acteurs du territoire ?

Il s'agit également **d'identifier les bonnes pratiques et les ressources déjà présentes** sur le territoire dans l'utilisation du Corps Européen de Solidarité et de réfléchir collectivement à leur essaimage au plus grand nombre. En donnant une meilleure visibilité aux initiatives locales qui ont fait leurs preuves, ce travail pourra avoir un effet démultiplicateur en région, encourager de nouvelles structures de nouveaux jeunes à s'engager, faciliter l'émergence de nouvelles missions de volontariat ou de projets de solidarité en Bourgogne-Franche-Comté comme en Europe.

Ainsi, ce travail vise **la mise en place d'actions concrètes et concertées** pour renforcer l'accès et l'utilisation du Corps Européen de Solidarité en Bourgogne-Franche-Comté et faciliter son développement à l'échelle régionale.

Enfin, en filigrane, cette étude souhaite **faciliter une complémentarité plus fine entre les dispositifs de mobilité** existants (notamment Service Civique à l'international et en réciprocité et Erasmus+) afin d'inscrire le Corps Européen de Solidarité dans une logique de **parcours d'engagement** chez les jeunes.

b. Cibles

Le choix des cibles de l'étude sur le Corps Européen de Solidarité a été défini lors du premier comité de pilotage réunissant l'ensemble des acteurs investis dans sa conduite. Cette étude s'adressait à toutes les structures de Bourgogne-Franche-Comté déjà engagées ou intéressées par le domaine de la mobilité internationale, et plus particulièrement celle des jeunes. Ainsi, les cibles se sont réparties de la manière suivante :

- › **Structures d'intermédiation, d'accompagnement ou d'information jeunesse** de Bourgogne-Franche-Comté ;
- › **Collectivités territoriales et regroupements** de Bourgogne-Franche-Comté ;
- › **Institutions et établissements d'enseignement et de formation** de Bourgogne-Franche-Comté ;
- › **Acteurs de la coopération et des partenariats européens**, notamment envoyant ou souhaitant envoyer ou accueillir des jeunes via le Corps Européen de Solidarité (comités de jumelage, associations culturelles, sportives, de solidarité internationale, etc.) ;
- › **Services déconcentrés de l'État** ;
- › **Toute autre structure intéressée** par le développement du Corps Européen de Solidarité.

c. Champ géographique

L'objet de l'étude, comme nous avons pu le mentionner, est d'établir un état des lieux de l'engagement des acteurs de Bourgogne-Franche-Comté dans le dispositif de mobilité Corps Européen de Solidarité. De fait, le champ géographique de l'étude se limitera à la région et aux partenariats entretenus par les structures locales avec des partenaires issus de pays de l'Union Européenne et de pays partenaires du programme CES (pourtour méditerranéen et pays d'Europe centrale).

Pilotage et animation

a. Coordination conjointe de l'étude

Bourgogne-Franche-Comté International (BFC International) est un réseau régional multi-acteurs dédié à la coopération internationale en Bourgogne-Franche-Comté. Il a pour objectif de **renforcer la qualité et l'impact des initiatives de coopération internationale** sur le territoire régional. Dans un esprit d'intérêt général, il propose des **outils accessibles à tous les publics** (particuliers, associations, collectivités, institutions, acteurs économiques, etc.) et oriente ses activités en complémentarité des politiques publiques afin de faciliter leurs déclinaisons opérationnelles. Les actions conduites par BFC International s'articulent autour de l'identification des acteurs et actrices et leurs projets, de l'information et de la promotion des initiatives, de l'accompagnement des porteurs de projets, de la mise en réseau et de l'animation territoriale. Elles s'inscrivent dans une logique de subsidiarité et d'accompagnement de proximité, et contribuent à **renforcer les capacités du territoire et de ses acteurs à prendre en compte la dimension « globale » du développement.**

Depuis 2018, BFC International est engagé aux côtés de la **Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) de Bourgogne-Franche-Comté** pour **favoriser l'accessibilité de la mobilité et de l'engagement citoyen à l'international** à tous les jeunes de Bourgogne-Franche-Comté, en particulier ceux qui en sont le plus éloigné.

Dans le cadre de leur partenariat, la DRAJES de Bourgogne-Franche-Comté et BFC International ont souhaité initier une **dynamique de concertation régionale et de mutualisation autour du Corps Européen de Solidarité**, un dispositif de mobilité européenne encore méconnu en région mais qui pourrait bénéficier à de nombreux jeunes et structures du territoire.

Pour connaître plus finement les besoins et les attentes des acteurs du territoire en la matière, la DRAJES de Bourgogne-Franche-Comté et BFC International ont impulsé, en juin 2020, la **conduite d'une étude régionale** sur le dispositif Corps Européen de Solidarité avec **l'appui d'un comité de pilotage régional multi-acteurs.**

Tout au long de cette étude régionale le rôle de la DRAJES de Bourgogne-Franche-Comté et de BFC International consiste principalement à **animer et à coordonner la dynamique sur le plan technique.** Cette coordination technique est assurée par le biais de réunions de travail régulières lors desquelles sont posées les principales orientations de l'étude et préparées les réunions du comité de pilotage régional (proposition de documents techniques, co-animation des réunions et rédaction de compte-rendu etc.). Les deux structures ont également en charge la conduite et l'administration des questionnaires et des entretiens, l'analyse des données et la rédaction d'un rapport d'étude et d'une synthèse. Dans ce cadre, la DRAJES de Bourgogne-Franche-Comté et BFC International restent garants que les actions menées s'inscrivent dans une **dynamique participative ascendante et reposent ainsi au mieux à l'intérêt général.**

b. Comité de pilotage régional multi-acteurs

L'étude sur le Corps Européen de Solidarité en Bourgogne-Franche-Comté fut pensée dès le départ dans le cadre d'une démarche collective avec la constitution d'un comité de pilotage régional et multi-acteurs, premier « noyau dur » de la concertation, décliné comme suit :

Tableau 1 : Constitution du comité de pilotage de l'étude sur le CES	
Collectivités territoriales	<ul style="list-style-type: none">› Région Bourgogne-Franche-Comté› Département du Territoire de Belfort› Ville de Dijon› Ville de Nevers
Institutions	<ul style="list-style-type: none">› Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport› Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté› DRAREIC de Bourgogne-Franche-Comté› DRAJES de Bourgogne-Franche-Comté
Associations	<ul style="list-style-type: none">› France Volontaires› Atelier Mobilité Léo Lagrange de Dijon› CEMEA Bourgogne-Franche-Comté› Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté› Centre de Beaumotte - Solidarités Jeunesses› Union Régionale des Centres sociaux et Socioculturels› Fédération Régionale des MFR› Association Régionale des Missions locales

Le **comité de pilotage régional multi-acteurs** est avant tout une instance stratégique : il valide les orientations de l'étude en vérifiant l'adéquation entre les objectifs fixés et les besoins et attentes exprimés par les acteurs du territoire. Il veille à l'appropriation de la démarche de concertation régionale par les structures de Bourgogne-Franche-Comté. Il assure le suivi et le bon déroulement des activités liées à l'étude (participation aux entretiens, organisation de temps d'information et d'échanges, relecture, modification et validation des documents de travail proposés etc.).

Le comité de pilotage se réunit régulièrement afin de faire des points d'étapes sur la conduite de l'étude et prolonger les questionnements qu'elle soulève. Il a vocation à être un espace ouvert à toute nouvelle structure désireuse d'intégrer la dynamique de l'étude.

Déroulement

L'étude sur le Corps Européen de Solidarité Bourgogne-Franche-Comté a été conduite de juin 2020 à mi-avril 2021 en plusieurs phases :

- › Une **phase de recensement des acteurs** engagés ou susceptibles d'être intéressés par le CES qui s'est étalée de juin à septembre 2020 ;
- › Une **phase de collecte de données** qui s'est étalée juillet 2020 à janvier 2021 ;
 - **Organisation d'un webinaire d'information** afin d'introduire le CES aux acteurs de la région ;
 - **Réalisation et diffusion de deux questionnaires en ligne** à destination d'une part des acteurs déjà engagés sur le CES et d'autre part à ceux souhaitant s'investir sur le CES en région (enquête quantitative) ;
 - **Conduite d'entretiens approfondis** individuels menés auprès des principaux acteurs identifiés (enquête qualitative) ;
 - **Organisation de temps d'information et d'échanges** sur le territoire régional afin de mobiliser les acteurs impliqués ou intéressés par le CES autour de problématiques partagées ;
- › Une **phase de traitement et d'analyse** des données récoltées sur le terrain et formulation des premiers résultats partagés et discutés en comité de pilotage de février à mi-mars 2021 ;
- › Une **phase de rédaction** d'un rapport global et d'une synthèse de l'étude validés par le comité de pilotage de mi-mars à mi-avril 2021.
- › Une **restitution publique** est programmée en mai 2021 pour présenter les résultats de l'étude dans le but de les partager et de favoriser leur appropriation.

a. Recensement des acteurs et amorce de l'étude

Avant le lancement de l'étude régionale, la première étape consistait au **recensement des acteurs** engagés ou susceptibles d'être intéressés par le Corps Européen de Solidarité. Ce travail de recensement, validé en amont par le comité de pilotage, s'est basé principalement sur le répertoire des acteurs de BFC International, des contacts transmis par la DRAJES et les membres du comité de pilotage.

Par la suite, un **premier webinaire d'information régional** a été organisé le 16 juillet 2020 en partenariat avec la DRAJES de Bourgogne-Franche-Comté, les membres du comité de pilotage et l'Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport, afin de présenter le Corps Européen de Solidarité, répondre aux premiers questionnements des structures de Bourgogne-Franche-Comté et faciliter leur passage à l'action. Ayant rassemblé 36 participant.e.s, ce webinaire répondait aux objectifs suivants :

- › **Informers les participant.e.s** des spécificités, des nouveautés et des modalités de mise en œuvre du Corps Européen de Solidarité ;
- › **Favoriser l'échange de pratiques** entre structures expérimentées et structures novices sur le CES par le biais de témoignages d'acteurs locaux ;
- › **Présenter les ressources et structures à disposition des acteurs du territoire** et les inciter à mener des projets dans le cadre du CES ;
- › **Présenter l'étude régionale initiée sur le Corps Européen de Solidarité** et susciter l'envie de participer à la démarche ;
- › **Connaître plus finement les besoins et attentes des structures locales** quant à la mobilisation du Corps Européen de Solidarité ;
- › **Faciliter le lien et le dialogue** entre l'Agence Erasmus+ et les porteurs de projets en région.

b. Définition d'une méthodologie d'enquête et choix des outils de collecte des données

Comme nous avons pu l'évoquer plus tôt, le Corps Européen de Solidarité est un dispositif relativement récent et présente un enjeu important quant à l'engagement des structures du territoire dans la mobilité internationale et européenne. Cet enjeu s'inscrit notamment dans la continuité de l'étude précédemment réalisée par BFC International portant sur les partenariats européens en Bourgogne-Franche-Comté⁴. Ainsi, il nous a paru pertinent de s'inspirer de la méthodologie de la théorisation enracinée (Gagnon et Beaudry, 2015). En l'occurrence, il s'agit pour l'enquêteur d'opérer des allers-retours systématiques entre son terrain d'étude (les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté) et ses hypothèses de travail. Ainsi, les hypothèses sont vérifiées au fur à mesure des entretiens et les grandes tendances qui se dessinent guident ensuite les visites de terrain suivantes. Cette méthode a notamment pour conséquence de faire évoluer l'échantillon de structures enquêtées : en effet, celui-ci ne vise pas une représentativité statistique stricte mais reste ouvert et modulable de telle sorte qu'il est difficile de connaître à l'avance son étendue.

Pour effectuer la collecte de données, deux outils principaux ont été utilisés : le **questionnaire en ligne et l'entretien semi-directif**. Le **panel de structures enquêtées se divisait en deux parties : les structures expérimentées et inexpérimentées du dispositif CES**. Dans ce contexte, deux questionnaires en ligne ont été produits afin de dégager des tendances statistiques auprès des deux types de structures. Les données statistiques recueillies permettaient d'une part d'établir l'état des lieux de l'engagement, définir les freins et besoins des structures non-expérimentées vis-à-vis du CES. D'autre part, le second questionnaire était destiné aux structures expérimentées, et les données recueillies ont permis de dresser un bilan quantitatif et factuel de leur expérience en 2019 (notamment des données chiffrées autour des projets et des jeunes), puis appréhender leurs difficultés et attentes au regard de la nouvelle programmation 2021-2027 du dispositif.

Les entretiens semi-directifs administrés aux structures expérimentées ont permis quant à eux de compléter le questionnaire en ligne qui leur était dédié. En effet, cet outil a permis d'appréhender le retour sur expérience de ces acteurs de façon plus qualitative et précise que le questionnaire qui se limitait à des données plutôt chiffrées. Les entretiens ont permis d'identifier des bonnes pratiques chez chaque acteur enquêté, mais aussi des innovations et un modèle global de création de projet de mobilité internationale, bien que chacun ait ses spécificités.

c. Organisation de temps d'information et d'échanges

Dans le cadre cette étude et parallèlement à la diffusion des questionnaires et à la réalisation d'entretiens individuels, **quatre temps d'information et d'échanges (TIE)** d'approximativement 2 heures chacun ont été proposés sous forme de visioconférence sur la thématique « *Développer le Corps Européen de Solidarité en Bourgogne-Franche-Comté* ».

Ces rencontres ont été organisées et animées par la DRAJES de Bourgogne-Franche-Comté et le réseau BFC International en partenariat avec des collectivités territoriales, institutions et associations volontaires :

- › Le mardi 17 novembre 2020 à destination des acteurs de Haute-Saône (70) et du Territoire de Belfort (90) : 10 personnes présentes, 10 structures représentées ;
- › Le jeudi 19 novembre 2020 à destination des acteurs de Côte-d'Or (21) et de Saône-et-Loire (71) : 11 personnes présentes, 9 structures représentées ;
- › Le mercredi 2 décembre 2020 à destination des acteurs du Doubs (25) et du Jura (39) : 10 personnes présentes, 8 structures représentées ;
- › Le jeudi 3 décembre 2020 à destination des acteurs de la Nièvre (58) et de l'Yonne (89) : 10 personnes présentes, 8 structures représentées.

⁴ Pour plus d'informations : <http://www.bfc-international.org/Etude-des-partenariats-europeens-en-Bourgogne-Franche-Comte>

Au total, ces rencontres ont réuni **41 participants et 35 structures** et ont permis d'apporter un contenu qualitatif aux résultats de l'étude.

Ces rencontres se composaient d'un premier temps de **présentation du dispositif** aux acteurs présents (thématiques, critères d'éligibilité, fonctionnement). S'en suivait des **témoignages de structures expérimentées** avec des exemples concrets de projets menés sur le territoire et/ou en Europe dans le cadre du Corps Européen de Solidarité. Enfin, un troisième temps était dédié aux **échanges entre les participant.e.s** autour des besoins, des attentes, des difficultés rencontrés. Il a aussi été l'occasion d'initier une **réflexion collective** sur les conditions de mobilisation de nouvelles structures et sur le développement du dispositif en région. L'objectif était de favoriser l'interconnaissance des acteurs du territoire intéressés par le dispositif et ceux déjà engagés, tout en faisant émerger des problématiques communes et susciter des échanges de bonnes pratiques.

Limites de l'étude

Il est important de noter que plusieurs difficultés ont été rencontrées dans la conduite de ce travail d'étude régionale. Nous proposons donc de retranscrire ci-dessous quelques-unes des limites de ce travail.

a. De nombreux changements pour la nouvelle programmation

Comme le CES est dispositif récent et en pleine restructuration pour la programmation 2021-2027, l'étude régionale a dû s'adapter au jour le jour aux décisions prises par la Commission Européenne durant la période de l'étude. A l'origine, cette nouvelle programmation présentait par exemple 3 volets d'engagement dans la mobilité internationale (volets volontariat – stage/emploi – projet local de solidarité) qui ont chacun fait l'objet d'une information auprès des acteurs de la région. Or, la Commission Européenne a fait le choix, fin 2020, de ne pas prolonger le volet stage/emploi en 2021. Par ailleurs, le dispositif existant EU Aid Volunteers, piloté par la Commission Européenne, sera désormais rattaché au Corps Européen de Solidarité mais continuera d'être géré directement depuis Bruxelles. Ces changements structurels du programme, survenus quelques mois seulement après le lancement de l'étude auprès des acteurs de Bourgogne-Franche Comté, ont donc pu biaiser les résultats des questionnaires.

L'ensemble des acteurs de Bourgogne-Franche-Comté ont été soumis aux autres mouvements du programme, liés au nouveau processus de labellisation (rôle d'accueil, de soutien et de coordination), dont le calendrier a mis du temps à se stabiliser (notamment une publication retardée du guide du programme et des formulaires de demande de labellisation et de financement). Il a donc été parfois compliqué d'apporter la visibilité escomptée aux acteurs de la région souhaitant s'engager dans le dispositif.

b. La collecte des données

La transition entre l'ancienne et la nouvelle programmation du Corps Européen de Solidarité permettait aux acteurs engagés de bénéficier de leurs accréditations jusqu'à fin 2021. Par ailleurs, certains acteurs déjà engagés sur l'ancien programme Service Volontaire Européen (SVE) et commençant tout juste avec le nouveau programme ont souhaité répondre au questionnaire au regard de leur expérience tous dispositifs CES ou SVE confondus. Bien que les deux programmes soient globalement similaires, ceci a eu pour impact d'occasionner un certain biais dans l'étude, notamment sur les données spécifiques au processus de labellisation ou encore sur le nombre de jeunes volontaires accompagnés par les structures via le CES uniquement. Par exemple, l'année de référence pour les données quantitatives arrêtée dans le cadre de l'étude était 2019, or tous les acteurs expérimentés n'avaient pas forcément accueilli/envoyés de jeunes via le nouveau programme CES cette année-là.

Par ailleurs, comme nous le mentionnons plus tard dans ce rapport, la présence de relais locaux pouvant faciliter la diffusion du questionnaire a permis une plus grande mobilisation des acteurs sur certains territoires

et a de fait introduit un biais dans la composition et la représentativité territoriale de l'échantillon.

c. Impacts de la crise sanitaire

Comme beaucoup de structures, la crise sanitaire a eu un fort impact sur le travail de réalisation de cette étude. Tout d'abord, la plupart des temps individuels ou collectifs prévus en présentiel ont dû être repensés pour s'adapter au contexte sanitaire et limiter les contacts physiques entre les personnes. Le format webinaire a donc été prépondérant dans le cadre de cette étude.

De même, le contexte de pandémie et de fermeture des frontières n'est pas neutre sur les mobilités internationales : en effet, les structures du territoire ne disposent toujours pas de certitudes sur les possibilités d'accueil et/ou d'envoi effectives de jeunes volontaires via le Corps Européen de Solidarité. Il est à noter que certaines structures très intéressées par le CES mais fragilisées par l'arrêt ou la réduction de leurs activités, priorisent la reprise de leurs activités régionales avant de se projeter sur un projet à dimension internationale. Il sera donc primordial de tenir compte de cette situation particulière pour mobiliser davantage de jeunes et d'acteurs sur le dispositif, notamment en considérant la mise en place d'un accompagnement de proximité, adapté au rythme et aux capacités de chacun.

Présentation de l'échantillon

a. Nombre de structures enquêtées

L'étude sur le Corps Européen de Solidarité en Bourgogne-Franche-Comté a permis d'interroger **45 structures du territoire régional**. L'échantillon des enquêtés a été divisé en deux : on dénombre **39 structures novices** sur le dispositif ayant uniquement répondu au questionnaire en ligne et **6 structures expérimentées** qui ont répondu au questionnaire en ligne et ont été interrogés dans le cadre d'entretiens semi-directifs individuels.

Sur l'ensemble des structures interrogées, **15 d'entre elles ont participé aux Temps d'Information et d'Échanges** organisés dans le cadre de l'étude sur le CES.

Au total, en combinant à la fois le nombre de structures ayant été interrogées par questionnaire ou par entretien et celles ayant participé aux rencontres territoriales, on constate que **66 structures de Bourgogne-Franche-Comté** ont été mobilisées dans le cadre de cette dynamique régionale.

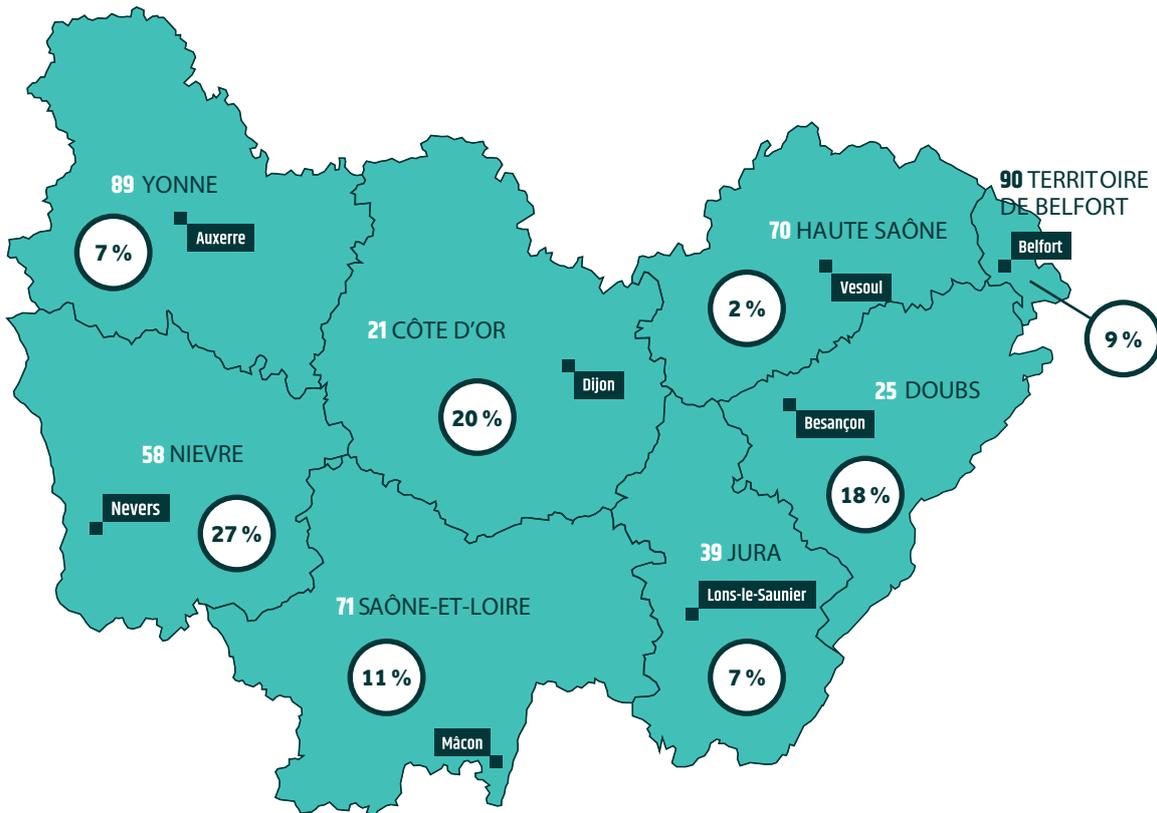
Dans la suite de ce rapport nous veillerons à bien différencier ces deux types d'échantillons (acteurs enquêtés et acteurs rencontrés lors de temps d'information et d'échanges) dans la mesure où ceux-ci sont complémentaires mais relèvent d'une approche différente. Nous nous concentrerons essentiellement sur l'échantillon de structures enquêtées directement par questionnaire et/ou entretien, structures pour lesquelles nous bénéficions d'une information plus fournie et ciblée.

b. Répartition géographique des acteurs enquêtés

L'étude sur le Corps Européen de Solidarité a permis d'établir une cartographie de l'échantillon des structures de la région Bourgogne-Franche-Comté et leur répartition sur le territoire. Cette cartographie est représentée par l'image ci-après.

La participation à l'étude est la plus forte dans la Nièvre avec 12 structures interrogées (soit 27 % de l'échantillon). Elle est suivie par la Côte-d'Or avec 9 structures interrogées (20 % de l'échantillon) ; le Doubs avec 8 structures interrogées (18 % de l'échantillon) ; la Saône-et-Loire avec 5 structures interrogées (11 % de l'échantillon) ; le Territoire de Belfort avec 4 structures interrogées (9 % de l'échantillon) ; puis l'Yonne et du Jura avec respectivement 3 structures interrogées (7 % de l'échantillon chacun) et enfin la Haute-Saône avec 1 structure interrogée (soit 2 % de l'échantillon).

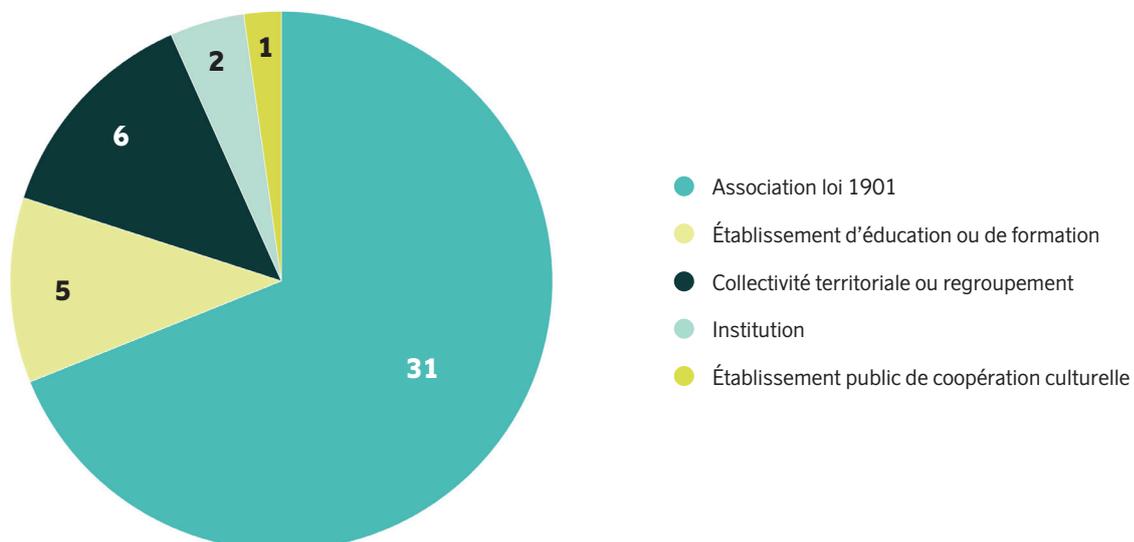
Carte 1 : Répartition des acteurs enquêtés sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté



Le fait que certains territoires sont moins représentés dans l'échantillon ne signifie pas pour autant que leur engagement en matière de mobilité européenne est moindre. Il s'agit d'un des biais de l'étude dont il est nécessaire de tenir compte dans l'appréciation des résultats. Par exemple, le fort taux de participation dans la Nièvre tient notamment au relai important dont a bénéficié le questionnaire d'enquête sur le territoire et à la mobilisation accrue des acteurs qui en sont issus, notamment par la Ville de Nevers.

c. Statut des structures enquêtées

Graphique 1 : Statut juridique des structures enquêtées



L'échantillon de structures mobilisées dans le cadre de l'étude présentait une variété importante quant à leur statut juridique. L'atteinte d'une représentativité totale des différents acteurs de la région dans le cadre de l'étude était difficilement envisageable au vu de la taille de l'échantillon et de la mobilisation plus ou moins importante de certaines structures des territoires. Néanmoins, l'étude permet malgré tout d'appréhender des tendances globales en matière de mobilité européenne et plus particulièrement sur l'appropriation du CES.

Le graphique 1 met à l'image les statuts juridiques des structures enquêtées. Parmi les 45 structures interrogées :

- › **31** sont des **associations loi 1901** (soit 69 % de l'échantillon) ;
- › **6** sont des **collectivités territoriales** (13 % de l'échantillon) ;
- › **5** sont des **établissements d'éducation ou de formation** (11 % de l'échantillon) ;
- › **2** sont des **institutions** (5 % de l'échantillon) ;
- › **1** structure est un **établissement public de coopération culturelle** (2 % de l'échantillon).

d. Domaines d'activités des structures enquêtées

Le graphique 2 (ci-dessous) met en exergue **les principaux domaines d'activités** dans lesquels agissent les structures interrogées. Il est à noter que les enquêtés avaient la possibilité de choisir un ou plusieurs domaines correspondant le mieux à leur réalité. Aussi, certaines structures se sont positionnées sur plusieurs variables, leur activité étant à la croisée des domaines au choix.

Une importante part des structures est positionnée sur le domaine de **la culture et des loisirs** (16 structures), de **la jeunesse – Information Jeunesse** (14 structures) et de **l'éducation – formation** (13 structures).

Ensuite, les structures se répartissent dans les domaines de **la mobilité internationale, de la solidarité internationale et du social – médico-social** (respectivement 7 structures), suivi de près par les domaines de **l'insertion professionnelle et du sport** (respectivement 6 structures).

Graphique 2 : Domaines d'activités des structures de l'échantillon



Viennent ensuite les domaines **des politiques publiques - développement local et du tourisme** (respectivement 5 structures), de **l'environnement, de l'agriculture et du patrimoine** (respectivement 4 structures).

Enfin, sont mentionnés en moindre mesure les domaines de **l'économie-commerce** (2 structures), du **développement rural et de l'industrie** (respectivement 1 structure).

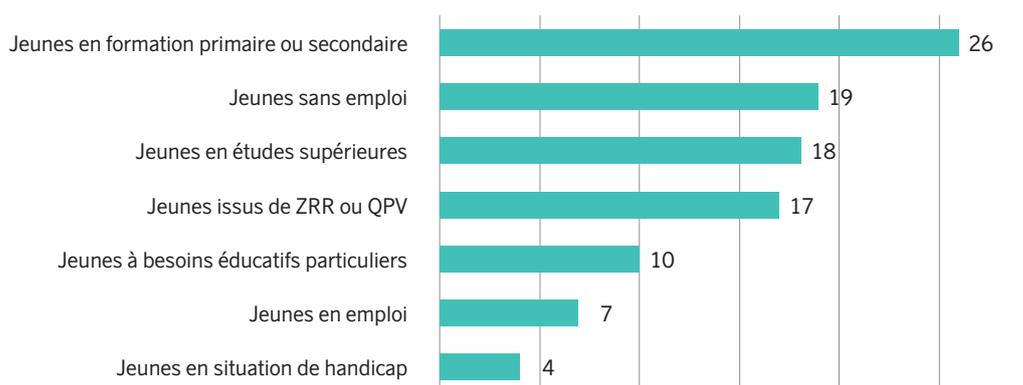
Le graphique nous confirme qu'il subsiste une grande hétérogénéité chez les acteurs enquêtés, et qu'ils agissent dans des domaines variés.

e. Une large majorité de structures déjà engagées auprès des jeunes

Compte tenu des publics prioritaires ciblés par le programme CES (jeunes de 18 à 30 ans), il est intéressant de noter que parmi les 45 structures enquêtées, 42 ont signifié être en lien direct avec un public de jeunes.

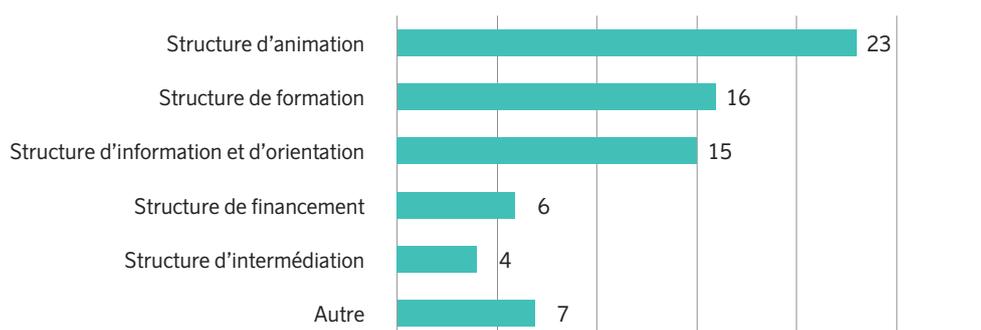
Le graphique 3 offre une vision de la typologie des jeunes avec lesquels travaillent les structures au quotidien. Les jeunes en **formation primaire ou secondaire** sont les publics les plus souvent accompagnés par les structures enquêtées (26 structures). Ensuite, les autres publics jeunes accompagnés par les structures de l'échantillon sont des **jeunes sans emploi** (19 structures), des **jeunes en études supérieures** (18 structures) et des **jeunes issus de ZRR ou QPV** (17 structures). Dans une moindre mesure, les structures enquêtées accompagnent des **jeunes à besoins éducatifs particuliers** (10 structures), des **jeunes en emploi** (7 structures) et enfin des **jeunes en situation de handicap** (4 structures).

Graphique 3 : Typologie des jeunes accompagnés par les structures enquêtées



Si la grande majorité des structures enquêtées travaillent avec des jeunes au quotidien, leur rôle auprès de ces publics peut néanmoins varier d'une structure à l'autre. Le graphique 4 permet d'illustrer **les fonctions endossées par les structures**, et de fait les actions mises en place à destination des jeunes qu'elles accompagnent.

Graphique 4 : Fonction des structures enquêtées dans l'accompagnement des jeunes



Si l'on se penche de plus près sur le graphique 4, il est possible de noter que la moitié des structures ont une **fonction d'animation auprès des jeunes** (23 structures) qui implique la création d'activités sociales, culturelles, sportives, de solidarité, dans lesquelles ils ont la possibilité de s'engager, comme la mobilité internationale. La **formation** représente la deuxième fonction que les structures endossent auprès des jeunes (16 structures) - en témoigne le nombre important d'établissements d'éducation et de formation ayant répondu à l'étude - suivie de **l'information-orientation** (15 structures). Dans une moindre mesure, certains acteurs font office de **structures de financement** (6 structures) pour des projets portés par des jeunes ou de **structure d'intermédiation**, c'est-à-dire qu'elles permettent par exemple à des jeunes de réaliser une mission de volontariat auprès d'une autre structure d'accueil du territoire en coordonnant les aspects administratifs et de suivi du jeune pour le compte de cette structure tierce (4 structures). Enfin, 7 structures proposent des services plus spécifiques aux jeunes et propres à leur organisation.

PARTIE II • ÉTAT DES LIEUX DE L'ENGAGEMENT DES ACTEURS DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ DANS LE CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ

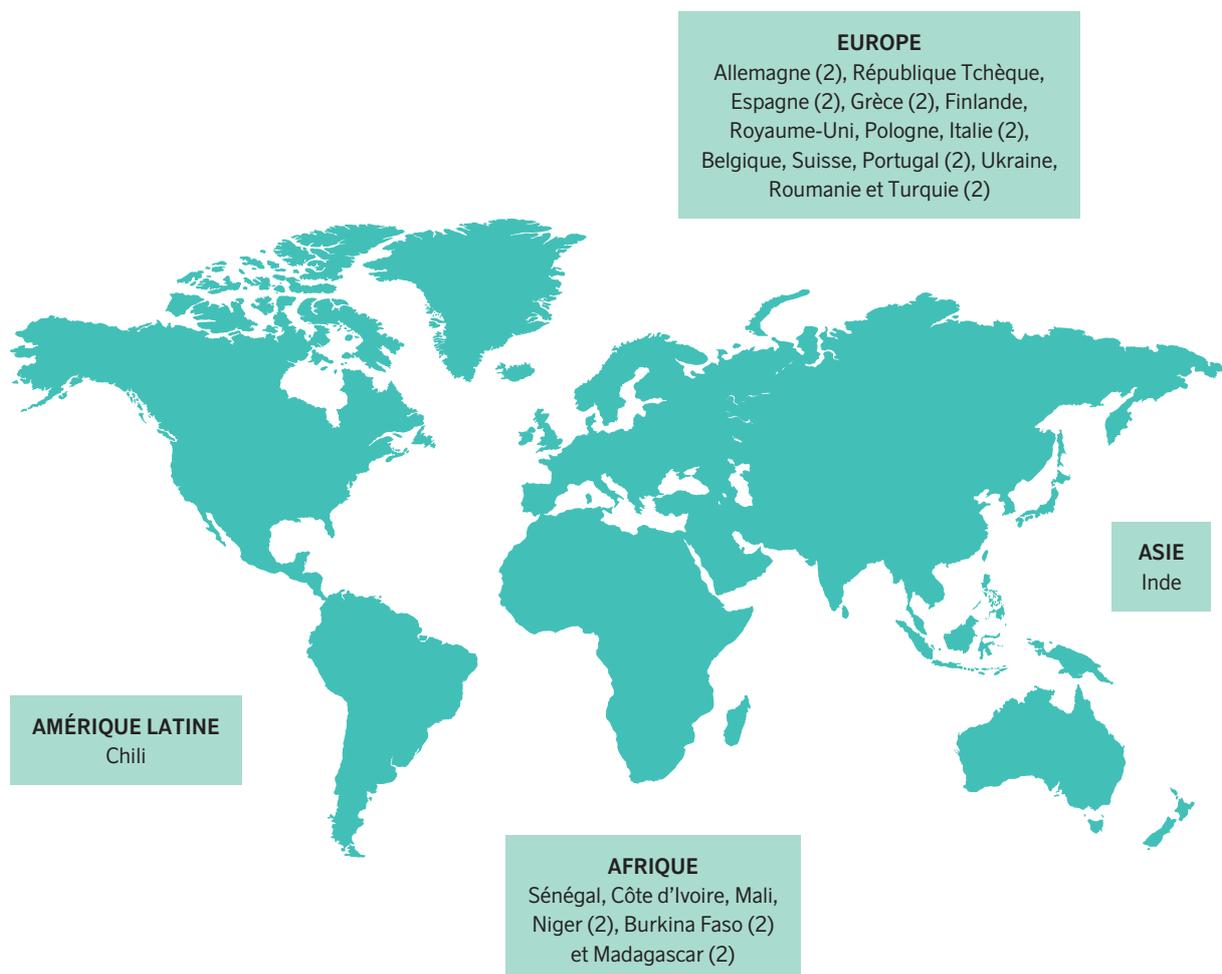
Un dispositif encore peu développé en région mais qui présente un fort potentiel de développement auprès des acteurs du territoire

a. Une majorité de structures interrogées déjà engagées à l'international...

En Bourgogne-Franche-Comté, il subsiste un vivier d'acteurs important déjà investis en Europe et à l'international. Sur les 39 structures inexpérimentées interrogées, **24 structures ont indiqué être déjà en lien avec un partenaire international** (62 % de l'échantillon). La liaison de ces acteurs avec au moins un partenaire international démontre que leur regard est tourné au-delà des frontières françaises et qu'ils pourraient éventuellement mettre en œuvre des projets de mobilité internationale avec leurs partenaires déjà existants.

Le schéma ci-dessous propose une cartographie simplifiée de la localisation des pays partenaires déjà reliés aux structures interrogées :

Carte 2 : Localisation des partenaires internationaux des structures inexpérimentées



En observant la carte, nous remarquons que les acteurs enquêtés sont **investis principalement dans des partenariats européens (18 structures)**. En effet, parmi les principaux pays de partenariats des structures interrogées on retrouve l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Grèce et dans une moindre mesure des pays d'Europe de l'Est (République Tchèque, Pologne, Ukraine, Roumanie) et du Nord (Royaume-Uni, Finlande, Belgique, Suisse). Il est possible d'affirmer que ces partenariats déjà existants représentent un fort potentiel pour développer des projets de mobilité dans le cadre du Corps Européen de Solidarité.

Certaines structures interrogées sont également en lien avec des partenaires extra-européens, et dont la majorité est localisée dans des pays d'Afrique sub-saharienne, en Asie et en Amérique Latine.

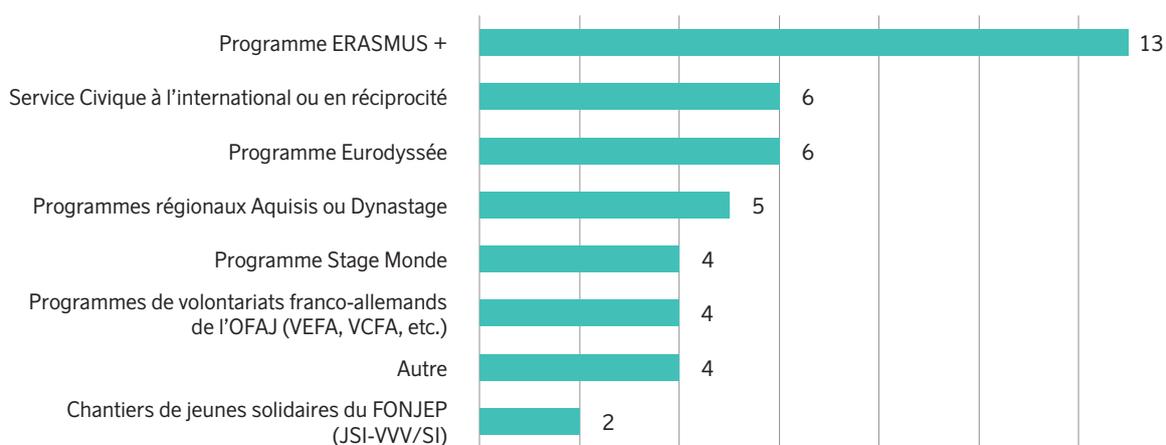
b. ...et près de la moitié déjà sensibilisées à la mobilité internationale

Au-delà des partenariats internationaux qu'elles ont pu nouer, certaines structures sont actuellement engagées dans la conduite de projets de mobilité internationale ou ont pu expérimenter par le passé un ou plusieurs dispositifs de mobilité internationale notamment à destination des publics jeunes qu'elles accompagnent.

En effet, sur les 39 structures interrogées, **18 structures** (soit 46 % de l'échantillon) indiquent être actuellement ou avoir **déjà été engagées dans un projet de mobilité internationale**.

En se penchant sur le graphique ci-dessous, il est possible de voir les dispositifs de mobilité internationale déjà mobilisés par les structures lors de leurs expériences passées. Les structures avaient ici la possibilité de donner plusieurs réponses.

Graphique 5 : Dispositifs de mobilité internationale mobilisés antérieurement par les structures inexpérimentées du CES



Le dispositif majoritairement évoqué par les enquêtés est le **programme Erasmus +** sur lequel se sont positionnées **13 structures** soit un peu plus d'un quart de l'échantillon (30 %). Il s'agit d'un programme européen qui couvre différents types de mobilités dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de la jeunesse et du sport et s'adresse autant aux jeunes qu'aux professionnels, ce qui peut expliquer sa mobilisation importante.

Ensuite, le **Service Civique à l'International et en Réciprocité** se place en deuxième position à égalité avec le **programme Eurodyssée**, mentionnés respectivement par 6 structures interrogées (soit 14 % chacun), s'en suit le **programme régional Aquisis/Dynastage** évoqué par 5 structures (11 %). Le **programme régional Stage Monde** et les **programmes de volontariats franco-allemand de l'OFAJ (VEFA/VCFA)** ont été mobilisés par respectivement 4 structures (9 %). Seules 2 structures interrogées ont déjà mobilisé les **programmes JSI-VVV/SI du FONJEP** qui permettent la réalisation de chantiers de solidarité internationale (4 %). Enfin, 4 structures ont mobilisé d'autres dispositifs non représentés dans les variables de réponse (9 %).

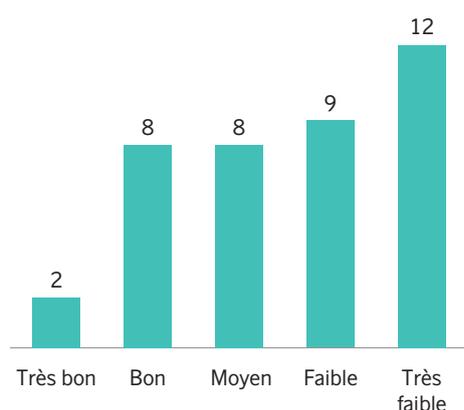
Ainsi, près de la moitié des structures interrogées disposent d'une expérience préalable dans le domaine de la mobilité internationale à destination des jeunes que ce soit **dans un cadre formel** (mobilité professionnelle dans le cadre d'une formation) ou **non formel** (mobilité volontaire hors cursus scolaire ou universitaire).

Il est à noter que la plupart des programmes mobilisés ont pour principale zone d'intervention l'espace européen et laisse donc à penser que les structures déjà engagées pourront trouver un intérêt particulier au développement du Corps Européen de Solidarité comme prolongement ou approfondissement des projets déjà menés. En outre, certaines structures déjà familiarisées avec le fonctionnement du programme Erasmus+ pourront peut-être plus facilement franchir le cap de la mise en action avec le Corps Européen de Solidarité en région.

c. Un dispositif encore méconnu en région mais qui suscite l'intérêt des acteurs interrogés

Malgré un engagement préalable dans la mobilité internationale pour une bonne partie des structures, force est de constater que contrairement à d'autres programmes ou dispositifs évoqués ci-dessus, **le niveau de connaissance du Corps Européen de Solidarité en Bourgogne-Franche-Comté reste relativement limité**. Il est néanmoins important de rappeler à ce stade, que le Corps Européen de Solidarité a été lancé récemment, il est donc normal que ses contours soient moins maîtrisés par les acteurs que d'autres programmes jeunesse qui ont fait leurs preuves.

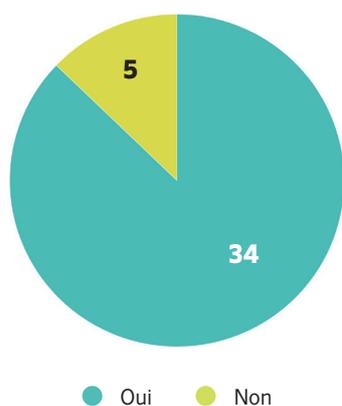
Graphique 6 : Niveau de connaissance du CES des structures inexpérimentées



Pour faciliter la lecture de ce graphique il est possible de découper les variables en trois : les structures ayant une bonne connaissance du dispositif, c'est-à-dire maîtrisant globalement bien le CES et son fonctionnement (variables « très bon » et « bon ») ; celles ayant des connaissances basiques du dispositif mais ne sachant pas réellement comment s'y engager (variable « moyen »), puis celles connaissant au mieux l'existence du dispositif mais ignorant tout de ses spécificités (variables « faible » et « très faible »).

En adoptant cette grille de lecture, il est possible de dégager une tendance intéressante : sur les 39 structures inexpérimentées interrogées, **21 structures** (soit 54 % de l'échantillon) considèrent avoir **un faible niveau de connaissance du dispositif** ; **8 structures** considèrent avoir des **connaissances basiques** du dispositif tandis que **10 structures** estiment **bien connaître le CES et son fonctionnement**.

Graphique 7 : Structures souhaitant mener un projet dans le cadre du CES



De même, l'intérêt des acteurs pour le Corps Européen de Solidarité a été mesuré en les questionnant sur leur volonté de bâtir un projet dans le cadre du dispositif. Ci-contre, le graphique montre que **34 structures (soit 87 % de l'échantillon) seraient intéressées pour s'engager à plus ou moins long terme dans le cadre du CES**.

Si l'étude permet de discerner un réel engouement pour le CES, il sera nécessaire d'approfondir, avec chacune des structures enquêtées, les besoins et attentes quant au montage d'un projet de ce type, certaines étant prêtes à s'engager immédiatement (2 structures enquêtées sont déjà en cours de demande de labellisation) tandis que d'autres auront besoin de plus de temps pour se projeter dans ce nouveau dispositif.

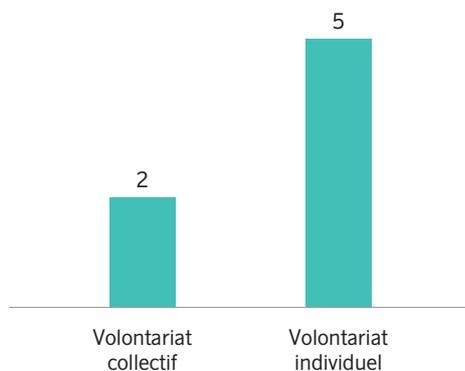
Malgré leur faible nombre, les structures expérimentées en Bourgogne-Franche-Comté sont fortement mobilisées et mènent des projets importants

a. État de l'engagement dans le dispositif du CES

Sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté, il subsiste quelques acteurs déjà mobilisés sur le programme européen. En effet, plusieurs structures avaient déjà investi quelques années auparavant le programme Service Volontaire Européen (SVE) et bénéficiaient d'accréditations leur permettant d'accueillir ou d'envoyer des volontaires européens.

On dénombre **6 structures de Bourgogne-Franche-Comté** engagées sur le SVE qui ont suivi la transition vers le CES. Parmi elles, on retrouve **3 associations** dont 2 à dimension régionale (CEMEA Bourgogne-Franche-Comté et Centre de Beaumotte) et une à dimension locale (L'Atelier Mobilité Léo Lagrange de Dijon) et **3 collectivités territoriales** (Département du Territoire de Belfort, Ville de Nevers et Ville de Dijon).

Graphique 8 : Type de volontariat proposé par les structures



Volets du programme mobilisés

Les **6 structures expérimentées** sont investies dans le volet « Volontariat » et une seule structure parmi elle est aussi investie dans le volet « Projets locaux de solidarité ».

Comme le montre le graphique ci-contre, le type de volontariat proposé peut se diviser en deux : le « volontariat individuel » demeure le plus utilisé par les acteurs expérimentés (5 structures positionnées), et le « volontariat collectif » ou « équipes de volontaires » reste plus à la marge (2 structures positionnées, dont une proposant uniquement ce format).

PAROLE D'ACTEUR

« Le volontariat collectif : un cadre sécurisant pour favoriser la participation de jeunes ayant moins d'opportunités »

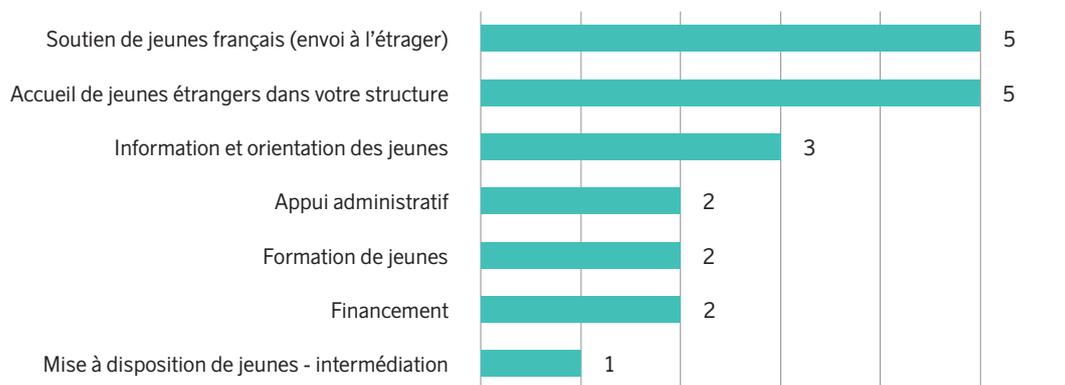
« Les JAMO sont plus compliqués à maintenir dans le temps [...] il faut faire preuve de patience, et surtout, ce qui est important, c'est qu'ils s'inscrivent dans un collectif. Les jeunes individuellement, c'est un peu plus compliqué pour nous, il n'y a pas l'élan du collectif. C'est pour ça que la préparation au départ de nos groupes de jeunes est collective, même si les jeunes vont dans différents pays pour faire leur volontariat. [...] Ils sont tellement vécu de choses compliquées que souvent l'engagement passe au second plan. Ce n'est pas parce qu'ils ne sont pas capables de s'engager, c'est juste qu'ils n'ont pas la tête à ça pour l'instant. »

Témoignage du Centre de Beaumotte - Extrait d'entretien individuel

Rôles des structures expérimentées

Lors de projets de mobilité internationale, les structures ont la possibilité d'agir auprès des jeunes de différentes manières. Le graphique ci-dessous répertorie les différentes formes d'accompagnement de jeunes dans le cadre du Corps Européen de Solidarité, et sur lesquelles les structures se positionnent.

Graphique 9 : Rôle des structures auprès des jeunes dans le cadre du CES



L'objectif du dispositif Corps Européen de Solidarité est de favoriser l'engagement des jeunes en Europe, par le biais de mobilité sortante (départs de jeunes du territoire national) ou de mobilité entrante (accueils de jeunes européens sur le territoire national). Les structures ont donc pu se saisir du CES en s'appropriant les différents rôles proposés par le programme et en bâtissant des projets avec les jeunes.

Parmi les 6 structures expérimentées, **4 structures détiennent les deux rôles accueil et soutien, 1 structure est spécialisée sur l'accueil de jeunes et 1 autre est spécialisée sur l'envoi de jeunes.**

Au total, on dénombre donc **5 structures expérimentées qui envoient des jeunes français à l'étranger et 5 structures expérimentées accueillent des jeunes européens** sur le territoire.

En plus de leurs rôles d'accueil et/ou d'envoi, les structures peuvent également assumer d'autres missions auprès des jeunes. En effet, **3 structures informent et orientent les jeunes, respectivement 2 structures apportent un soutien administratif, effectuent des formations et participent au financement des projets menés par les jeunes.** Enfin la mise à disposition de jeunes est endossée par une seule structure du panel analysé.

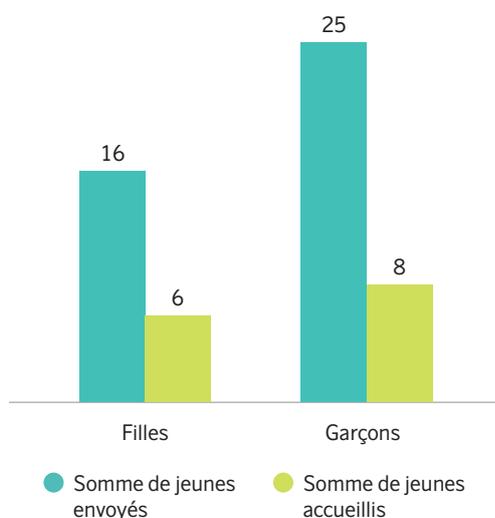
b. Des projets de volontariat variés et menés dans une logique de réciprocité

En 2019, sur les 6 structures expérimentées, **3 structures ont envoyé et accueilli des jeunes, 2 structures ont seulement accueilli ou envoyé des jeunes et la dernière n'a ni accueilli ni envoyé de jeunes.** Dans un souci de cohérence des données, la structure n'ayant proposé aucune mobilité en 2019 ne sera comptabilisée que pour les données générales et récurrentes comme le profil des jeunes accompagnés.

Nombre et genre des volontaires

Le questionnaire en ligne dédié aux structures expérimentées du dispositif Corps Européen de Solidarité prenait comme référence l'année 2019 afin d'établir un bilan des projets de mobilité internationale avec le dispositif. En ce sens, il a permis de faire le point sur les profils de jeunes et leur mobilité.

Graphique 10 : Nombre de jeunes volontaires en CES en 2019



Le graphique 10 recense le nombre de jeunes volontaires envoyés et accueillis en Bourgogne-Franche-Comté par genre. Au total en 2019, **41 jeunes français ont été envoyés en Europe** (16 filles et 25 garçons) via le Corps Européen de Solidarité tandis que **14 jeunes européens ont été accueillis** en Bourgogne-Franche-Comté (6 filles et 8 garçons). La moyenne d'âge de ces jeunes à l'accueil comme à l'envoi est de 21 ans en 2019.

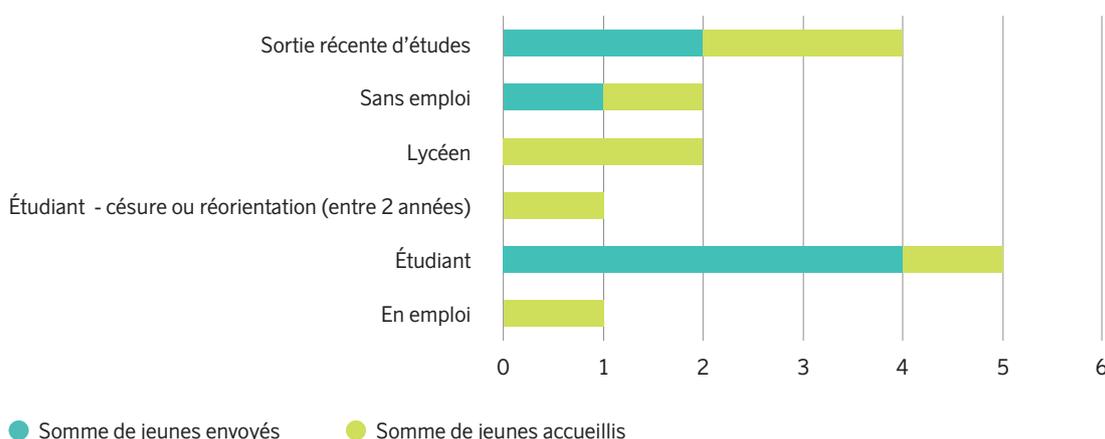
Situation et niveau d'études des jeunes

Afin d'être plus précis dans la définition du profil des jeunes s'étant engagés dans une mission de volontariat avec le CES, l'étude visait également à **déterminer la situation des jeunes avant le début de leur mission et leur niveau d'études** auprès des acteurs expérimentés.

Du côté des **jeunes envoyés, les étudiants représentent le profil le plus souvent accompagné** par les structures (4 réponses), puis ceux en sortie récente d'études viennent en seconde place (2 réponses) et enfin les jeunes sans emploi (1 réponse). **À l'accueil, les jeunes en sortie d'études et les jeunes lycéens représentent les profils les plus accompagnés** par les structures (respectivement 2 réponses), ensuite les jeunes étudiants, en césure ou réorientation, en emploi et sans emploi sont ex-aequo (respectivement 1 réponse).

À la lecture du graphique 11 ci-dessous, on peut donc identifier **la période d'études supérieures et la phase de sortie d'études comme des moments privilégiés par les jeunes pour s'engager** dans un projet de mobilité internationale.

Graphique 11 : Situation des jeunes accueillis ou envoyés par les structures avant la mission

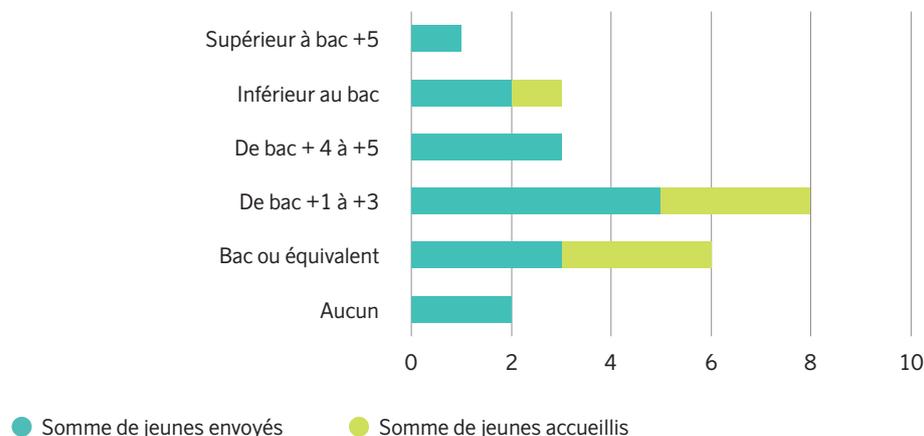


Après s'être focalisé sur la situation des jeunes avant la mission, observons leur niveau d'étude au même moment. Cette fois-ci, on peut facilement voir sur le graphique 12 que les niveaux d'études des jeunes envoyés sont beaucoup plus hétérogènes que ceux accueillis, et s'étalent du « sans diplôme » à « supérieur à bac +5 ».

En 2019, les structures expérimentées de Bourgogne-Franche-Comté ont envoyé en majorité des **jeunes détenant un diplôme compris entre le bac +1 et +3** (5 réponses), puis un diplôme entre le bac +4 à +5 ou de niveau bac (respectivement 3 réponses), puis enfin des jeunes ayant des diplômes inférieurs au bac ou aucun (respectivement 2 réponses). Plus à la marge une structure a envoyé des jeunes avec un niveau supérieur à bac +5.

À l'accueil, les **jeunes reçus par les structures détiennent des niveaux d'études globalement moins élevés qu'à l'envoi**, soit ayant un diplôme de bac +1 à +3 ou de niveau bac (respectivement 3 réponses), et dans une moindre mesure des jeunes ayant un niveau inférieur au bac (1 réponse).

Graphique 12 : Niveau d'étude des jeunes accueillis ou envoyés par les structures avant la mission



De manière générale, **les situations des jeunes accompagnés par les structures du territoire sont beaucoup plus variées lors de mobilités entrantes que sortantes**. Toutefois, **les niveaux d'études des jeunes sont beaucoup plus hétérogènes pour les mobilités sortantes**.

Plusieurs hypothèses peuvent être formulées à cet égard : d'abord, on peut supposer que les jeunes européens sont davantage sensibilisés et plus facilement mobiles dès le lycée pour s'engager dans un volontariat à l'international. En effet, nombreux sont les pays européens, notamment du Nord, pour lesquels le volontariat international est une alternative très souvent proposée aux jeunes directement à l'issue du second cycle, comme une étape clé à la construction du parcours. De même, les jeunes européens s'engagent peut-être aussi dans des parcours d'études plus courts (format bachelor plus répandu que le format master) et s'engageraient de fait plus tôt à l'international dans le cadre d'un volontariat.

Les jeunes français quant à eux, seraient davantage dans un modèle où l'éducation formelle (études) et l'insertion professionnelle rapide (emploi) primerait sur les apprentissages acquis dans le cadre non formel (mobilité internationale, volontariat, etc.). Ils auraient donc tendance à partir soit un peu plus tard, une fois leurs études terminées, soit à des périodes charnières de leur vie (réorientation, pause entre deux formations ou entre une formation et un emploi), bien que des exceptions subsistent.

Pays de provenance et de destination des volontaires

Les structures expérimentées ont permis de documenter l'étude en renseignant les flux de jeunes sur l'année 2019. Ainsi, le graphique 13 présente le nombre de jeunes répartis par pays d'envoi ou de provenance. Sur cette année de référence, **les structures partenaires issus de 24 pays étaient engagées dans des projets de volontariat CES avec les acteurs expérimentés de Bourgogne-Franche-Comté**.

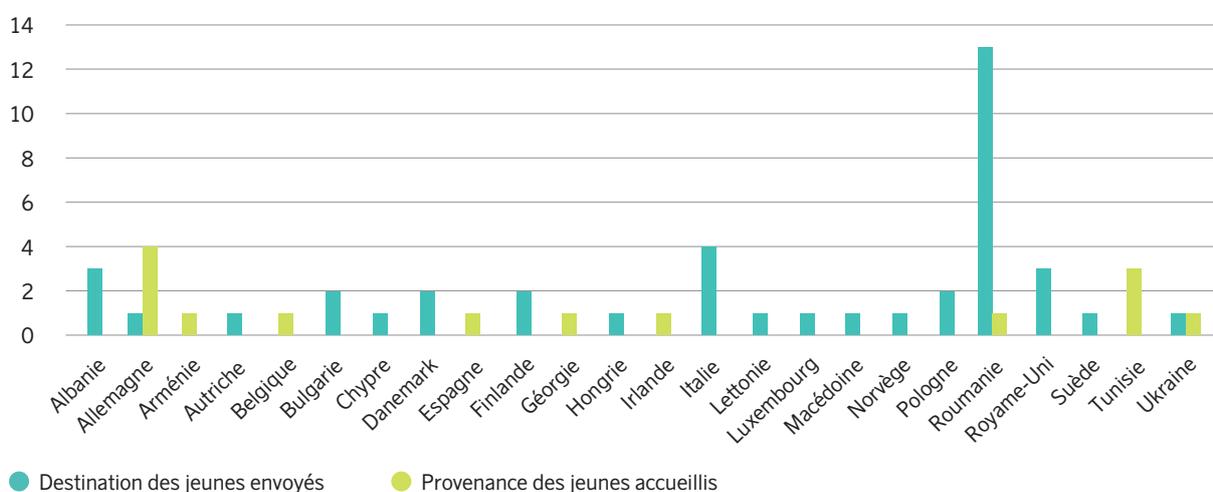
En ce qui concerne **les envois**, les jeunes accompagnés par les structures expérimentées ont effectué leur mission de volontariat **principalement en Roumanie (13 jeunes), puis en Italie (4 jeunes) et de façon égale au Royaume-Uni et en Albanie (respectivement 3 jeunes)**. Les autres lieux de missions de volontariat sont la Bulgarie, le Danemark, la Finlande, la Pologne (respectivement 2 jeunes par pays) et enfin l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Lettonie, la Macédoine, la Norvège, la Suède, l'Ukraine, Chypre et le Luxembourg (respectivement 1 jeune par pays).

En ce qui concerne **les accueils**, les jeunes effectuant leur mission de volontariat en Bourgogne-Franche-

Comté sont principalement **en provenance d'Allemagne (4 jeunes), de Tunisie (3 jeunes)** et dans une moindre mesure d'Arménie, de Belgique, de Géorgie, d'Irlande, de Roumanie et d'Ukraine (1 jeune par pays).

La Roumanie arrive en tête du classement des pays les plus mobilisés à l'envoi, notamment du fait du dynamisme du partenariat construit par une des structures expérimentées avec son homologue roumain et qui permet chaque année d'envoyer plusieurs jeunes de la région en volontariat. Nous pouvons constater qu'un large éventail de destinations est plébiscité par les jeunes français, et qu'un fort intérêt pour l'Europe de l'Est est manifesté (près de la moitié des pays de destination représentés). Plus globalement, l'intérêt pour l'Europe reste fort dans le cadre du CES bien qu'il soit possible de s'engager en volontariat dans un pays partenaire (notamment situé sur le pourtour méditerranéen). En effet, la réciprocité entre les pays fait encore son chemin et tend à se développer, on le voit par exemple avec la participation de plusieurs jeunes tunisiens à des missions de volontariat proposées en région.

Graphique 13 : Répartition des volontaires par pays de provenance ou de destination en 2019



Durée des missions de volontariat

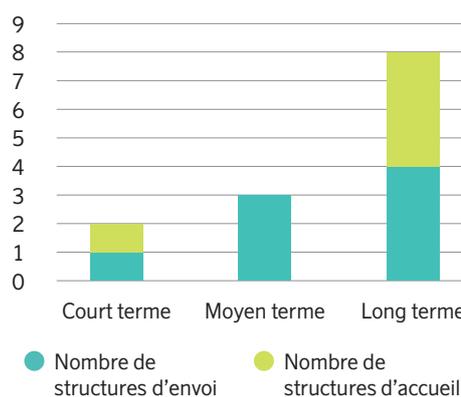
Lors de leur expérience de mobilité à l'international ou en France, les jeunes volontaires s'engagent pour une période donnée. Ici, elles seront qualifiées plutôt de court, moyen ou long termes. Le court terme désigne un engagement inférieur à 2 mois, le moyen terme correspond à des missions s'étalant de 2 à 6 mois et le long terme concerne les missions supérieures à 6 mois.

Dans le cas des structures expérimentées, la plupart proposent des **missions de long terme aux jeunes, à l'accueil (4 structures) comme à l'envoi (4 structures)**. Le format long terme est le plus répandu dans le domaine du **volontariat individuel**.

Le **moyen terme est plébiscité par la moitié des structures expérimentées (3 structures)** et concerne exclusivement des **missions surtout individuelles à l'envoi**. Cette temporalité peut permettre à des jeunes de s'engager dans une période de latence dans leur parcours scolaire ou professionnel, lors d'une année de césure ou sur une période de vacances estivales par exemple.

Certaines structures proposent également des **missions de court terme pour du volontariat collectif** qui reste plus à la marge (1 structure à l'accueil et 1 structure à l'envoi). Ce format est toutefois particulièrement

Graphique 14 : Durée des missions proposées par les structures



adapté pour permettre à des jeunes de vivre une première expérience de mobilité internationale en particulier ceux en étant éloignés.

Thématiques de missions proposées

Le cœur d'un projet de mobilité réside dans la présence du jeune et la réalisation de sa mission de volontariat. Les structures expérimentées, dans le cadre de l'étude, ont renseigné les différentes thématiques de mission proposées aux jeunes accueillis et envoyés à l'international.

Comme le schéma 1 l'expose, les thématiques de mission proposées par les structures expérimentées permettent de balayer un champ d'action important. Les jeunes, lors de ces missions sont en mesure d'acquérir des savoirs, savoir-faire et des savoir-être qu'ils peuvent réinvestir lors de leur vie professionnelle par la suite.

Schéma 1 : Les 5 thématiques de missions proposées par les structures expérimentées

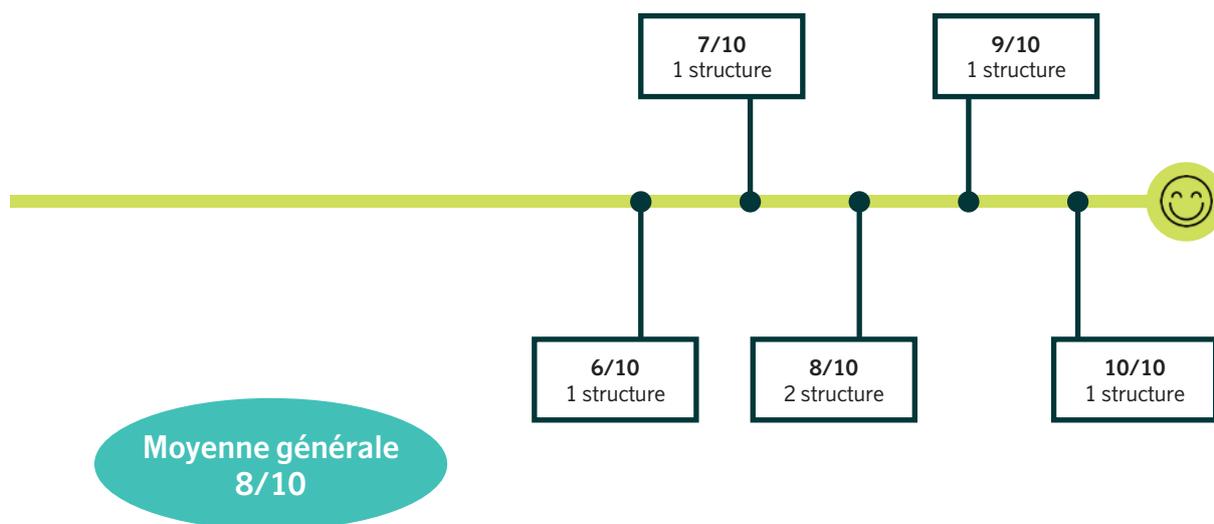


c. Des structures globalement satisfaites du programme et de l'impact des projets

Degré de satisfaction des structures expérimentées

Les structures expérimentées s'accordent globalement sur la qualité du programme Corps Européen de Solidarité comme il est possible de voir sur le schéma ci-dessous. Avec une moyenne de 8/10, on peut conclure que les structures expérimentées sont globalement satisfaites de leur engagement via le Corps Européen de Solidarité.

Schéma 2 : Niveau de satisfaction du CES des structures expérimentées sur une échelle de 1 à 10



Des projets à forts impacts pour les organisations comme pour les volontaires

L'ensemble des structures engagées dans le Corps Européen de Solidarité évoquent des impacts très positifs des projets menés aussi bien pour leur structure que pour les jeunes participants eux-mêmes. En effet, l'accueil ou l'envoi de volontaires européens permet aux organisations de se renouveler, de faire évoluer leurs pratiques professionnelles. Par ailleurs, ces expériences permettent de développer un ensemble de savoirs, savoir-être et savoir-faire et débouchent généralement sur des sorties positives soit en termes d'employabilité, de reprise d'étude ou d'engagement local.

PAROLES D'ACTEURS

« Faire de la mobilité internationale un levier de développement pour les structures et d'autonomisation des jeunes »

« Les volontaires sont source d'innovation et de renouveau. Chacun d'entre eux peuvent apporter quelque chose grâce à leurs spécificités et leur parcours, certains ont même impulsé des mini-projets, à l'échelle du Centre. Leur présence est vraiment très importante pour le Centre de Beaumotte. Au niveau des communes où les jeunes réalisent les travaux, ils laissent une trace importante, beaucoup de gens se rappellent d'eux et de leur travail, des liens forts sont tissés [...] Parmi les groupes de volontaires qui étaient partis, 80 % ont trouvé un boulot à leur retour. Nous on l'affecte au fait qu'ils aient fait du volontariat, mais c'est parce que ces jeunes-là ont eu le vrai déclic et qu'ils ont pris conscience qu'ils étaient en capacité de faire des choses.»

Témoignage du Centre de Beaumotte – Extrait d'entretien individuel

« Pour les tuteurs au sein de la structure d'accueil, la présence et la participation du volontaire peut aussi permettre la création de liens d'amitié, l'enrichissement mutuel de toute l'équipe, la remise en cause et l'adoption d'un regard neuf sur ses pratiques professionnelles. Bien souvent, les idées des jeunes sont uniques, innovantes, et apportent un nouveau souffle à l'organisation. En tant que tuteur, l'accueil de volontaires est également une très belle expérience de vie, avec des profils de

jeunes très différents. [...] En matière d'expérience, la mobilité internationale pour les jeunes est vraiment l'opportunité de prendre des initiatives, développer sa créativité, de faire des rencontres, être valorisé et valoriser son expérience. »

Témoignage du Département du Territoire de Belfort – Extrait d'entretien individuel

« Cette expérience de mobilité a permis d'intégrer la dimension internationale au sein des services municipaux et maintenant de Dijon Métropole, mais aussi de travailler sur des projets de coopération décentralisée de façon concrète. Les dispositifs de mobilité ont réellement permis de rétablir un rythme de travail fluide et régulier avec les partenaires internationaux et aux actions ponctuelles se sont substitués des contacts quotidiens pour la préparation des projets d'accueil/d'envoi. Les jeunes dijonnais/internationaux ainsi que les différents partenaires locaux qui participent aux programmes sont tous des ambassadeurs de la Ville et participent donc pleinement au rayonnement de Dijon à l'international. [...] Du côté des jeunes, ces expériences permettent des sorties positives à l'issue du volontariat, tant sur le plan professionnel que personnel (reprise d'études, reprise d'emploi et autre mobilité à l'étranger, etc.). Un réseau des anciens volontaires internationaux s'est créé et continue d'appuyer le développement des partenariats entre Dijon et ses villes jumelles (soutien à l'organisation d'évènements sportifs tripartites, de séjours de mineurs, etc.). »

Témoignage de la Ville de Dijon – Extrait d'entretien individuel

« La Ville et les volontaires ont pu donner l'envie aux jeunes de partir et surtout les convaincre que, dès 18 ans, il est aussi possible de s'engager à l'international. Egalement, accueillir des jeunes incarne une richesse qui est non-quantifiable et inestimable, et cela permet vraiment de voir les choses différemment et d'apprendre de ces jeunes. En effet, il peut parfois subsister des clichés ancrés sur certains pays qualifiés de méconnus comme la Roumanie ou les Pays Baltes, et le fait d'accueillir des volontaires en provenance de ces pays permet une ouverture d'esprit plus importante. [...] Les volontaires sont accueillis pour des missions longue et cela leur laisse le temps de découvrir et d'apprendre beaucoup de choses. De façon presque unanime, ils parlent d'une prise de conscience sur leur personne lors de cette expérience et ce, peu importe leur âge. A leur retour, ils ont en général plus confiance en eux que lorsqu'ils sont arrivés, se sentent davantage capables d'accomplir des choses. Le volontariat peut constituer un nouveau départ, une réorientation dans leur vie professionnelle, etc. Certains volontaires internationaux se sont installés en France pour étudier ou travailler, d'autres ont trouvé un emploi ailleurs assez rapidement et puis parfois, certains trouvent l'amour lors de leur expérience et il s'agit aussi d'une belle réussite. »

Témoignage de la Ville de Nevers – Extrait d'entretien individuel

« Ces projets ont un réel impact sur les compétences sociales que les jeunes développent : confiance en soi, sens de l'initiative, envie d'apprendre à apprendre. Ce temps est aussi l'occasion pour les jeunes de réfléchir à ce qu'ils aimeraient faire à l'avenir [...] Ces expériences de mobilité font naître une force d'engagement à l'échelle locale. En effet, beaucoup de jeunes lors de leur retour en France expriment l'envie de vouloir s'engager au sein de l'association ; de proposer des temps de partage d'expérience, de connaissances et de compétences acquises ; de construire de nouvelles choses et de susciter la participation d'autres jeunes aux actions menées. Certains jeunes vont même jusqu'à initier eux-mêmes des projets d'échanges de jeunes à l'international accompagnés par l'Atelier Mobilité. La finalité de ces mobilités internationales est de pouvoir véhiculer des valeurs humaines à

l'échelle locale, qui vont au-delà des frontières, au-delà des stéréotypes. Des personnes qui auront vécues une expérience à l'international auront acquis un regard plus complexe de ce que peut être l'Autre et vont défendre à l'échelle locale cette vision du monde. »

Témoignage de l'Atelier Mobilité Léo Lagrange – Extrait d'entretien individuel

« L'équipe au CEMEA est ce qu'on appelle interculturelle, comme souvent dans les associations, mais pas forcément internationale. C'est cette touche-là que la présence du jeune va apporter, pour ainsi permettre de développer non seulement les compétences linguistiques de l'équipe, mais aussi interculturelles. Enfin, l'accompagnement permet de développer une expertise sur l'organisation du départ et du retour des jeunes. Le CES représente une aventure vraiment intéressante dans le sens où l'accompagnement des jeunes permet de les voir évoluer et se transformer tout au long de leur expérience ; ce sont de belles expériences humaines, même pour soi. »

Témoignage des CEMEA – Extrait d'entretien individuel

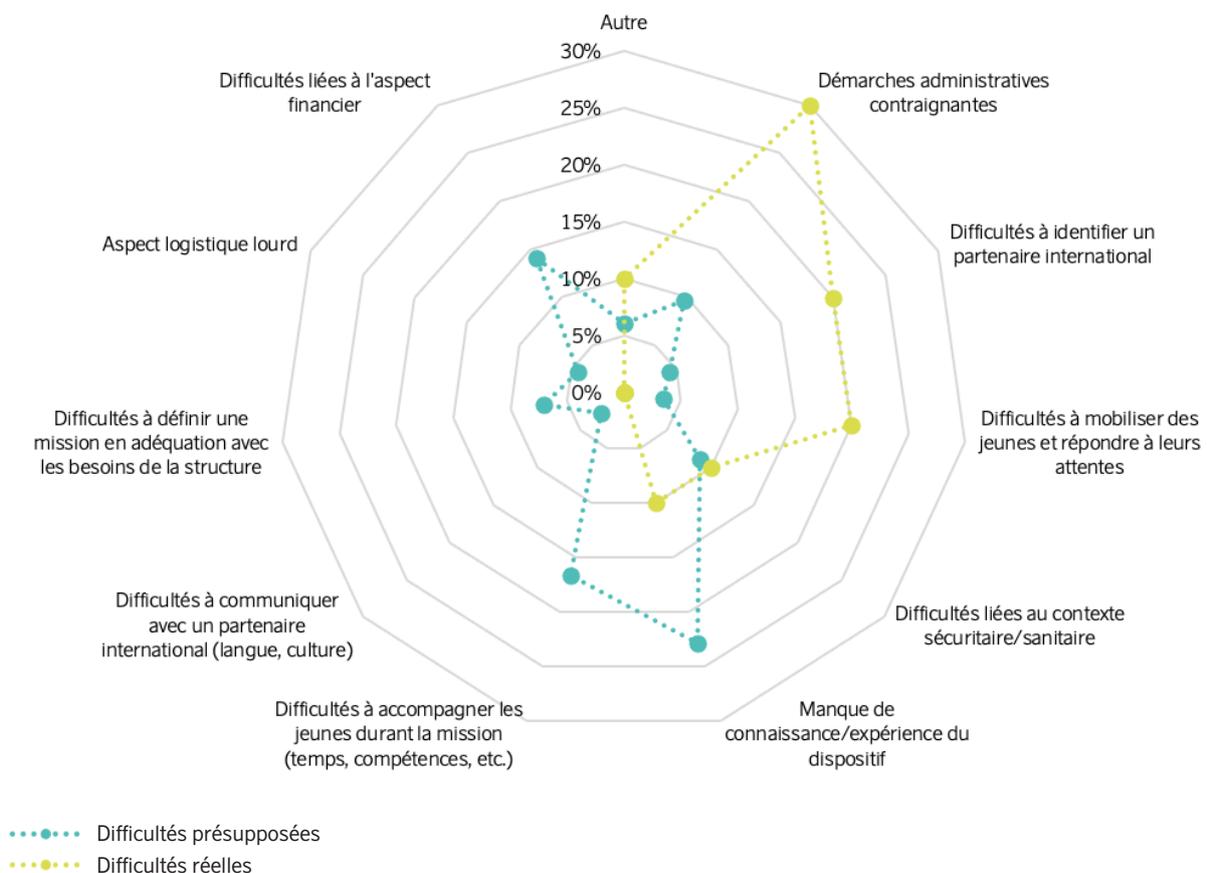
PARTIE III • DIFFICULTÉS, BESOINS ET ATTENTES DES ACTEURS DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE SUR L'ACCÈS ET L'APPROPRIATION DU DISPOSITIF

Pourquoi les structures de Bourgogne-Franche-Comté ne sont-elles pas plus largement mobilisées au sein du Corps Européen de Solidarité ?

Comme nous avons pu l'observer plus haut dans ce rapport d'étude, les acteurs inexpérimentés sur le Corps Européen de Solidarité présentent des niveaux d'engagement dans la mobilité internationale assez hétérogènes, mais témoignent d'une volonté globale de s'y pencher davantage. Or, la conduite de changement implique de mieux connaître les obstacles limitant l'engagement des acteurs dans le cadre du Corps Européen de Solidarité afin de proposer un accompagnement adapté. Dans cette section nous reviendrons donc de plus près à la fois sur les freins présumés à l'appropriation du dispositif évoqués par les structures novices et sur les freins réellement rencontrés par les structures expérimentées du territoire.

Nous pourrions donc opérer une **comparaison entre les craintes ou barrières à l'engagement dans le CES et les difficultés rencontrées par les structures à l'épreuve de la pratique**, dans leur utilisation quotidienne du dispositif.

Graphique 15 : Écarts entre les difficultés présumées et réelles lors d'un engagement dans le CES



Tout d'abord, le graphique 15 distingue les difficultés présupposées des structures inexpérimentées (en bleu) et les difficultés réelles (ou constatées après expérimentation) rencontrées par les structures expérimentées (en vert). Lors de l'enquête, les deux types de structures ont été interrogées via les questionnaires en ligne qui comportaient chacun les mêmes variables pour cette partie.

Ici, il est possible d'observer que les 39 structures inexpérimentées sont freinées par le **manque de connaissance/expérience du dispositif** (23 % des réponses). Ensuite, les **difficultés liées à l'accompagnement des jeunes durant leur mission** arrivent en seconde position (17 % des réponses), suivies des **difficultés liées à l'aspect financier** (14 % des réponses) et des **démarches administratives contraignantes** (10 % des réponses). Les freins secondaires identifiés par les structures novices sont les suivants : le contexte sanitaire/sécuritaire (9 % des réponses), la définition d'une mission en adéquation avec leurs besoins (7 % des réponses), l'aspect logistique, l'identification d'un partenaire international et la mobilisation des jeunes (respectivement 4 % des réponses), et enfin la communication avec le partenaire international (3 % des réponses).

À l'épreuve de la pratique, les 6 structures expérimentées expriment majoritairement des **difficultés liées aux démarches administratives** (30 % des réponses), à **l'identification d'un partenaire international et à la mobilisation des jeunes** (respectivement 20 % des réponses). Parmi les freins secondaires, on retrouve le **manque de connaissance/d'expérience du dispositif et le contexte sanitaire/sécuritaire peu propice** (respectivement 10 % des réponses).

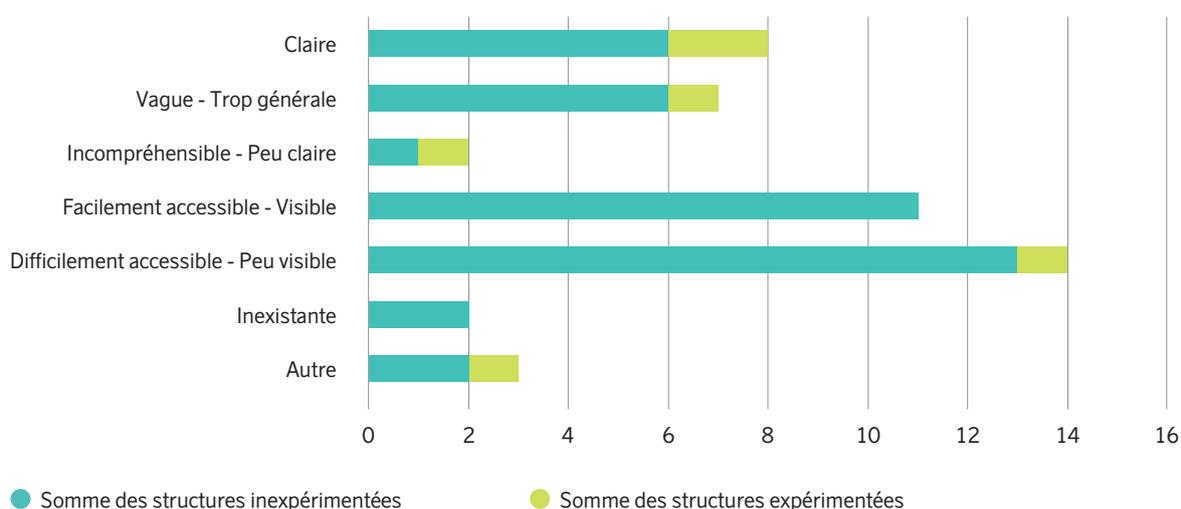
a. Une faible transmission de l'information liée au CES autour du dispositif auprès des structures et des jeunes du territoire

Des structures globalement en quête d'informations

Les structures du territoire ont été interrogées au sujet de la qualité de l'information diffusée sur le Corps Européen de Solidarité en Bourgogne-Franche-Comté. Cette première donnée permet de mesurer si l'information véhiculée sur le territoire régional est reçue, comprise et qualitative. Tout d'abord l'information ici peut être qualifiée selon sa clarté (les trois premières variables), son accessibilité (4^e et 5^e variables) ou son inexistence (6^e variable).

Le graphique 16 ci-dessous nous permet d'observer que l'information sur le Corps Européen de Solidarité est perçue par les structures du territoire de manière assez différente.

Graphique 16 : Qualification de l'information autour du CES par les structures



Parmi les 45 structures interrogées (novices et expérimentées), une majorité de structures s'expriment sur le caractère « **difficilement accessible – peu visible** » de l'information (14 structures soit 31 % de l'échantillon) alors que 11 structures la qualifient au contraire de « facilement accessible – visible ».

8 structures trouvent que l'information est claire alors que 7 autres la trouvent vague, trop générale tandis que respectivement deux structures la qualifient d'incompréhensible - peu claire voire inexistante.

Plusieurs lectures peuvent permettre d'interpréter ces résultats : une première hypothèse est que l'information sur le Corps Européen de Solidarité existe bien en région mais qu'elle n'est pas à la portée de tous. Et pour cause, les programmes européens tendent à être des outils mystifiés en raison du langage très institutionnel employé, qui peut sembler compliqué voire, dans certains cas, incompréhensible.

En effet, les acteurs expliquent être suffisamment connectés ou éveillés pour accéder à une information de qualité mais rappellent le besoin de personnes, « d'interprètes ou de guides techniques » pour en faciliter la compréhension. S'ajoute à cette difficulté l'impression de surnager dans la multitude et la complexité des dispositifs de mobilité existants à l'heure actuelle. Il manquerait donc un **appui de proximité pour « vulgariser » et rendre accessible l'information disponible sur le Corps Européen de Solidarité pour passer le cap de la mise en action.**

Il est important de souligner que si les structures ne maîtrisent pas l'information autour du Corps Européen de Solidarité, il est fort probable que cette dernière n'atteigne alors pas les jeunes incarnant les principaux bénéficiaires.

PAROLE D'ACTEUR

« Des relais d'information manquants sur les territoires »

« Beaucoup d'animateurs de terrain au contact direct des jeunes pourraient jouer le rôle de véritable porte d'accès au dispositif mais ne disposent pas d'informations précises à leur transmettre. »

« En zone rurale, beaucoup de structures accueillent déjà des jeunes en Service Civique et pourraient tout à fait développer des actions à l'international mais elles ne sont pas suffisamment outillées pour transmettre l'information. »

Témoignages d'acteurs locaux – Extrait de compte-rendu de temps d'information et d'échanges

Des jeunes peu sensibilisés et difficilement mobilisables en région

Les structures du territoire rappellent les **difficultés à mobiliser les jeunes** dans le cadre du Corps Européen de Solidarité car la plupart ignorent l'existence-même du dispositif. Cette méconnaissance tient d'une part au **manque de relai local d'information sur le territoire** pouvant orienter les jeunes dans leur projet ; elle s'explique également par une **communication peu adaptée aux publics du dispositif, les jeunes de 18 – 30 ans.**

En effet, de manière globale, l'information transmise sur le CES aux jeunes est de nature institutionnelle et peut paraître là encore « indigeste » voire donner « l'impression d'inaccessible ». Ainsi, il manquerait **une communication adaptée, « de jeunes à jeunes » pour susciter l'envie et une plus grande adhésion au Corps Européen de Solidarité.**

Les acteurs interrogés rappellent également que certains « **cœurs de cibles** » du dispositif ne sont encore **pas atteints** par la communication existante notamment les publics lycéens ou étudiants qui pourraient tout à fait envisager dans leurs parcours une mobilité européenne.

À noter, en parallèle, que ce **manque d'information se traduit également par un manque de reconnaissance de l'utilité de la mobilité européenne dans le parcours des jeunes**. Les jeunes ne sont pas forcément encouragés à s'engager dans un volontariat par les professionnels qui les accompagnent et sont plutôt poussés à faire des études ou à chercher rapidement un emploi. Les apports d'une mobilité internationale ne sont donc pas perçus clairement par les professionnels ni par les jeunes eux-mêmes.

b. Un aspect administratif lourd qui rebute les primo-arrivants et pèse sur les expérimentés

L'aspect administratif est une source importante de difficultés pour les structures du territoire qu'elles soient novices ou expérimentées.

En ce qui concerne les structures novices, le fonctionnement du programme est globalement perçu comme **complexe et nébuleux**. En effet, les acteurs interrogés redoutent la **lourdeur et technicité des dossiers** (de labellisation et de subvention) pour s'engager dans le CES, étapes qui nécessitent beaucoup de travail, de temps et de rigueur et qui interviennent au milieu des actions quotidiennes.

Lors d'un premier dépôt de dossier pour une structure peu habituée à l'exercice, il peut être **difficile d'accorder le projet avec les standards et attentes du programme Corps Européen de Solidarité**. Par ailleurs, les acteurs interrogés confient **ne pas maîtriser les codes spécifiques ni le langage propre aux projets européens** et s'estiment donc peu armés pour se lancer « seuls » dans la rédaction de dossiers.

Par ailleurs, à ces aspects rédactionnels s'ajoutent des **difficultés techniques, de prise en main des plateformes de dépôts**. En effet, la quasi-totalité du processus de dépôt de dossier est aujourd'hui dématérialisé et la maîtrise des outils en ligne représente une barrière à l'engagement des structures du territoire. Les acteurs expriment le manque d'assistance de proximité pour les guider dans la procédure en ligne. Ils évoquent également les changements réguliers et la multiplicité de plateformes liées au programme (ECAS, mobility tool, etc.) qui ajoutent à cette sensation de surnager sans pour autant maîtriser les contours du CES.

La lourdeur administrative est également partagée par les structures expérimentées. En effet, à l'épreuve de la pratique, les structures évoquent des **demandes de labellisation et de financement chronophages et un calendrier du programme qui ne correspond pas toujours à l'envie et aux attentes des jeunes** qui prennent contact à un instant T. En effet, si le CES prévoit une durée minimale de deux semaines pour un engagement volontaire, on s'aperçoit qu'en réalité la plupart des projets s'étalent sur un an. Ainsi, un jeune peut vouloir s'engager dans le CES mais peut se retrouver « bloqué » à cause de la non-flexibilité du processus (inscription, candidature, formation, accompagnement) ou la non disponibilité d'une mission à la date et pour la durée souhaitée.

PAROLE D'ACTEUR

« Un aspect administratif lourd, mais qui vaut le coup »

« Sur le plan plus administratif, il est vraiment important de ne pas se décourager même si tout cela semble opaque et génère du stress ; faire appel à une structure ressource peut être une alternative pour se faire aider. »

« Certes, les dossiers sont relativement ardues à remplir mais ça vaut vraiment le coup ! »

Témoignages d'acteurs expérimentés – Extrait d'entretiens individuels

c. Les difficultés inhérentes au montage de projets d'accueil ou d'envoi

Le manque de moyens humains et financiers dédiés à l'accompagnement des jeunes

Le Corps Européen de Solidarité propose un cadre sécurisant pour les jeunes participants avec la procédure de labellisation de qualité des structures et la mise en place d'un « double tutorat » dans la structure d'envoi comme dans la structure d'accueil pour assurer le suivi des volontaires tout au long de leur mission.

Si ce cadre offre le maximum de garanties pour faciliter le bon déroulement du volontariat, il est néanmoins perçu comme contraignant pour les structures inexpérimentées. En effet, les structures interrogées **perçoivent le temps d'accompagnement et de suivi d'un volontaire comme trop important** au regard des projets déjà menés et des disponibilités des équipes salariées ou bénévoles. Elles alertent notamment sur **l'incapacité des structures de petites tailles ou ayant des ressources humaines limitées à combiner la prise en charge des jeunes avec la conduite de leurs activités quotidiennes**. Cette perception est notamment aggravée par la crise sanitaire mondiale que nous traversons qui a été synonyme, pour beaucoup de structures associatives, de report, de réorientation voire d'arrêt pur et simple des projets menés. Le sentiment de devoir se « concentrer » sur le cœur de métier de la structure ou ne pas « perdre d'énergie » à multiplier l'investissement dans des projets se fait sentir au niveau local.

Notons que ce constat tient à deux facteurs principaux : d'une part, les structures interrogées fonctionnent pour certaines en grande partie grâce à l'engagement de bénévoles et ne disposent pas systématiquement d'une équipe permanente. Elles n'ont donc parfois ni les personnes disponibles pour assurer le suivi du volontaire ni les compétences en interne pour accompagner le jeune dans tous les aspects de son volontariat.

Par ailleurs, le dispositif ne prévoit **pas de ligne budgétaire spécifique** pour la prise en charge du temps de travail lié à l'accompagnement des jeunes, ce qui représente un deuxième frein notable pour les structures susceptibles de s'engager dans le CES. L'accompagnement des jeunes peut alors paraître comme un coût trop lourd à assumer pour les structures concernées.

Cette difficulté sur l'accompagnement n'est toutefois pas retranscrite de la même manière pour les structures expérimentées qui se veulent rassurantes quant au temps de travail nécessaire au suivi d'un jeune volontaire : l'accompagnement est important certes, mais surtout au démarrage de la mission de manière à poser le cadre qui permettra au jeune de s'épanouir.

PAROLE D'ACTEUR

« Un accompagnement important surtout dans les premiers temps de la mission »

« Les structures ne doivent pas avoir peur de l'accompagnement, ce sont surtout les 2 à 3 premiers mois qui sont les plus chronophages. Pendant cette période, il s'agit de mettre en confiance progressivement le jeune, lui donner les outils et les clés, l'emmener partout, le rassurer sur la maîtrise de la langue. Dans le cadre de ses missions, il s'agit de donner des tâches, petit à petit, jusqu'à ce que le jeune prenne son autonomie. »

« Il est important de faire confiance et d'associer le jeune aux actions, la personne est libérée et a envie de se donner dans la mission, son avis compte, il est important de ne pas le laisser à un rôle d'exécution. Son séjour sera ainsi bénéfique tant pour lui-même et pour la structure. »

« Dans la construction du projet de volontariat, il faut prendre en compte la personnalité et les attentes du jeune afin de proposer un accompagnement qui corresponde le mieux à ses besoins. Là encore, la notion de tuteur ne doit pas être perçue comme un rôle « intensif » mais plutôt comme un appui tout au long de la mission. »

Témoignages d'acteurs expérimentés – Extrait d'entretiens individuels

Les difficultés dans l'identification de partenaires internationaux fiables

Les structures inexpérimentées comme expérimentées rencontrent des difficultés à **identifier les partenaires fiables à l'étranger et qui bénéficient d'une labellisation** pour conseiller les jeunes et organiser les échanges dans le cadre du Corps Européen de Solidarité.

En effet, même si bon nombre de structures interrogées confirment être déjà engagées dans des partenariats internationaux, les projets menés avec les structures homologues à l'étranger ne concernent pas systématiquement les domaines de la jeunesse ou du volontariat. Il s'agit donc pour les structures concernées de construire petit à petit une réflexion avec leurs partenaires sur la pertinence de développer des actions en faveur de la mobilité des jeunes. À noter que pour les structures novices qui n'entretiennent aucun lien avec l'international, un travail d'identification de partenaires potentiels sera bien évidemment préalable.

Pour les structures expérimentées, la nouvelle programmation CES ajoute une complexité supplémentaire dans la mesure où tous les partenaires locaux comme internationaux avec lesquels des habitudes de travail ont été développées devront également souscrire à la nouvelle procédure de labellisation de qualité. Par ailleurs, les structures expérimentées rappellent, notamment les collectivités territoriales, que les changements d'interlocuteurs fréquents au sein des structures partenaires tendent à ralentir la dynamique de projets.

Quels sont les besoins et les attentes des acteurs de Bourgogne-Franche-Comté pour faciliter ou renforcer leur mobilisation au sein du dispositif ?

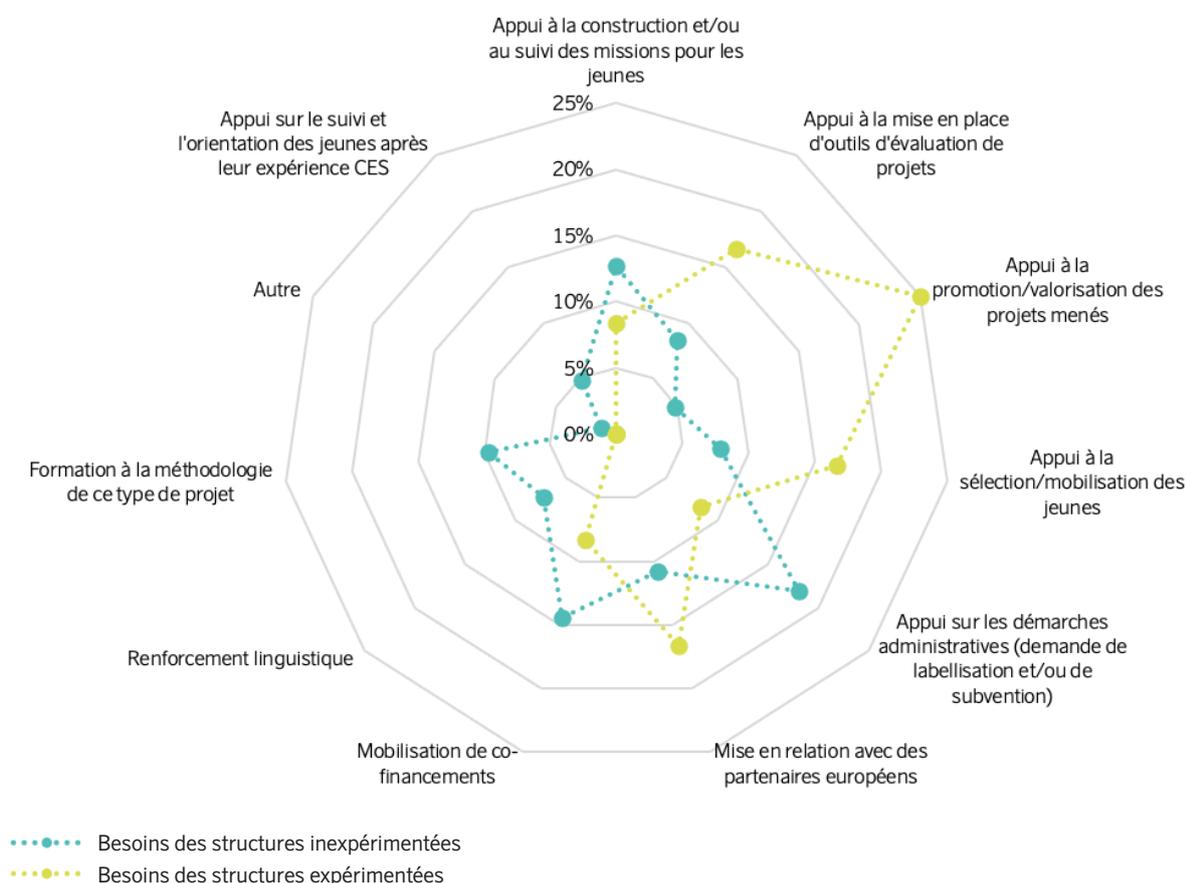
L'étude sur le Corps Européen de Solidarité a également abordé les besoins et les attentes des structures, en vue de les inciter ou de renforcer leur engagement dans le dispositif. Comme dans la partie précédente portant sur les difficultés réelles ou présumées, il s'agira ici de mettre en regard les réponses des structures expérimentées et inexpérimentées afin de dégager des tendances globales. Le graphique 19 ci-après reprend l'ensemble des attentes et besoins de ces structures.

En observant le graphique 15 ci-dessous, les besoins des structures inexpérimentées se dessinent de diverses manières. Le besoin d'appui sur les démarches administratives (demande de labellisation et/ou de subvention) se trouve en tête de file des demandes des structures inexpérimentées (18 %). Ensuite, le besoin d'appui à la mobilisation de cofinancements arrive en seconde position (14 %), suivi par l'appui à la construction et/ou suivi des missions pour les jeunes (13 %), la mise en relation avec des partenaires européens (11 %), la formation à la méthodologie de ce type de projet (10 %). Un peu plus à la marge, les structures ont manifesté un besoin d'appui sur la mobilisation/sélection des jeunes et la mise en place d'outils d'évaluation de projets (respectivement 8 %), le renforcement linguistique (7 %), la promotion/valorisation des projets menés et le suivi et l'orientation des jeunes après leur expérience (respectivement 5 %), ainsi que d'autres besoins non exprimés lors de l'enquête (1 %).

Du côté des besoins et attentes des structures expérimentées, les réponses manifestées sont plus ciblées. Le besoin d'appui à la promotion/valorisation des projets menés ressort majoritairement (25 %), suivi par des besoins pour la mise en place d'outils d'évaluation de projets, la mise en relation avec des partenaires

européens et la sélection/mobilisation de jeunes (respectivement 17 %). Enfin, l'appui dans les démarches administratives, à la mobilisation de cofinancements ainsi qu'à la construction et/ou au suivi des missions pour les jeunes ont été cités par les structures expérimentées (respectivement 8 %).

Graphique 17 : Écart entre les besoins et les attentes des structures pour inciter ou renforcer l'engagement dans le CES



Les besoins d'appui prioritaires

L'enquête diffusée auprès des acteurs inexpérimentés permettait donc d'identifier des tendances en matière de besoins d'appui pour inciter leur engagement dans le CES. Néanmoins, afin d'être plus précis dans la détermination des attentes de ces acteurs, l'enquête les a incités à se positionner sur un appui qu'elle qualifierait de prioritaire.

Le tableau 2 ci-après permet d'apprécier l'écart entre les appuis identifiés sur lesquels les structures ont pu se positionner (plusieurs réponses possibles) et les appuis qu'elles ont déterminés comme prioritaires (une seule réponse possible par structure). En l'observant de plus près, il est possible de voir que les appuis identifiés liés aux **démarches administratives** et à la **mobilisation de cofinancements** restent en tête du classement (respectivement 23 % et 16 % des structures) dans les appuis prioritaires. Le **besoin de formation en méthodologie de projets** (16 %) est passé devant l'appui à la **mise en relation des partenariats** (9 %) qui lui conserve sa 4^e place dans le classement. L'appui à la construction-suivi de la mission du jeune (5 %) qui semblait avoir une importance particulière aux yeux des structures inexpérimentées a fortement régressé pour se positionner en 6^e position, juste derrière l'appui à la mobilisation-sélection des jeunes (7 %). Enfin, les autres besoins d'appui des structures inexpérimentées n'ont pas bougé de façon significative.

Tableau 2 : Écart entre les appuis identifiés et les appuis prioritaires des structures			
Dénomination des besoins/appuis	Appuis identifiés	Appuis prioritaires	Classement
Appui sur les démarches administratives	18 %	23 %	1 ^{er} + 5 points
Appui à la mobilisation de cofinancements	14 %	16 %	2 ^e + 2 points
Formation à la méthodologie de ce type de projets	10 %	16 %	3 ^e + 6 points
Mise en relation avec des partenaires européens	11 %	9 %	4 ^e - 2 points
Appui à la mobilisation/sélection des jeunes	8 %	7 %	5 ^e - 1 point
Appui à la construction et/ou suivi des missions pour les jeunes	13 %	5 %	6 ^e + 8 points
Appui à la promotion/valorisation des projets menés	5 %	5 %	7 ^e + 0 point
Appui à la mise en place d'outils d'évaluation de projets	8 %	2 %	8 ^e - 6 points
Renforcement linguistique	7 %	2 %	9 ^e - 5 points
Appui au suivi et à l'orientation des jeunes après leur expérience	5 %	2 %	10 ^e - 3 points
Autre ou Ne sait pas	1 %	14 %	+ 11 points

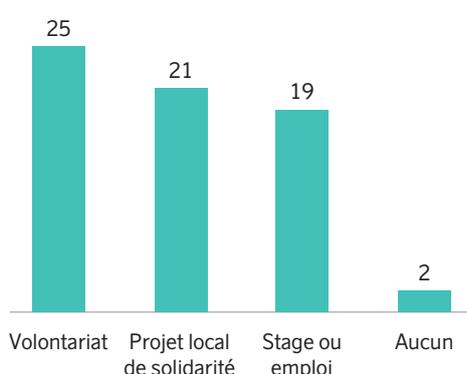
En définitive, après avoir analysé les deux niveaux de besoins, il est possible d'affirmer que les attentes de toutes les structures sont globalement en accord avec les freins ou difficultés qu'elles ont exprimé antérieurement. Néanmoins, à titre de comparaison entre les deux types de structures, leurs besoins ne sont pas orientés dans la même direction. Plus précisément, **les structures inexpérimentées manifestent un besoin d'accompagnement sur toute la phase en amont du projet**, de l'appui dans les démarches administratives à la construction de la mission du jeune en passant par la formation à la méthodologie de projets ou à la mobilisation de cofinancements. **Les structures expérimentées quant à elles, sont davantage focalisées autour de la phase post-mission**, bien qu'elles aient manifesté des besoins orientés sur la phase en amont de la mission mais de moins grande envergure. Cependant, les deux types de structures se rejoignent sur les besoins autour de la **mise en relation avec des partenaires européens et de la mobilisation/sélection des jeunes**.

a. Renforcer l'information et la communication autour du dispositif

Favoriser une information spécifique et ciblée pour les professionnels

En premier lieu, nous avons pu affirmer que les structures inexpérimentées souhaitent obtenir davantage d'informations au sujet du Corps Européen de Solidarité, et certaines d'entre elles envisageaient la construction d'un projet dans ce cadre. Elles ont par la suite été interrogées de manière plus spécifique sur leur besoin d'information au sujet du CES.

Graphique 18 : Besoin d'information spécifique sur le CES des structures inexpérimentées



En se référant au graphique 18 ci-contre, le premier constat est que les trois volets semblent intéresser la plupart des structures. Cependant, il est important de rappeler que le volet « Stage/Emploi » du CES ne fera finalement pas parti de la programmation 2021-2027.

En se rapprochant de plus près, nous pouvons donc voir que plus de la moitié des structures enquêtées sont majoritairement intéressées pour **recevoir davantage d'informations sur le volet « Volontariat »** du CES (25 structures) et sur le **volet « Projet Local de Solidarité »** (21 structures). Le volet « Stage ou emploi » quant à lui, était légèrement moins prisé (19 structures) mais présentait un intérêt certain pour les structures enquêtées. Ainsi, ce graphique illustre bien, d'une part, l'intérêt porté au dispositif et d'autre part la volonté des acteurs inexpérimentés à potentiellement s'engager sur l'un des volets du CES.

Favoriser une communication adaptée aux publics jeunes ciblés par le dispositif

Les jeunes ont besoin **d'exemples concrets et de conseils pratiques** pour se projeter dans une mobilité.

Les **témoignages par les pairs** sont déclencheurs d'engagement auprès des jeunes du territoire, cela peut aussi faire partie des éléments de préparation au départ des jeunes. Les structures expriment le besoin **d'identifier d'anciens volontaires** en région qui ont expérimenté le dispositif CES et qui pourraient en faire la promotion auprès d'autres jeunes bourguignons-franc-comtois via leurs témoignages.

Les structures évoquent également la création d'**outils de communication adaptés et non institutionnels** pour présenter le CES aux jeunes et leur permettre de se renseigner, de prendre contact avec les professionnels sur ce dispositif.

PAROLE D'ACTEUR

« Optimiser les canaux de communication auprès des jeunes pour améliorer la notoriété du CES »

« J'ai accueilli une stagiaire française en début d'année, une jeune en BTS. Elle a eu l'idée dans le cadre de son stage de lancer une enquête sur le volontariat européen dans son lycée par le biais des intranets du lycée. Elle a eu des retours vraiment intéressants : la majorité des jeunes n'avait jamais entendu parler du SVE et pourtant une immense majorité aurait trouvé cela intéressant et aurait

été intéressé d'en savoir plus. Ceux qui connaissaient un petit peu le dispositif avaient envie d'avoir plus d'informations et étaient vraiment demandeurs de sessions d'information et de réunions pour vraiment connaître ce dispositif et pouvoir en profiter. Environ 300 répondants ont pris part au questionnaire donc ce n'était pas négligeable [...]. »

Témoignage de la Ville de Nevers – Extrait d'entretien individuel

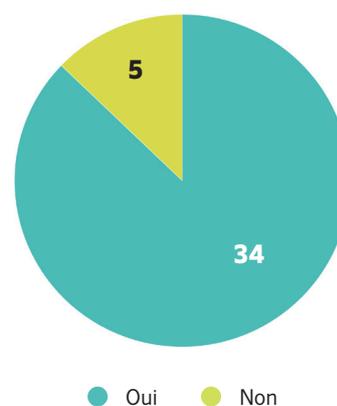
b. Favoriser la création d'un réseau de structures de proximité dans l'appropriation du dispositif

Lors des échanges divers avec les structures (temps d'information et d'échanges, entretiens semi-directifs), **l'importance et l'intérêt particulier de la constitution d'un réseau de proximité et territorialisé** a été souligné, afin de faciliter l'appropriation du Corps Européen de Solidarité. Ce réseau permettrait notamment :

- › **Un accompagnement de proximité aux petites structures** du territoire qui souhaitent s'engager pour la première fois dans le CES. Dans ce cadre, il s'agirait d'offrir davantage de **visibilité aux structures ressources (localisation, rôles, accompagnement et services disponibles)** de dimension communale, départementale ou régionale qui existent en région et qui seraient en capacité d'assurer un travail de médiation auprès d'autres structures du territoire primo-demandeuses.
- › **Des mutualisations pouvant faciliter l'accès du dispositif CES aux petites structures tant en matière d'accompagnement qu'en appui sur la construction des missions proposées aux jeunes.** Par exemple, une liste des personnes susceptibles d'accompagner des jeunes dans le cadre du CES pourrait être mise à disposition des plus petites structures qui ne disposeraient pas des ressources humaines nécessaires en interne. De même, la création de missions « réparties » entre plusieurs structures d'un même territoire pourrait être envisagée.
- › **La facilitation de temps d'échanges de pratiques, le partage d'expériences et de conseils entre structures ayant déjà l'habitude de mobiliser le dispositif avec des structures novices.** L'objectif serait de permettre la rencontre de structures proches sur le plan géographique et d'échanger sur des situations concrètes et pratiques comme la recherche de logement pour le volontaire, l'identification d'un partenaire international fiable, etc.

Sur ce dernier point, l'organisation de rencontres territoriales d'information et d'échanges sur la thématique du Corps Européen de Solidarité semble répondre à une réelle attente des acteurs locaux. En effet, si plus de la moitié de l'échantillon (64 % des structures) a déjà participé aux premiers TIE organisés sur le CES en fin d'année 2020, l'enquête révèle que 34 structures souhaiteraient que d'autres temps d'information et d'échange soient mis en place sur les territoires.

Graphique 19 : Structures intéressées par l'organisation de TIE sur le CES



PAROLE D'ACTEUR

« Un réseau de structures pour créer des synergies au niveau local »

« Certaines associations locales n'osent peut-être pas aller vers les conseillers d'éducation populaire, mais en tout cas, il faut communiquer sur le fait qu'ils sont vraiment là pour nous accompagner [...] c'est un vrai atout pour écrire la manifestation d'intérêt et rentrer dans ce type de programme... Les échanges de pratiques avec d'autres personnes qui avaient déjà déposé [le dossier], lors de sessions de formation est aussi primordial. Nous avons fait cela avec la Mission Locale de Belfort, la Mission Locale d'ici, et c'est peut-être quelque chose à développer, des sessions de formation ouvertes pour écrire et imaginer des projets, que les gens n'aient pas peur de répondre à toutes les grandes questions, etc. Ayant moi-même participé à ce genre d'ateliers pratiques, je me rappelle que ça démystifiait beaucoup de choses : beaucoup se sont lancés suite à ça. »

Témoignage du Centre de Beaumotte – Extrait d'entretien individuel

PARTIE IV • PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF EN RÉGION

L'étude régionale sur le Corps Européen de Solidarité représente un moyen d'appréhender les perspectives de développement du dispositif sur le territoire bourguignon-franc-comtois. Ces perspectives de développement s'accordent avec les données recueillies des acteurs via les différents outils mis en place.

De quelle façon les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté souhaitent-ils s'engager dans le Corps Européen de Solidarité ?

Comme nous avons pu le voir précédemment, les structures inexpérimentées ont été interrogées sur l'intérêt qu'elles portent au programme Corps Européen de Solidarité. En guise de rappel, plus de la moitié de ces structures (34) seraient intéressées pour construire un projet dans le cadre du CES. Dans cette partie, nous reviendrons plus précisément sur la forme de l'engagement que les structures souhaitent adopter.

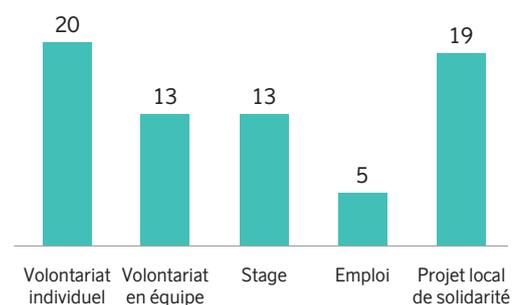
a. Évoluer de l'idée vers l'action

Les formes d'engagement souhaitées par les structures inexpérimentées

Tout d'abord, les 34 structures potentiellement intéressées par la construction d'un projet dans le cadre du CES, ont également signifié les volets sur lesquels, elles souhaiteraient s'engager.

Sur le graphique 20, il est possible de remarquer que les volets « Volontariat individuel » et « Projet local de solidarité » sont les plus prisés par les structures (respectivement 20 et 19 structures positionnées). Ces deux volets sont suivis par ceux du « Volontariat en équipe » et « Stage » (respectivement 13 structures) puis par le volet « Emploi » (5 structures). Comme expliqué plus haut, les volets stage/emploi ne seront plus dans la programmation 2021-2027. Ces données nous éclairent sur la forme de l'engagement que pourrait prendre celle des acteurs mais n'impliquent pas les mêmes démarches administratives. En effet, le volet « Projet local de solidarité » ne nécessite pas de labellisation pour s'engager contrairement au volet volontariat (individuel et en équipe).

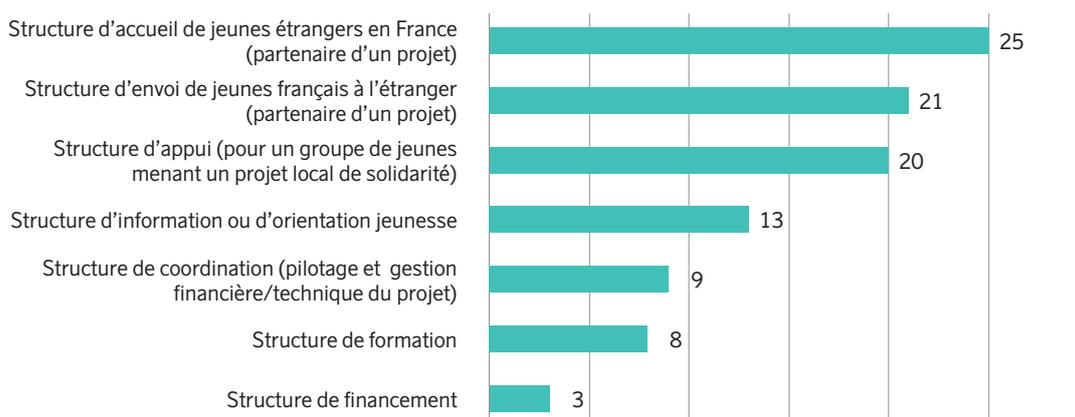
Graphique 20 : Volets du CES suscitant l'intérêt des structures inexpérimentées



Toujours dans une perspective d'engagement dans le dispositif, les structures inexpérimentées ont renseigné le rôle qu'elles aimeraient détenir auprès des jeunes volontaires.

En observant le graphique 21 ci-après, il est possible de voir que les rôles plus envisagés concernent l'accueil et l'envoi de jeunes. Plus précisément, les structures ayant répondu à l'enquête souhaitent en majorité **s'engager en tant que structure d'accueil de jeunes étrangers en France** (25 structures), **structure d'envoi de jeunes français à l'étranger** (21 structures) ou **structure d'appui des projets locaux de solidarité** (20 structures). Ensuite, un peu plus à la marge, certains acteurs souhaiteraient prendre la forme de structures d'information ou d'orientation jeunesse (13 structures), de structures de coordination (9 structures), de formation (8 structures) ou de financement (3 structures).

Graphique 21 : Rôles plébiscités par les structures inexpérimentées dans le cadre du CES



Comme analysé plus haut, la réciprocité tend à se développer davantage. Les données de ce graphique viennent effectivement confirmer la tendance car plus de 25 structures souhaiteraient accueillir des jeunes internationaux au sein de leur structure, et presque autant souhaitent en envoyer. L'intérêt des structures pour le volet projet local de solidarité se confirme ici à nouveau. Hormis les rôles d'accueil et d'envoi de jeunes, tous les rôles sont dans la majorité des cas couplés avec une autre fonction ; les structures souhaitent globalement s'engager sur plusieurs fonctions plutôt qu'une seule, bien que certaines font l'exception. Les 9 structures ayant manifesté leur intérêt pour la coordination pourraient tout à fait être en mesure de mettre des projets en œuvre et de développer leurs partenariats locaux afin de faire bénéficier celles souhaitant uniquement s'engager sur les fonctions d'accueil ou d'envoi.

Les thématiques de missions envisagées par les structures inexpérimentées

Dans une optique d'engagement dans le Corps Européen de Solidarité, les structures inexpérimentées se sont projetées sur les thématiques de missions qu'elles aimeraient construire pour et avec les jeunes. Le schéma 3 ci-après reprend l'ensemble de ces thématiques, en accord avec les 5 sur lesquelles les acteurs expérimentés s'étaient positionnés.

Les missions envisagées par les structures inexpérimentées ont été regroupées dans les mêmes thématiques que celles des expérimentées, afin de conserver une certaine cohérence. D'autre part, cela permet de voir que les missions, bien que différentes, restent dans un même champ d'action.

Schéma 3 : Les 5 missions thématiques envisagées par les structures inexpérimentées

Éducation

- > Éducation culturelle (notamment la musique) ;
- > Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale en milieu scolaire ;
- > Ambassadeur de la mobilité internationale ;
- > Développement linguistique (via la littérature jeunesse, notamment).

Animation du territoire

- > Organisation d'événements locaux et animation de la vie sociale sur le territoire local ;
- > Médiation culturelle en milieu scolaire (patrimoine historique, production de festivals, etc.) ;
- > Organisation d'un chatier de bénévoles portant sur la restauration et la valorisation du patrimoine régional.

Développement durable

- > Actions pour le climat : gestion des déchets, facilitation de l'agroécologie, aide au reboisement, création d'espaces environnementaux, etc. ;
- > Protection des animaux ;
- > Préservation de l'environnement.

Aide à la personne

- > Création d'un dialogue structuré sur la migration selon les ODD ;
- > Inclusion sociale et renforcement des liens humains ;
- > Soutien face aux discriminations et aux jeunes en décrochage scolaire.

Coopération internationale

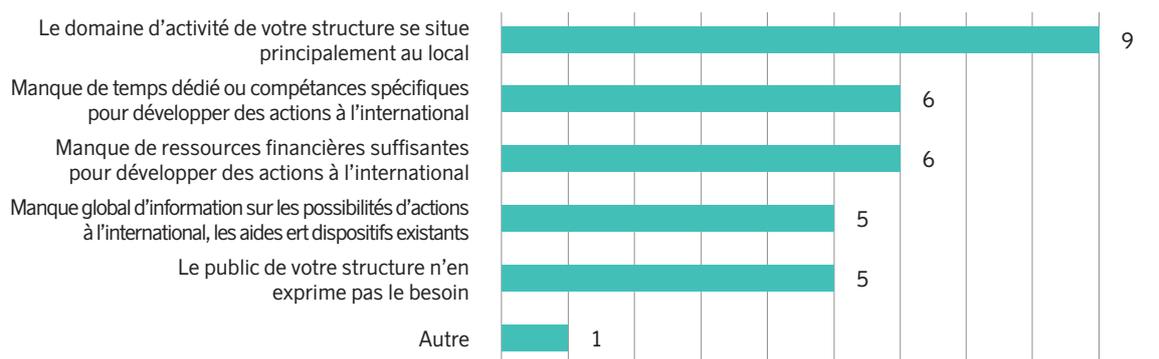
- > Projets de développement (eau et assainissement comme levier pour la santé, l'éducation, la formation, l'agronomie, l'économie et l'environnement) ;
- > Développement des relations internationales entre établissements scolaires agricoles ;
- > Mise en place d'un jumelage européen.

b. Capitaliser sur les partenariats existants ou en construire des nouveaux

Motifs de non-engagement à l'international

Comme nous avons pu l'exposer précédemment (cf. partie II, sous-partie a.), plus de la moitié des structures inexpérimentées du CES dispose déjà de partenariats à l'international (62 %), et a déjà été impliquée dans des projets de mobilité internationale (46 %). Les structures restantes (38 %) n'ont pas encore tissé de partenariats pour diverses raisons exposées sur le graphique ci-dessous :

Graphique 22 : Motifs de non-engagement avec un partenaire international des structures inexpérimentées

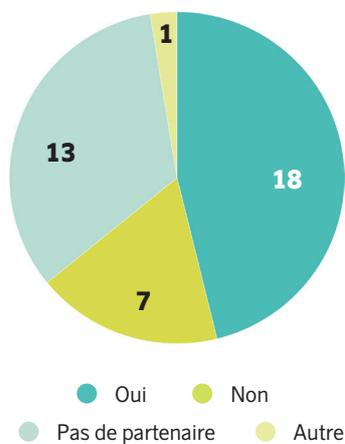


Le graphique 22 nous montre que la raison principale du non-engagement avec un partenaire international des structures inexpérimentées est liée à leur domaine d'activité qui se situe principalement au niveau local (9 structures). Le second motif de non-engagement à l'international concerne le manque de temps/compétences spécifiques et le manque de ressources financières (respectivement 6 structures). Le manque global d'information sur les possibilités d'actions à l'international, les aides ou les dispositifs, constitue le troisième frein (5 structures). Le public des structures n'exprime pas nécessairement de demande à ce sujet (5 structures). Enfin, une autre structure a manifesté un frein non communiqué lors de l'étude.

Même si certaines structures ont un domaine d'activité au niveau local, tisser des liens avec un partenaire international peut être l'occasion de bâtir un projet d'accueil dans le cadre du corps Européen de Solidarité et soutenir leur activité. De même, les structures en manque de temps, compétences ou moyens financiers n'ont peut-être pas conscience qu'un accompagnement dans ce type de projet peut être proposé par diverses structures du territoire. Quant au manque d'information, nous avons pu analyser que la diffusion de l'information autour du dispositif pouvait être difficilement compréhensible et peu accessible, ce qui peut expliquer le non-engagement des acteurs inexpérimentés.

Perspectives d'avenir des partenariats

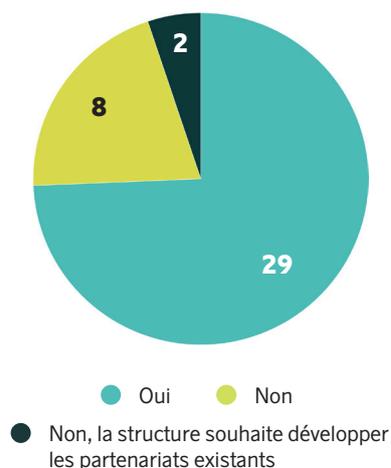
Graphique 23 : Structures envisageant de construire un projet avec leur partenaire international



Après avoir analysé de plus près les motifs de non-engagement à l'international des structures inexpérimentées, nous nous orienterons vers celles qui ont déjà tissé des partenariats. Celles-ci ont été interrogées sur leurs perspectives d'avenir avec leur(s) partenaire(s) internationaux ou européens, et notamment si elles envisageaient de construire un projet avec ces derniers. Le graphique 23 nous permet d'analyser leur réponse.

Les structures ayant déjà un partenaire international identifié peuvent entrevoir des perspectives d'avenir différentes. Sur le graphique 23, un peu plus de **la moitié des structures inexpérimentées prévoient de développer un projet CES commun avec leur partenaire international actuel** (18 structures), alors que d'autres ne le souhaitent pas (7 structures). Un tiers de l'ensemble des structures inexpérimentées n'est pas lié à l'international par un partenariat (13 structures).

Graphique 24 : Structures envisageant de développer de nouveaux partenariats internationaux



Les données peuvent nous permettre d'affirmer qu'il subsiste un intérêt relativement élevé puisque près de la moitié des structures ayant déjà un partenariat serait prête à s'engager dans le CES et construire un projet mutualisé avec leur homologue international. Parmi celles ayant répondu négativement ou n'ayant pas de partenaire à l'international, certaines pourraient être susceptibles de vouloir développer de nouveaux partenariats à l'international.

Le graphique 24 nous permet de confirmer partiellement l'hypothèse précédente. En effet, presque l'entièreté des structures inexpérimentées souhaitent **développer de nouveaux partenariats à l'international** (29 structures), même si certains en ont déjà. On pourrait considérer que sur les 13 structures n'ayant pas de partenaires, 11 projetteraient de développer des partenariats internationaux. Le reste des structures ne seraient effectivement pas non plus intéressées pour développer davantage ou préféreraient s'axer sur les partenariats déjà existants.

PAROLE D'ACTEUR

« Mobiliser les acteurs ressources pour identifier un partenaire international »

« La difficulté pour nous a été de trouver la structure d'envoi labélisée au Maroc... Heureusement, il y a France Volontaires donc j'ai tout de suite contacté un représentant qui m'a mis en contact avec la référente là-bas, au Maroc et qui nous aide. Elle nous a trouvé une association au Maroc, Aïcha pour le Développement, qui n'est pas du tout à Chefchaouen mais qui est labellisée et qui est intéressée par le projet et qui va faire un portage administratif. »

Témoignage de la Ville de Dijon – Extrait d'entretien individuel

L'enquête a permis de déterminer la **localisation des partenaires des structures souhaitant renforcer leurs partenariats et/ou en développer de nouveaux**. La détermination des zones et pays des partenaires permettrait d'imaginer le lieu où pourrait prendre place les futurs projets de mobilité, mais aussi d'établir un état des lieux des partenariats en proposant une cartographie.

En revanche, quelques partenariats dans les zones Asie, Amérique Latine et Afrique ne seraient pas éligibles au programme du CES hormis la Turquie qui est un pays participant hors-UE du CES.

Ensuite, les structures souhaitant développer leurs partenariats à l'international ont également été interrogées sur la localisation de leurs potentiels futurs partenaires. Certaines étant à des niveaux plus avancés dans leur projet que d'autres, les réponses se sont globalement limitées à des idées de zone d'action, notamment :

- > Europe : Europe de l'Est, Europe du Sud, Europe du Sud-Est, Espagne, Italie, Allemagne, Pologne, Roumanie, Suède
- > Asie : Inde
- > Amérique Latine
- > Afrique

Une fois encore, il est facile de repérer l'engouement certain pour le développement des partenariats européens puisque les structures se sont montrées plus précises en donnant des noms de pays. Il subsiste toujours un intérêt pour les autres zones du monde et dans lesquelles les acteurs pourraient aussi développer des projets de mobilité internationale via d'autres dispositifs.

Recommandations générales et pistes d'actions envisagées à l'échelle régionale : comment développer durablement l'engagement des acteurs en Bourgogne-Franche-Comté ?

L'étude sur le Corps Européen de Solidarité en Bourgogne-Franche-Comté nous conduit à l'élaboration de plusieurs recommandations et pistes d'actions concrètes et concertées. Certaines ont déjà pu être initiées avant la publication de ce rapport en raison de diverses sollicitations survenues à l'issue des TIE ou questionnaires, et auxquelles BFC International a répondu au fil de l'eau.

Ces recommandations s'appuient sur les propositions des structures manifestées lors des différentes étapes de l'étude : les TIE, entretiens semi-directifs et questionnaires. Plus concrètement, il s'agit de mettre en œuvre des actions au regard des questionnements soulevés tout au long de l'étude. L'objectif de ces préconisations visera à terme le renforcement de l'appropriation du dispositif par les acteurs de la région, dans une dynamique territoriale et multi-acteurs. Nous proposons d'appréhender et d'initier ces pistes d'actions communes en se basant sur quatre axes.

a. Identifier les acteurs du territoire du territoire et leurs projets

L'étude a permis d'atteindre un certain nombre de structures du territoire prêtes à s'engager dans le Corps Européen de Solidarité, mais pour favoriser le développement du programme, il est nécessaire de constituer un réel vivier d'acteurs régionaux.

Exemples d'actions proposées :

- › **Organiser un temps de restitution de l'étude au niveau régional** afin de réunir différents acteurs. Ce temps aurait pour objectif de favoriser la mise en réseau, l'échange de pratiques entre structures expérimentées et novices et ainsi créer des synergies ;
- › **Établir une cartographie** afin d'identifier les acteurs et projets en Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du CES ;
- › **Identifier des relais sur le territoire** pour faciliter la transmission de l'information, former et accompagner les structures débutantes, animer des temps de rencontres collectifs, etc.

b. Informer et promouvoir les acteurs de la mobilité internationale

Ici, l'objectif sera de répondre à un enjeu double : clarifier et rendre accessible l'information autour du Corps Européen de Solidarité et valoriser les projets des acteurs. Dans les faits, l'information disponible a besoin d'être vulgarisée et rendue opérationnelle pour que toutes les structures intéressées puissent passer le cap de la mise en action. Quant à la valorisation des acteurs et de leurs projets, il s'agit de rendre visible la diversité et la richesse des initiatives de volontariat européen menées sur le territoire, de rendre compte des impacts de ces projets, sur les jeunes et les structures qui s'y engagent mais aussi sur les populations et les territoires concernées. Ce travail de sensibilisation est nécessaire pour permettre le développement de nouveaux projets et un engagement démultiplié des jeunes et des professionnels qui les accompagnent dans le dispositif.

Exemples d'actions proposées :

- › **Poursuivre un travail d'information** auprès des structures qui pourraient s'engager dans le dispositif à travers des temps de présentation du dispositif et des acteurs ressources en région et la création d'outils spécifiques (fiche ou guide technique simplifié sur le Corps Européen de Solidarité) ;
- › **Organiser des temps de valorisation de projets menés** par les jeunes et les structures du territoire lors d'évènements sur les thématiques de l'Europe et de la Jeunesse (rencontres régionales, manifestations citoyennes, Joli Mois de l'Europe, Semaine Européenne de la Jeunesse, etc.) ;
- › **Réaliser des outils de promotion des initiatives** de volontariat européen adaptés aux jeunes par le biais notamment de supports numériques (capsules vidéo avec des témoignages de jeunes et de structures à relayer sur les réseaux sociaux, la plateforme Agitateurs de mobilité, etc.) ;
- › **Constituer un réseau de jeunes** en région qui ont expérimenté le dispositif Corps Européen de Solidarité et pourraient en faire la promotion auprès d'autres jeunes bourguignons-franc-comtois.

c. Renforcer les capacités des acteurs et les accompagner dans la mise en place de projets de mobilité de qualité

L'étude sur le Corps Européen a démontré que les acteurs du territoire étaient demandeurs en matière d'accompagnement, qu'ils soient expérimentés ou non. En effet, le programme européen représente beaucoup d'enjeux sur la nouvelle programmation 2021-2027, notamment en ce qui concerne le processus de labellisation ou de demande de subvention, qui requièrent une attention particulière. Il s'agirait de surcroît de pouvoir s'appuyer sur des relais territoriaux, experts du dispositif et qui pourraient permettre un accompagnement de proximité et de qualité.

Exemples d'actions proposées :

- › **Renforcer les dispositifs d'accompagnement de proximité** pour les structures souhaitant s'engager dans le CES avec une dynamique concertée des acteurs ressources en région (appuis-conseils individualisés, sessions de formations collectives, ateliers d'écriture, relecture de dossiers, mise en relation d'acteurs, maillage territorial etc.) notamment dans l'appropriation du processus de labellisation et demande de subvention, la mise en place des activités selon le volet choisi, la prise en main des plateformes en ligne, etc. ;
- › **Organiser une formation « Expert »** à destination des structures déjà engagées sur le programme en vue de leur permettre d'accompagner à leur tour des structures inexpérimentées dans la mobilisation du dispositif ;
- › **Faciliter la participation des acteurs du territoire aux formations nationales** mises en place par l'Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport.

d. Favoriser la mise en réseau des acteurs du Corps Européen de Solidarité en Bourgogne-Franche-Comté

Le besoin de mise en réseau a principalement été manifesté lors des temps d'information et d'échanges où les acteurs du territoire pouvaient se rencontrer et échanger ensemble autour du dispositif et de leurs pratiques. Bien souvent, les structures inexpérimentées peuvent se sentir désemparées face à l'offre de mobilité parfois très large, et notamment dans le Corps Européen de Solidarité qui requiert une assiduité importante. De même, dans une optique d'amélioration et de formation perpétuelle, les acteurs du territoire ont manifesté un réel intérêt à apprendre des pratiques de leurs pairs. Il s'agit d'un enjeu stratégique puisqu'il permettra d'amorcer et d'entretenir la dynamique régionale lancée autour du Corps Européen de Solidarité.

Exemples d'actions proposées :

- › **Renforcer le dialogue entre les équipes de terrain qui accompagnent les jeunes en direct et les responsables de structures** (élus de collectivités territoriales, responsables d'associations ou de fédérations, etc.) pour une meilleure appropriation du dispositif au bénéfice des jeunes.
- › **Organiser des temps de rencontres et témoignages** pour favoriser la mise en complémentarité des différents acteurs impliqués aux côtés des jeunes (acteurs de l'éducation, de la jeunesse, de l'insertion, des politiques publiques, etc.) et faciliter le partage d'expériences entre les acteurs débutants/expérimentés, l'échange de contacts de partenaires internationaux fiables pour les primo-demandeurs, etc.
- › **Pérenniser des espaces de discussion et de travail réguliers entre les acteurs engagés** sur le Corps Européen de Solidarité afin de faciliter leur coordination, la concertation et identifier l'émergence de projets ou d'outils mutualisés (formation, suivi et accompagnement des jeunes, etc.). Plus largement, il s'agit de permettre aux acteurs de définir ensemble des orientations régionales, en concertation avec l'Etat et l'Agence Erasmus + France Jeunesse et Sport, dans le but de répondre au mieux aux spécificités du territoire. Cette fonction a notamment été partiellement remplie par le comité de pilotage de l'étude.
- › **Établir un dialogue de proximité entre le niveau régional et national, puis national et européen**, faciliter le plus possible la circulation d'informations et la remontée des besoins locaux auprès de l'Agence Nationale et indirectement auprès de la Commission Européenne.

e. Faciliter le rapprochement et la complémentarité avec d'autres dispositifs de mobilité et d'engagement

L'étude a mis en exergue la nécessité de faciliter la construction d'un parcours d'engagement et d'insertion professionnelle pour les jeunes, d'où la nécessité de **faire des liens entre les dispositifs d'engagement et de mobilité internationale déjà existants.**

Exemples d'actions proposées :

- > **Rechercher les complémentarités entre le CES et les autres dispositifs de mobilité internationale** comme le volontariat de service civique à l'international ou en réciprocité, les échanges de jeunes Erasmus + ou encore les chantiers de jeunes JSI-VVSI, etc. D'autres groupes de travail déjà existants sur le territoire régional, animés par BFC International, peuvent permettre de renforcer ces liens.
- > **Faciliter les liens entre le CES et les dispositifs de l'éducation formelle** : par exemple, certains dispositifs de valorisation de l'engagement associatif des étudiants existent comme le supplément au diplôme ou encore l'open badge. Ces derniers permettent de valoriser les savoirs, savoir-être et savoir-faire acquis dans ces expériences d'engagement qui ne sont pas du tout quantifiés par des crédits ECTS.
- > **Faciliter les liens entre le CES et les programmes d'éducation à la citoyenneté mondiale et européenne au niveau local**, notamment à travers le volet « projets de solidarité » du CES. Ce volet constitue pour les jeunes l'opportunité d'expérimenter la solidarité internationale sur leur territoire (particulièrement adapté pour des jeunes éloignés, ou issus de territoires très ruraux) avant de se lancer tout de suite sur une mobilité à l'étranger. Le renforcement de ces liens serait l'occasion pour des structures du territoire de mettre un premier pas dans le dispositif et de faciliter l'émergence de projets de jeunes ayant un impact visible, concret et immédiat dans la communauté locale.

CONCLUSION

Le lancement du nouveau dispositif Corps Européen de Solidarité, descendant du SVE, représente aujourd'hui l'opportunité de renforcer la qualité et la diversité de l'offre globale de mobilité européenne et internationale proposée aux jeunes de la région. Or, les jeunes bourguignons-franc-comtois, et tout particulièrement les jeunes les plus éloignés de la mobilité européenne et internationale, ne bénéficient pas des mêmes facilités d'accès aux dispositifs de mobilité internationale tels que le CES, en comparaison d'autres jeunes français ou européens.

Face à ce constat, la conduite d'une étude régionale sur le programme CES incarnait un très bon moyen de favoriser la territorialisation, l'accessibilité et l'appropriation de ce dispositif à travers une réflexion commune sur le nombre d'acteurs mobilisés en région (prescripteurs, animateurs et responsables jeunesse, acteurs publics, etc.), leurs pratiques, leurs attentes, leurs publics cibles, leurs territoires d'activités et les conditions de mobilisation de nouvelles structures et de nouveaux jeunes, en particulier ceux éloignés de la mobilité européenne et internationale (Jeunes issus de quartier Politique de la Ville - QPV ou de zone de revitalisation rurale – ZRR, Jeunes ayant moins d'opportunité - JAMO).

Plus spécifiquement, l'étude avait pour objectif principal d'identifier les besoins et les attentes des acteurs vis-à-vis du Corps Européen de Solidarité, repérer les freins réels et présumés à son appropriation puis définir collectivement des pistes d'actions concrètes et concertées pour renforcer son développement et son impact en Bourgogne-Franche-Comté. Aujourd'hui, à l'issue de cette étude, des conclusions peuvent être tirées.

Des acteurs fortement engagés dans le domaine de la mobilité internationale

Les acteurs mobilisés lors de l'enquête et non expérimentés du dispositif étaient déjà engagés dans le domaine de la mobilité internationale. La plupart d'entre eux étant déjà en lien avec un partenaire international, souvent européen ou africain, il semble évident qu'un tel dispositif suscite leur intérêt. En effet, l'étude a permis de démontrer qu'une grande partie de ces acteurs inexpérimentés en Bourgogne-Franche-Comté entretiennent des liens forts avec l'Europe et désirent les renforcer. De même, malgré un niveau d'engagement très hétérogène, près de la moitié des acteurs ont déjà accompagné des jeunes dans le cadre de projets de mobilité internationale. Les structures déjà engagées dans le Corps Européen de Solidarité sont quant à elles déjà fortement mobilisées en menant des projets de qualité et d'envergure, en accompagnant la plupart du temps les jeunes bourguignons-franc-comtois pendant une année entière.

Les jeunes bénéficiant de cet accompagnement sont, au même titre que les structures, très différents. Les acteurs du territoire font face à un ensemble très hétérogène comprenant des jeunes aux situations très différentes, notamment à l'accueil, où ils peuvent être tant au lycée, en sortie d'études ou en recherche d'emploi. En ce qui concerne leurs niveaux d'études, ils peuvent être très variés, surtout chez les jeunes français qui partent à l'international à tout moment de leur parcours scolaire et surtout lors de leurs premières années d'études supérieures. En 2019, ce sont près de 41 jeunes français qui se sont expatriés à l'international dans 18 pays européens différents afin de vivre une expérience de volontariat. Pour autant, le pari de favoriser l'accessibilité à tous les jeunes reste encore à relever : la parité femme/homme demeure un aspect sur lequel les structures doivent concentrer leurs forces, au même titre que la réciprocité dans les échanges de jeunes avec leurs pays partenaires.

Enfin, l'étude a permis de dégager des tendances en matière de missions proposées aux jeunes et ainsi dessiner un modèle sur lequel capitaliser pour les futures structures engagées dans le CES. Ces missions reposent sur 5 thématiques en résonance avec les priorités de la Commission Européenne et adaptables dans le cadre de l'accueil ou de l'envoi : l'éducation, l'animation de territoire, l'aide à la personne, le développement durable et la coopération internationale.

Le territoire Bourgogne-Franche-Comté présente un potentiel important pour développer le CES dans différents espaces et auprès de différents publics, mais il est nécessaire que les acteurs soient accompagnés dans leurs démarches et projets pour pouvoir se renforcer, faciliter l'appropriation du dispositif et essaimer autour d'eux.

Des perspectives encourageantes pour le CES

L'étude a permis de démontrer que le nouveau programme du CES a suscité un fort intérêt auprès des acteurs inexpérimentés. La majorité d'entre eux, demandeurs d'information à propos des différents volets du dispositif, notamment les volets dédiés au volontariat et aux projets locaux de solidarité, ont souhaité l'organisation de temps d'information et d'échanges afin d'en apprendre davantage mais aussi de rencontrer les acteurs du territoire pour échanger des bonnes pratiques ou découvrir de nouvelles initiatives. Bien que le volet « Volontariat » soit le plus prisé par les acteurs enquêtés, le volet « Projet local de solidarité » n'est pas en reste. Il s'agirait d'un format de mission pour les jeunes qui pourrait tout à fait s'adapter à la crise sanitaire tout en offrant la perspective d'un premier projet de mobilité au niveau local et permettrait aux jeunes de tirer autant de savoir-faire que de savoir-être.

Presque l'entièreté des acteurs ont signifié être intéressés pour construire des projets dans le cadre du volet « Volontariat » du Corps Européen de Solidarité, en capitalisant sur leurs partenariats déjà existants ou en créant de nouveaux liens. Dans cette optique, des missions sont déjà entrevues par certains et entrent en cohérence avec les 5 thématiques déjà proposées par les acteurs expérimentés.

Globalement, les structures inexpérimentées se projettent d'ores et déjà dans le dispositif, même si elles restent freinées par différents facteurs. Parmi ceux-ci, l'information diffusée est perçue comme étant trop complexe et peu accessible pour les acteurs, qui sollicitent un appui de structures ressources ou une simplification des procédures. Aussi, l'engagement dans le programme semble ralenti par beaucoup de difficultés présumées, mais pas toujours avérées. En effet, les acteurs inexpérimentés craignent davantage les aspects pratiques et quotidiens du dispositif comme l'accompagnement des jeunes ou le financement des projets. Or les difficultés communiquées par les acteurs expérimentés ont révélé que les aspects de mise en place du projet sont les plus compliqués, comme les démarches administratives ou la recherche d'un partenaire international.

Ainsi, au regard de ces freins et difficultés, il ressort de la plupart des acteurs un fort besoin d'appui sur le dispositif CES. Cet appui de proximité, selon les problématiques des acteurs pourrait s'axer davantage sur la phase de pré-mission/construction du projet comme ce qui a pu être mis en exergue dans les difficultés, mais aussi sur la phase post-mission : l'évaluation, la promotion et la valorisation des projets menés par les acteurs.

En définitive, le Corps Européen de Solidarité est un programme évalué positivement par les acteurs l'ayant expérimenté et il semble clair qu'il suscite des enjeux et des attentes fortes au niveau régional. Consolider l'existant, favoriser les synergies et développer le dispositif sur des bases solides et durables en région, dans le souci de l'intérêt général et l'accessibilité au plus grand nombre de jeunes semblent donc être les prochaines étapes de cette étude. Mais l'enjeu majeur s'orientera autour de la prise en main des principaux bénéficiaires : les jeunes du territoire et surtout ceux les plus éloignés de la mobilité.



Pour plus de renseignements concernant le dispositif du Corps Européen de Solidarité, vous pouvez prendre contact avec :

Anna BARRAS | Responsable du Pôle Europe et Mobilité internationale
anna.barras@bfc-international.org
09 83 20 12 03 / 07 66 72 37 38

Annexe 1 : Note de cadrage de l'étude Corps Européen de Solidarité



Étude régionale sur l'engagement des acteurs de Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du Corps Européen de Solidarité (CES)

Note de cadrage – Mai 2020

Document de travail

1 - Résumé

Cette note de cadrage présente les modalités de **mise en œuvre d'une étude régionale sur le Corps Européen de Solidarité (CES) en Bourgogne-Franche-Comté**. Ciblante toutes les structures de Bourgogne-Franche-Comté (associations, collectivités territoriales et regroupements, institutions, etc.) engagées ou intéressées par ce champ d'action, cette étude aura pour objectif principal d'identifier les besoins et les attentes des acteurs vis-à-vis du Corps Européen de Solidarité, repérer les freins réels et présumés à son appropriation et définir collectivement des pistes d'actions concrètes et concertées pour renforcer son développement et son impact en Bourgogne-Franche-Comté. **Cette étude est co-portée par BFC International et la DRDJSCS de Bourgogne-Franche-Comté et s'appuie sur un comité de pilotage régional multi-acteurs.**

2 - Présentation de la démarche conjointe BFC International / DRDJSCS

BFC International est un réseau régional multi-acteurs dédié à la coopération internationale en Bourgogne-Franche-Comté. Il a pour objectif de **renforcer la qualité et l'impact des initiatives de coopération internationale** sur le territoire régional. Dans un esprit d'intérêt général, il propose des **outils accessibles à tous les publics** (particuliers, associations, collectivités, institutions, acteurs économiques, etc.) et oriente ses activités en complémentarité des politiques publiques afin de faciliter leurs déclinaisons opérationnelles. Les actions conduites par BFC International s'articulent autour de l'identification des acteurs et actrices et leurs projets, de l'information et de la promotion des initiatives, de l'accompagnement des porteurs de projets, de la mise en réseau et de l'animation territoriale. Elles s'inscrivent dans une logique de subsidiarité et d'accompagnement de proximité, et contribuent à **renforcer les capacités du territoire et de ses acteurs à prendre en compte la dimension « globale » du développement.**

Pour connaître plus finement les besoins et attentes des acteurs du territoire, BFC International **s'appuie régulièrement sur des comités de pilotage régionaux multi-acteurs pour conduire des travaux d'étude** et ainsi explorer des thématiques encore relativement peu documentées à l'échelle régionale mais pour lesquelles une portée stratégique et opérationnelle est identifiée.

Tout au long de cette étude régionale le rôle de BFC International et de la DRDJSCS consiste principalement à **animer et à coordonner la dynamique sur le plan technique**. Cette coordination technique est assurée par le biais de réunions de travail régulières lors desquelles sont posées les principales orientations de l'étude et

préparées les réunions du comité de pilotage régional (proposition de documents techniques, co-animation des réunions et rédaction de compte-rendu etc.). Les deux structures ont également en charge la conduite et l'administration des questionnaires et des entretiens, l'analyse des données et la rédaction d'un rapport d'étude et d'une synthèse.

Le **comité de pilotage régional multi-acteurs** valide quant à lui les orientations de l'étude en vérifiant l'adéquation entre les objectifs fixés et les besoins et attentes exprimés par les acteurs du territoire. Il veille à l'appropriation de la démarche de concertation régionale par les structures et habitants de Bourgogne-Franche-Comté. Il assure le suivi et le bon déroulement des activités liées à l'étude (participation aux entretiens, organisation de temps d'information et d'échanges, relecture, modification et validation des documents de travail proposés etc.). Le comité de pilotage se réunit régulièrement afin de faire des points d'étapes sur la conduite de l'étude (tous les trois mois environ) et prolonger les questionnements qu'elle soulève.

Dans ce cadre, BFC International et la DRDJSCS restent garants que les actions menées s'inscrivent dans une **dynamique participative ascendante et répondent ainsi au mieux à l'intérêt général**.

3 - Contexte et enjeux

Le **Corps Européen de Solidarité (CES)** est un dispositif porté par la Commission Européenne qui vise le soutien au **volontariat individuel et collectif**, aux **mobilités à visées professionnelles** (stage ou emploi) et aux **projets de solidarité** pour des jeunes de toute l'Union Européenne. En l'occurrence, ce dispositif s'inscrit dans la continuité d'autres programmes européens de jeunesse et de solidarité qui ont fait leurs preuves, notamment le Service Volontaire Européen (SVE).

Le Corps Européen de Solidarité constitue un outil particulièrement intéressant à plusieurs égards :

- > À travers un engagement de plus ou moins longue durée, le CES permet aux jeunes de vivre une **expérience individuelle ou collective de mobilité européenne et internationale**, synonyme de découvertes, d'apprentissages et d'ouverture au monde ;
- > Il est l'occasion pour les jeunes de **déconstruire un certain nombre de stéréotypes**, de mieux appréhender la notion d'altérité et de prendre conscience de l'interculturalité ;
- > Il permet également aux jeunes de **développer de nouvelles compétences** et appétences pour mieux construire leurs parcours et les dote de clés pour faciliter leur insertion professionnelle ;
- > Il offre aux jeunes la possibilité **d'agir concrètement en faveur d'une Europe solidaire**, soudée et inclusive et ainsi de **se développer en tant que citoyens actifs**.

La mise en place récente du Corps Européen de Solidarité constitue donc l'opportunité de **renforcer la qualité et la diversité de l'offre globale de mobilité européenne et internationale proposée aux jeunes**.

Toutefois, le Corps Européen de Solidarité représente un champ des possibles encore très largement sous-investi par les structures locales. En effet, seules **5 organisations de Bourgogne-Franche-Comté**⁵ se sont d'ores et déjà saisies du dispositif et parmi elles, une seule structure à dimension régionale dispose d'un label de qualité. Aussi, les jeunes bourguignons-franc-comtois, et tout particulièrement les jeunes les plus éloignés de la mobilité européenne et internationale, ne bénéficient pas des mêmes facilités d'accès à ces dispositifs que d'autres jeunes français ou européens.

Face à ce constat, un premier enjeu est donc de **favoriser la territorialisation, l'accessibilité et l'appropriation de ce dispositif** à travers une réflexion commune sur le nombre d'acteurs mobilisés en région (prescripteurs, animateurs et responsables jeunesse, acteurs publics, etc.), leurs pratiques, leurs attentes, leurs publics cibles, leurs territoires d'activités et les conditions de mobilisation de nouvelles

⁵ CEMEA Bourgogne-Franche-Comté, Ville de Nevers, Ville de Dijon, Département du Territoire de Belfort, Léo Lagrange Centre-Est.

structures et de nouveaux jeunes, en particulier ceux éloignés de la mobilité européenne et internationale (Jeunes issus de quartier Politique de la Ville - QPV ou de zone de revitalisation rurale – ZRR, Jeunes ayant moins d'opportunité - JAMO).

De même, le contexte de crise sanitaire mondiale liée à la pandémie de Covid-19 que nous traversons actuellement nous oblige plus que jamais à **réfléchir aux évolutions des formes d'organisation, d'engagement et de mobilité des jeunes**. Cette étude aura donc également pour enjeu de porter un regard plus affûté sur la qualité des missions proposées aux jeunes, le sens et la pertinence des projets menés, voire l'adaptation des dispositifs de mobilité en vue de l'après-crise. En filigrane, l'étude invitera chacun à repenser ce qui « fait solidarité » en France et en Europe.

Pour répondre à ces questionnements, BFC International et la DRDJSCS, avec l'appui d'un comité de pilotage régional multi-acteurs, initient la conduite d'une étude régionale sur « l'engagement des acteurs de Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du Corps Européen de Solidarité ».

4 - Objectifs de l'étude

L'étude régionale vise globalement à **renforcer l'utilisation, l'appropriation et l'impact du Corps Européen de Solidarité par les structures et les jeunes de Bourgogne-Franche-Comté**.

Plus spécifiquement, ce travail a pour objectifs :

- › **Identifier les acteurs du territoire** mobilisés et/ou intéressés, leurs pratiques, leurs attentes et leurs besoins vis-à-vis du Corps Européen de Solidarité ;
- › **Repérer les freins rencontrés** par les acteurs déjà impliqués sur le dispositif ainsi que les obstacles et les leviers présumés à son appropriation par de nouveaux acteurs ;
- › **Identifier des bonnes pratiques** et des ressources en région sur le Corps Européen de Solidarité et réfléchir collectivement à leur essaimage au plus grand nombre ;
- › **Identifier des missions potentielles** de Corps Européen de Solidarité, en France et à l'étranger, et **d'encourager les échanges en réciprocité** avec les organisations partenaires des acteurs de Bourgogne-Franche-Comté ;
- › **Définir collectivement des pistes d'actions concrètes et concertées** pour développer le Corps Européen de Solidarité en Bourgogne-Franche-Comté ;
- › **Renforcer l'engagement des jeunes bourguignons franc-comtois** dans des actions de solidarité et de volontariat pour imaginer l'après-crise sanitaire.
- › **Faciliter une complémentarité plus fine entre les dispositifs de mobilité** existants (notamment Service Civique à l'international et en réciprocité et Erasmus+) afin d'inscrire le Corps Européen de Solidarité dans un **parcours d'engagement** chez les jeunes.

5 - Cibles de l'étude

- › **Structures d'intermédiation, d'accompagnement ou d'information jeunesse** (fédérations d'éducation populaire, réseau de missions locales, réseau Information Jeunesse, réseau des centres sociaux ; Maison de l'Europe, MJC, plateforme Agitateurs de mobilité, etc.) ;
- › **Collectivités territoriales et regroupements de Bourgogne-Franche-Comté ;**
- › **Institutions et établissements d'enseignement et de formation** de Bourgogne-Franche-Comté (académie de Besançon, académie de Dijon, lycées agricoles, Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles - CFPPA, Maison Familiale Rurale - MFR, Universités de Bourgogne et de Franche-Comté, CROUS etc.) ;

- › **Acteurs de la coopération et des partenariats européens**, notamment envoyant ou souhaitant envoyer ou accueillir des jeunes via le Corps Européen de Solidarité (comités de jumelage, associations culturelles, sportives, de solidarité internationale, etc.) ;
- › **Services déconcentrés de l'État (DRDJSCS, DRAAF, DIRECCTE, etc.)** ;
- › **Toute autre structure intéressée** par le développement du Corps Européen de Solidarité.

6 - Résultats attendus

À court terme :

- › Un **état des lieux des acteurs** engagés sur le Corps Européen de Solidarité est élaboré (partenaires et territoires concernés, thématiques et actions menées, publics visés etc.) ;
- › Un **rapport d'étude** est réalisé et propose une feuille de route régionale concertée pour le développement du dispositif en Bourgogne-Franche-Comté ;
- › Une **synthèse** des principaux résultats de l'étude est établie et sert de support de diffusion et de vulgarisation au grand public ;
- › Des **fiches projets** sont réalisées et permettent de promouvoir des initiatives locales et d'essaimer des **bonnes pratiques** à l'échelle régionale ;
- › Au moins **4 temps d'information et d'échanges** sont organisés sur le territoire régional et mobilisent une diversité d'acteurs publics, institutionnels et associatifs ;

À moyen terme :

- › Les liens entre les acteurs du territoire sont renforcés grâce à la pérennisation **d'espaces de concertation réguliers** (comité de pilotage, temps d'échanges, groupe de travail) ;
- › Un **réseau de structures locales** en capacité de co-construire des stratégies partagées, d'identifier des synergies et de mettre en œuvre des activités conjointes et coordonnées en région est constitué ;
- › Les **acteurs du territoire sont informés** des modalités et spécificités du Corps Européen de Solidarité et sont en capacité d'accompagner davantage de jeunes bourguignons-franc-comtois dans le montage de leur projet de mobilité européenne et internationale ;
- › Les **initiatives qui contribuent au développement de la mobilité** des jeunes bourguignons-franc-comtois dans le cadre du CES sont identifiées et valorisées sur le territoire régional ;
- › La **complémentarité et la cohérence des projets** de mobilité via le CES, en lien avec les autres dispositifs de mobilité existants en Bourgogne-Franche-Comté, est renforcée notamment entre les acteurs travaillant sur des zones géographiques, des thématiques ou avec des publics similaires.
- › Un **maximum de jeunes bourguignons-franc-comtois**, et plus particulièrement des publics éloignés des opportunités de mobilité européenne et internationale (ZRR, QPV, etc.) ont un accès facilité au dispositif Corps Européen de Solidarité en région et bénéficient d'une expérience réussie de mobilité européenne et internationale ou d'échanges de jeunes internationaux en région par l'intermédiaire du CES.

7 - Méthodologie

- › **Recensement des acteurs** engagés ou susceptibles d'être intéressés par le CES notamment à partir du répertoire des acteurs de BFC International, des données de la DRDJSCS, et d'autres sources (MEAE, AFCCRE, Agence Erasmus+ etc.) ;
- › **Réalisation d'un questionnaire en ligne** à destination des acteurs impliqués ou souhaitant

s'investir sur le CES en région, proposé et validé en comité de pilotage puis administré sur le terrain (enquête quantitative) ;

- › **Conduite d'entretiens approfondis** individuels et collectifs menés auprès des principaux acteurs identifiés (enquête qualitative) ;
- › **Organisation de temps d'information et d'échanges** sur le territoire régional afin de mobiliser les acteurs impliqués ou intéressés par le CES autour de problématiques partagées (échanges de bonnes pratiques, freins rencontrés - réels ou présumés - sur ce type de projets, opportunités de financements, mise en réseau, etc.) ;
- › **Traitement et analyse des données** récoltées sur le terrain et formulation des premiers résultats qui seront partagés et discutés en comité de pilotage ;
- › **Élaboration d'un rapport global et d'une synthèse** de l'étude validés par le comité de pilotage ;
- › **Restitution publique** des résultats auprès des personnes et structures enquêtées et du grand public.

8 - Comité de pilotage prévisionnel

Afin d'assurer la mise en œuvre et le suivi de cette étude, un comité de pilotage régional multi-acteurs se réunira tous les deux mois. Il sera composé de (liste indicative – sous réserve de modifications) :

Collectivités territoriales :

- › Région Bourgogne-Franche-Comté
- › Département du Territoire de Belfort
- › Ville de Dijon
- › Ville de Nevers
- › Etc.

Institutions :

- › Maison de l'Europe de Bourgogne-Franche-Comté
- › DRAREIC de Bourgogne-Franche-Comté
- › DRDJSCS de Bourgogne-Franche-Comté
- › DIRECCTE de Bourgogne-Franche-Comté
- › APRECA
- › DRAAF de Bourgogne-Franche-Comté
- › Etc.

Associations :

- › Atelier Mobilité Léo Lagrange Dijon
- › BFC International
- › CEMEA Bourgogne-Franche-Comté
- › CRIJ Bourgogne-Franche-Comté
- › Centre de Beaumotte - Solidarités Jeunesses
- › Fédération régionale des Centres sociaux
- › Fédération régionale des MJC
- › Fédération régionale des MFR
- › Fédération régionale des Missions locales
- › Etc.

Des structures nationales pourront également être associées au comité de pilotage (Agence Erasmus +, Agence du Service Civique, France Volontaires, etc.).

9 - Calendrier prévisionnel

- › **Mercredi 17 juin 2020 (10h – 12h)** : 1^{re} rencontre du comité de pilotage régional multi-acteurs (visioconférence)
- › **Juin-Septembre 2020** : organisation d'entretiens individuels et de temps d'information et d'échanges collectifs avec les acteurs du territoire régional
- › **Octobre 2020** : 2^e rencontre du comité de pilotage et bilan à mi-parcours de l'étude.
- › **Octobre-Novembre 2020** : traitement des données et rédaction du rapport final
- › **Décembre 2020** : 3^e rencontre du comité de pilotage et proposition d'une première version du rapport d'étude
- › **Février 2021** : restitution de l'étude, diffusion des résultats auprès des enquêtés et des partenaires, mise en place d'un plan d'action.

10 - Contacts

Mme Gena ROTA – Chargée de mission coopération européenne et chantiers de jeunes à l'international, BFC International – Courriel : gena.rota@bfc-international.org - Tél : 06 60 96 56 66

Mme Patricia CHASTEL – Conseillère d'Éducation Populaire et de Jeunesse, Pôle « Jeunesse Égalité et Citoyenneté », DRDJSCS de Bourgogne-Franche-Comté – Courriel : patricia.chastel@jcs.gouv.fr – Tél : 03 81 21 60 45

Annexe 2 : Questionnaire à destination des structures inexpérimentées du CES

02/03/2022 13:53

Etude régionale - Le Corps Européen de Solidarité en Bourgogne-Franche-Comté

Etude régionale - Le Corps Européen de Solidarité en Bourgogne-Franche-Comté

Le Corps Européen de Solidarité (CES) est un dispositif porté par la Commission Européenne s'inscrivant dans la continuité du Service Volontaire Européen (SVE) et qui vise à soutenir des projets solidaires menés par des jeunes de toute l'Union Européenne dans 3 volets :

- Projets de volontariat : pour favoriser l'envoi et l'accueil de volontaires dans le cadre de missions individuelles ou collectives d'intérêt général utiles à la communauté.
- Stages/emplois : pour favoriser l'accueil ou l'envoi de jeunes dans le cadre de stages et/ou d'emplois au sein d'organismes publics ou privés.
- Projets de solidarité : pour soutenir des groupes de jeunes dans la mise en place d'actions d'entraide sur leur propre territoire.

Encore méconnu par les structures du territoire régional, le CES représente l'opportunité de renforcer la qualité et la diversité de l'offre globale de mobilité européenne et d'engagement proposée aux jeunes bourguignons-franc-comtois. Pour répondre à cet enjeu, le réseau BFC International et la DRJSCS de Bourgogne-Franche-Comté en partenariat avec un comité de pilotage régional multi-acteurs lancent une étude régionale sur le Corps Européen de Solidarité en Bourgogne-Franche-Comté.

Durée du questionnaire : 5 à 10min

Contact : Gena ROTA - Chargée de mission au sein de BFC International (gena.rota@bfc-international.org / 07.66.72.37.38)

*Obligatoire

PARTIE 1 - L'IDENTITÉ DE VOTRE STRUCTURE

1. Nom de votre structure *

2. Statut juridique de votre structure *

Une seule réponse possible.

- Association loi 1901
- Collectivité territoriale ou regroupement
- Etablissement d'éducation ou de formation
- Institution
- Entreprise
- Service déconcentré de l'Etat
- Autre : _____

3. Nombre de salariés travaillant dans votre structure *

4. Adresse postale de votre structure *

5. Votre nom *

6. Votre fonction au sein de la structure *

7. Votre courriel *

8. Votre structure est-elle une délégation de structure nationale ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

9. Si oui, laquelle ?

10. Votre structure est-elle affiliée à des réseaux, fédérations ou collectifs ? *

Une seule réponse possible.

Oui

Non

11. Si oui, lesquels ?

12. Dans quel(s) domaine(s) principaux votre structure agit-elle ? 3 réponses maximum *

Plusieurs réponses possibles.

- Social et médico-social
- Insertion professionnelle
- Education et formation
- Culture et loisirs
- Patrimoine
- Sport
- Environnement
- Jeunesse - Information jeunesse
- Mobilité internationale
- Tourisme
- Economie - Commerce
- Industrie
- Agriculture
- Solidarité internationale
- Politiques publiques et développement local

Autre : _____

13. Votre structure est-elle en lien avec un public jeune ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

14. Si oui, quel est votre rôle principal auprès de ces jeunes ?

Plusieurs réponses possibles.

- Structure d'information ou d'orientation
- Structure d'animation
- Structure de formation
- Structure de financement
- Structure d'intermédiation (mise à disposition de jeunes auprès d'autres structures)

Autre : _____

15. Si oui, quel est le profil des jeunes avec qui vous avez l'habitude de travailler ?

Plusieurs réponses possibles.

- Jeunes en formation primaire ou secondaire
- Jeunes en études supérieures
- Jeunes issus de zones de revitalisation rurale (ZRR) ou quartiers politique de la ville (QPV)
- Jeunes à besoins éducatifs particuliers
- Jeunes en situation de handicap
- Jeunes en emploi
- Jeunes sans emploi

PARTIE 2 - L'ENGAGEMENT DE VOTRE STRUCTURE SUR LE CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ

Le Corps Européen de Solidarité en quelques mots



http://youtube.com/watch?v=T_LaNTyYA-

[O](#)

16. Votre structure connaît-elle le dispositif Corps Européen de Solidarité ? *

Une seule réponse possible.

	1	2	3	4	5	
Non, pas du tout	<input type="radio"/>	Oui, très bien				

17. Votre structure est-elle déjà engagée sur le dispositif Corps Européen de Solidarité ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

PARTIE 3 - RÉSERVÉE AUX STRUCTURES N'ETANT PAS ENCORE ENGAGÉES SUR LE DISPOSITIF CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ

18. Selon vous, pourquoi votre structure n'est-elle pas engagée sur le dispositif Corps Européen de Solidarité à l'heure actuelle ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Méconnaissance du dispositif
- Manque de moyens financiers dédiés
- Manque de temps ou de compétences spécifiques pour accompagner des jeunes en CES
- Démarches administratives trop contraignantes (labellisation, demande de subvention, etc.)
- Aspects logistiques trop lourds (transport, hébergement)
- Difficultés à identifier un partenaire à l'étranger
- Difficultés à communiquer avec un partenaire à l'étranger (langue, culture)
- Difficultés pour définir une mission en adéquation avec les besoins de la structure
- Difficultés pour recruter des jeunes et répondre à leurs attentes
- Contexte sécuritaire et/ou sanitaire peu propice
- Développer ce type d'activité n'est pas une priorité pour votre structure

Autre : _____

19. Selon vous, l'information dont vous disposez en Bourgogne-Franche-Comté sur le Corps Européen de Solidarité est : *

Plusieurs réponses possibles.

- Facilement accessible - visible
- Difficilement accessible - peu visible
- Inexistante
- Incompréhensible - peu claire
- Claire
- Vague - trop générale
- Précise - adapté à mes besoins

Autre : _____

20. Avez-vous déjà participé à un temps d'information ou à une formation sur le Corps Européen de Solidarité ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

21. Si oui, quel en était l'organisateur ?

22. Seriez-vous intéressé.e par l'organisation d'un temps d'information ou d'une formation sur le Corps Européen de Solidarité en région ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

23. Sur quel(s) volet(s) du Corps Européen de Solidarité souhaiteriez-vous être plus particulièrement renseigné.e ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Volontariat
- Stage ou emploi
- Projet local de solidarité
- Tous
- Aucun

24. Quels appuis seraient nécessaires selon vous, pour permettre à votre structure d'accompagner des jeunes dans le cadre du Corps Européen de Solidarité ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Appui sur les démarches administratives (demande de labellisation et/ou de subvention)
- Formation à la méthodologie de ce type de projet
- Appui à la construction et/ou au suivi des missions pour les jeunes
- Appui à la sélection/recrutement des jeunes
- Mise en relation avec des partenaires européens
- Renforcement linguistique
- Mobilisation de co-financements
- Appui à la valorisation/promotion des projets menés
- Appui sur le suivi et l'orientation des jeunes après leur expérience CES
- Appui à la mise en place d'outils d'évaluation du projet

Autre : _____

25. Parmi tous ces outils, que considérez-vous comme le plus important ? *

26. A l'avenir, votre structure serait-elle intéressée pour développer un projet dans le cadre du Corps Européen de Solidarité ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

27. Si non pourquoi ?

28. Si vous en aviez la possibilité, sur quel(s) volet(s) du dispositif CES souhaiteriez-vous développer un projet en particulier ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Volontariat individuel
 Volontariat en équipe
 Stage
 Emploi
 Projet local de solidarité

29. Quel.s pourrai.en.t être le ou les rôles de votre structure dans ce projet ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Structure d'accueil de jeunes étrangers en France (partenaire d'un projet)
 Structure d'envoi de jeunes français à l'étranger (partenaire d'un projet)
 Structure de coordination (pilotage et gestion financière/technique d'un projet)
 Structure d'appui (pour un groupe de jeunes menant un projet local de solidarité)
 Structure d'information ou d'orientation jeunesse
 Structure de financement
 Structure de formation

Autre : _____

30. Avez-vous déjà des idées de thématiques prioritaires en lien avec votre domaine d'intervention qui pourraient conduire à la création d'une mission pour des jeunes en CES ? (ex : prévention du changement climatique, inclusion sociale, citoyenneté et participation démocratique, etc.) *

31. Globalement, qu'attendez-vous d'une étude régionale sur le Corps Européen de Solidarité ? *

PARTIE 4 - L'ENGAGEMENT A L'INTERNATIONAL DE VOTRE STRUCTURE

32. Votre structure dispose-t-elle déjà de partenariats avec des structures situées en Europe ou à l'international ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

33. Si non, selon vous pourquoi ?

Plusieurs réponses possibles.

- Le domaine d'activité de votre structure se situe principalement au local
- Manque de ressources financières suffisantes pour développer des actions à l'international
- Manque de temps dédié ou compétences spécifiques pour développer des actions à l'international
- Le public de votre structure n'en exprime pas la demande
- Manque global d'information sur les possibilités d'actions à l'international, les aides et dispositifs existants
- Votre structure n'est pas intéressée par la dimension internationale

Autre : _____

34. Si oui, envisageriez-vous de développer un projet avec un ou plusieurs de vos partenaires internationaux actuels dans le cadre du Corps Européen de Solidarité ?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

35. Si oui, quels seraient les principaux pays d'implantation de ces structures partenaires ?

36. A l'avenir, souhaiteriez-vous développer des partenariats en Europe ou à l'international ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non
- Non, votre structure souhaite poursuivre les partenariats déjà existants

37. Si oui, pourriez-vous préciser la ou les zones géographiques dans lesquelles votre structure souhaiterait développer un partenariat ?

PARTIE 5 - L'ENGAGEMENT SUR D'AUTRES DISPOSITIFS DE MOBILITÉ INTERNATIONALE

38. Votre structure est-elle déjà engagée spécifiquement dans des projets de mobilité internationale ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

39. Si oui, de quel.s type.s de mobilité internationale s'agit-il ?

Plusieurs réponses possibles.

- Mobilité de jeunes mineurs
- Mobilité de jeunes adultes (18 à 30 ans)
- Mobilité d'adultes (+ de 30ans)
- Mobilité individuelle
- Mobilité collective
- Mobilité dans un cadre éducatif ou de formation
- Mobilité volontaire ou d'engagement
- Mobilité professionnelle

Autre : _____

40. Avez-vous, dans ce cadre déjà des expériences d'utilisation ou d'animation de dispositifs spécifiques de mobilité internationale ?

Plusieurs réponses possibles.

- Service civique à l'international ou en réciprocité
- Programme ERASMUS+
- Programmes de volontariats franco-allemands de l'OFAJ (VEFA, VCFA, etc.)
- Chantiers de jeunes solidaires du FONJEP (JSI-VVV/SI)
- Volontariats de Solidarité Internationale (VSI) ; en entreprise (VIE) ou en administration (VIA)
- Programme Stage Monde
- Programme Eurodyssée
- Programmes régionaux Aquisis ou Dynastage

Autre : _____

41. Autres remarques

Annexe 3 : Questionnaire à destination des structures expérimentées du CES

02/03/2022 13:54

Étude régionale - Bilan du dispositif CES pour les structures expérimentées en Bourgogne-Franche-Comté

Étude régionale - Bilan du dispositif CES pour les structures expérimentées en Bourgogne-Franche-Comté

Le Corps Européen de Solidarité (CES) est un dispositif porté par la Commission Européenne s'inscrivant dans la continuité du Service Volontaire Européen (SVE) et qui vise à soutenir des projets solidaires menés par des jeunes de toute l'Union Européenne dans 3 volets :

- Projets de volontariat : pour favoriser l'envoi et l'accueil de volontaires dans le cadre de missions individuelles ou collectives d'intérêt général utiles à la communauté.
- Stages/emplois : pour favoriser l'accueil ou l'envoi de jeunes dans le cadre de stages et/ou d'emplois au sein d'organismes publics ou privés.
- Projets de solidarité : pour soutenir des groupes de jeunes dans la mise en place d'actions d'entraide sur leur propre territoire.

Encore méconnu par les structures du territoire régional, le CES représente l'opportunité de renforcer la qualité et la diversité de l'offre globale de mobilité européenne et d'engagement proposée aux jeunes bourguignons-franc-comtois. Pour répondre à cet enjeu, le réseau BFC International et la DRJSCS de Bourgogne-Franche-Comté en partenariat avec un comité de pilotage régional multi-acteurs lancent une étude régionale sur le Corps Européen de Solidarité en Bourgogne-Franche-Comté.

Durée du questionnaire : 5 à 10min

Merci de prendre 2019 come année de référence pour répondre aux questions.

Contact :

Gena ROTA - Chargée de mission à BFC International (gena.rota@bfc-international.org / 07.66.72.37.38)

Benjamin MICHEL - Chargé de mission apprenti à BFC International (benjamin.michel@bfc-international.org / 07.67.67.03.92)

***Obligatoire**

PARTIE 1 : IDENTITE DE VOTRE STRUCTURE

1. Nom de votre structure *

2. Statut juridique de votre structure *

Une seule réponse possible.

- Association loi 1901
- Collectivité territoriale ou regroupement
- Etablissement d'éducation ou de formation
- Institution
- Entreprise
- Service déconcentré de l'Etat
- Autre : _____

https://docs.google.com/forms/d/1Lq7DxzZhA2ErCc-SlcmyT_2_I5UdWSGIJr-cPILQ6RY/edit

1/24

3. Nombre de salariés travaillant dans votre structure *

Une seule réponse possible.

- 0
- 1 à 9
- 10 à 49
- 50 à 249
- 250 ou plus

4. Votre nom *

5. Votre fonction au sein de la structure *

6. Votre adresse e-mail *

7. Votre structure est-elle une délégation de structure nationale ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

8. Si oui, laquelle ?

9. Votre structure est-elle affiliée à des réseaux, fédérations ou collectifs ?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non
- Autre : _____

10. Si oui, lesquels ?

11. Dans quel domaine principal votre structure agit-elle ? *

Une seule réponse possible.

- Social et médico-social
- Insertion professionnelle
- Education et formation
- Culture et loisirs
- Patrimoine
- Sport
- Environnement
- Jeunesse - Information jeunesse
- Mobilité internationale
- Tourisme
- Economie - Commerce
- Industrie
- Agriculture
- Solidarité Internationale
- Politiques publiques et développement local
- Autre : _____

12. Votre structure est-elle en lien avec un public jeune ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

13. Si oui, quel est votre rôle principal auprès de ces jeunes ?

Plusieurs réponses possibles.

- Structure d'information ou d'orientation
- Structure d'animation
- Structure de formation
- Structure de financement
- Structure d'intermédiation (mise à disposition de jeunes auprès d'autres structures)

Autre : _____

14. Si oui, quel est le profil des jeunes avec qui vous avez l'habitude de travailler ?

Plusieurs réponses possibles.

- Jeunes en formation primaire ou secondaire
- Jeunes en études supérieures
- Jeunes issus de zones de revitalisation rurale (ZRR) ou quartiers politique de la ville (QPV)
- Jeunes à besoins éducatifs particuliers
- Jeunes en situation de handicap
- Jeunes actifs
- Jeunes demandeurs d'emploi

Autre : _____

PARTIE 2 - Prise en main
du dispositif

Pour répondre à certaines questions, merci de prendre 2019
comme année de référence.

15. Comment avez-vous connu le dispositif du Corps Européen de Solidarité (CES) ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Structures ressources ou partenaires du territoire
- Structures partenaires à l'étranger
- Communication de l'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport
- Sollicitation de jeunes
- Recherches personnelles (sites internet, forums, réseaux sociaux, presse, etc.)

Autre : _____

16. Selon vous, l'information dont vous disposez en Bourgogne-Franche-Comté sur le CES est actuellement :

Une seule réponse possible.

- Facile d'accès – visible
- Difficile d'accès – peu visible
- Inexistante
- Incompréhensible – peu claire
- Claire
- Vague – trop générale
- Adaptée à mes projets
- Autre : _____

17. Quelles démarches avez-vous entrepris pour accéder au dispositif ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Vous disposez déjà des accréditations pour le Service Volontaire Européen ou Erasmus+
- Vous avez effectué une demande de labellisation spécifique pour le CES
- Vous pensez effectuer une demande de labellisation spécifique pour le CES en 2020/2021
- Vous n'avez pas besoin de labellisation car vous appuyez des jeunes sur le volet projet de solidarité
- Autre : _____

18. Avez-vous rencontré des difficultés dans vos démarches pour accéder au dispositif ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

19. Votre structure dispose-t-elle d'un ou plusieurs des labels de qualité CES suivants : *

Plusieurs réponses possibles.

- Label volontariat – Rôle d'accueil
- Label volontariat – Rôle de soutien (envoi)
- Label volontariat - Rôle de coordination
- Label stage
- Label emploi
- Aucun

20. Sur quel(s) volet(s) du Corps Européen de Solidarité votre structure a-t-elle déjà une expérience d'accompagnement de jeunes ? *

Plusieurs réponses possibles.

- Volontariat
 Stage/emploi
 Projet local de solidarité

Volontariat :
retour
d'expérience

Si non concerné par le volontariat, passer à la section suivante en cliquant sur le bouton "suivant" tout en bas de cette page.

Pour répondre à certaines questions, merci de prendre 2019 comme année de référence.

21. Dans quel cadre le volontariat est-il mené par votre structure ?

Une seule réponse possible.

- Projets de volontariat
 Partenariats de volontariat (accord cadre de 3 ans avec le partenaire)

22. Quels types de volontariat sont mis en œuvre par votre structure ?

Plusieurs réponses possibles.

- Volontariat individuel
 Volontariat collectif
 Volontariat collectif dans des domaines hautement prioritaires

Autre : _____

23. Quel était le rôle de votre structure dans l'accompagnement des jeunes ?

Plusieurs réponses possibles.

- Soutien de jeunes français (envoi à l'étranger)
 Accueil de jeunes étrangers dans votre structure
 Mise à disposition de jeunes – Intermédiation
 Formation de jeunes
 Information et orientation des jeunes
 Financement
 Appui administratif

Autre : _____

Soutien de jeunes français (envoi à l'étranger)

Si non concerné, passer à la partie suivante

24. Combien de jeunes avez-vous fait partir dans le cadre d'un volontariat individuel ou collectif ?

Plusieurs réponses possibles.

	Filles	Garçons
1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

25. Parmi ces jeunes, certains étaient-ils des JAMO (Jeunes Ayant Moins d'Opportunités) ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

26. Quel est l'âge moyen des volontaires accompagnés ?

27. Les volontaires ont-ils été mis à disposition par une structure d'intermédiation ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

28. Quelle était leur situation au début de la mission ?

Une seule réponse possible.

- Lycéen-ne
- Etudiant-e
- Etudiant-e – césure ou réorientation (entre deux années)
- Sortie récente d'études
- En emploi
- Sans emploi
- Autre : _____

29. Quels étaient les niveaux d'étude des volontaires envoyés par votre structure ?

Une seule réponse possible.

- Aucun
- Inférieur au Bac
- Bac ou équivalent
- De bac +1 à +3
- De bac +4 à +5
- Supérieur à bac +5
- Autre : _____

30. Dans quels pays partenaires les jeunes ont-ils effectué leur mission ? Préciser le nombre par pays

31. Quelle était la durée des missions proposées ?

32. Quelles étaient les principales thématiques des missions de volontariat ?

33. Les projets accompagnés ont-ils bénéficié d'un soutien financier par votre structure ?

Une seule réponse possible.

Oui

Non

Accueil de jeunes

Si non concerné, passer à la partie suivante

34. Combien de jeunes avez-vous accueilli dans le cadre d'un volontariat individuel ou collectif ?

Plusieurs réponses possibles.

	Filles	Garçons
1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

35. Parmi ces jeunes, certains étaient-ils des JAMO (Jeunes Ayant Moins d'Opportunités) ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

36. Quel est l'âge moyen des volontaires accueillis ?

37. De quels pays étaient issus ces jeunes ? Merci de préciser le nombre de jeunes par pays.

38. Les volontaires ont-ils été mis à disposition par une structure d'intermédiation ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

39. Quelle était leur situation au début de la mission ?

Une seule réponse possible.

- Lycéen-ne
 Etudiant-e
 Etudiant-e – césure ou réorientation (entre deux années)
 Sortie récente d'études
 En emploi
 Sans emploi
 Autre : _____

40. Quels étaient les niveaux d'études des volontaires envoyés par votre structure ?

Une seule réponse possible.

- Aucun
- Inférieur au Bac
- Bac ou équivalent
- De bac +1 à +3
- De bac +4 à +5
- Supérieur à bac +5
- Autre : _____

41. Quelle était la durée des missions proposées ?

42. Quelles étaient les principales thématiques des missions de volontariat ?

43. Les projets accompagnés ont-ils bénéficié d'un soutien financier par votre structure ?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

Mise à disposition de jeunes (intermédiation)

Si non concerné, passer à la partie suivante

44. En 2019, combien de jeunes avez-vous mis à la disposition d'autres structures du territoire pour effectuer un volontariat dans le cadre du CES ?

Stage/emploi :
retour
d'expérience

Si non concerné par les stages/emplois, passer à la section suivante en cliquant sur le bouton "suivant" tout en bas de cette page.

Pour répondre à certaines questions, merci prendre 2019 comme année de référence

45. Quel était le rôle de votre structure dans l'accompagnement des jeunes ?

Plusieurs réponses possibles.

- Soutien de jeunes français (envoi à l'étranger)
- Accueil de jeunes étrangers dans votre structure
- Mise à disposition de jeunes – Intermédiation
- Formation de jeunes
- Information et orientation des jeunes
- Financement
- Appui administratif

Autre : _____

Soutien de jeunes français (envoi à l'étranger)

Si non concerné, passer à la partie suivante

46. Combien de jeunes avez-vous fait partir dans le cadre d'un stage ?

Plusieurs réponses possibles.

	Filles	Garçons
1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

47. Combien de jeunes avez-vous fait partir dans le cadre d'un emploi ?

Plusieurs réponses possibles.

	Filles	Garçons
1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

48. Parmi ces jeunes, certains étaient-ils des JAMO (Jeunes Ayant Moins d'Opportunités) ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

49. Quel est l'âge moyen des jeunes en stage ou emploi ?

50. Les jeunes ont-ils été mis à disposition par une structure d'intermédiation ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

51. Quelle était leur situation au début de la mission ?

Une seule réponse possible.

- Lycéen-ne
- Etudiant-e
- Etudiant-e – césure ou réorientation (entre deux années)
- Sortie récente d'études
- En emploi
- Sans emploi
- Autre : _____

52. Quels étaient les niveaux d'études des jeunes envoyés par votre structure ?

Une seule réponse possible.

- Aucun
- Inférieur au Bac
- Bac ou équivalent
- De bac +1 à +3
- De bac +4 à +5
- Supérieur à bac +5
- Autre : _____

53. Dans quels pays partenaires les jeunes ont-ils effectués leur mission ? Précisez le nombre par pays

54. Quelle était la durée des missions proposées ?

55. Quelles étaient les principales thématiques des missions ?

56. Les projets accompagnés ont-ils bénéficié d'un soutien financier par votre structure ?

Une seule réponse possible.

Oui

Non

Accueil de jeunes

Si non concerné, passer à la partie suivante

57. Combien de jeunes avez-vous accueilli dans le cadre d'un stage en Bourgogne-Franche-Comté ?

Plusieurs réponses possibles.

	Filles	Garçons
1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

58. Combien de jeunes avez-vous accueilli dans le cadre d'un emploi en Bourgogne-Franche-Comté ?

Plusieurs réponses possibles.

	Filles	Garçons
1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

59. Parmi ces jeunes, certains étaient-ils des JAMO (Jeunes Ayant Moins d'Opportunités) ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

60. Quel est l'âge moyen des jeunes accompagnés ?

61. De quels pays étaient issus ces jeunes ? Merci de préciser le nombre de jeunes par pays.

62. Les jeunes ont-ils été mis à disposition par une structure d'intermédiation ?

Une seule réponse possible.

Oui

Non

63. Quelle était leur situation au début de la mission ?

Une seule réponse possible.

Lycéen-ne

Etudiant-e

Etudiant-e – césure ou réorientation (entre deux années)

Sortie récente d'études

En emploi

Sans emploi

Autre : _____

64. Quels étaient les niveaux d'études des jeunes envoyés par votre structure ?

Une seule réponse possible.

Aucun

Inférieur au Bac

Bac ou équivalent

De bac +1 à +3

De bac +4 à +5

Supérieur à bac +5

Autre : _____

65. Quelle était la durée des missions proposées ?

66. Quelles étaient les principales thématiques des missions ?

67. Les projets accompagnés ont-ils bénéficié d'un soutien financier par votre structure ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

Mise à disposition de jeunes (intermédiation)

Si non concerné, passer à la partie suivante

68. En 2019, combien de jeunes avez-vous mis à la disposition d'autres structures du territoire pour effectuer un stage ou un emploi dans le cadre du CES ?

Projets locaux de
solidarité : retour
d'expérience

Si non concerné par les projets locaux de solidarité, passer à la section suivante en cliquant sur le bouton "suivant" tout en bas de cette page.

Pour répondre à certaines questions, merci de prendre 2019 comme année de référence

69. Quel était le rôle de votre structure dans l'accompagnement des jeunes ?

Plusieurs réponses possibles.

- Coaching administratif et/ou technique
 Information et orientation des jeunes
 Financement
 Formation de jeunes

Autre : _____

Coaching administratif et/ou technique

Si non concerné, passer cette partie

70. Combien de projets de solidarité portés par de jeunes bourguignons-francomtois ont été accompagnés par votre structure ?

71. Sur quelles thématiques portaient principalement ces projets ?

72. Sur quelle durée moyenne s'étendaient ces projets ?

73. Combien de jeunes ont été impliqués dans ces projets ? Précisez la moyenne d'âge.

74. Parmi ces jeunes, certains étaient-ils des JAMO (Jeunes Ayant Moins d'Opportunités) ?

Une seule réponse possible.

Oui

Non

75. Quelle était leur situation au début du projet ?

Plusieurs réponses possibles.

- Lycéen-ne
 Etudiant-e
 Etudiant-e – césure ou réorientation (entre deux années)
 Sortie récente d'études
 En emploi
 Sans emploi

Autre : _____

76. Quels étaient le niveau d'études des jeunes ?

Plusieurs réponses possibles.

- Aucun
- Inférieur au Bac
- Bac ou équivalent
- De bac +1 à +3
- De bac +4 à +5
- Supérieur à bac +5

Autre : _____

77. Comment avez-vous accompagné le(s) groupe(s) de jeunes tout au long de leur projet ?

Plusieurs réponses possibles.

- Appui dans les démarches administratives
- Appui à l'écriture et au montage de projet
- Mise en lien avec des partenaires locaux
- Recherche de cofinancements
- Appui à la réalisation pratique de l'action
- Appui à l'évaluation de l'action

Autre : _____

78. A quelle fréquence aviez-vous l'habitude d'échanger avec les jeunes au sujet du projet ?

Plusieurs réponses possibles.

- Au quotidien
- Au moins une fois par semaine
- Au moins une fois par mois
- Au moins une fois par trimestre
- Moins de 2 fois par an

Autre : _____

79. Par quel canal passiez-vous pour échanger ?

Plusieurs réponses possibles.

- Mails
- Téléphone
- Visioconférence
- Rencontres physiques

Autre : _____

Information et orientation des jeunes

Si pas concerné, passer à la partie suivante

80. Combien de demandes spontanées d'information relatives au CES votre structure a-t-elle reçu de la part de jeunes bourguignons-franc-comtois ?

Une seule réponse possible.

- Moins de 5
- De 6 à 10
- De 10 à 15
- Plus de 15

81. Avez-vous été sollicité par d'autres structures locales pour avoir des informations sur le montage de projets dans le cadre du CES ?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

82. Si oui combien ?

Financement

Si non concerné, passer cette partie

83. Combien de projets menés par des jeunes ou des acteurs de la région dans le cadre du CES ont bénéficié d'un soutien financier de votre structure ?

Une seule réponse possible.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- Plus de 5

84. A combien s'élève en moyenne le montant annuel accordé à ces projets ?

Bilan et perspectives
d'améliorations

Pour répondre à certaines questions, merci de prendre 2019
comme année de référence

85. Sur une échelle de 1 à 10 (10 étant le maximum), quel est votre degré de satisfaction concernant votre expérience avec le CES ?

Une seule réponse possible.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Pas du tout satisfaisant	<input type="radio"/>	Très satisfaisant									

86. Quelles ont été les principales difficultés rencontrées lors de votre expérience ?

Plusieurs réponses possibles.

- Manque de connaissance/expérience du dispositif
- Difficultés liées à l'aspect financier
- Difficultés liées aux démarches administratives (labellisation, visas, législation, contrats de travail, conventions de stage, assurance etc.)
- Difficultés liées à la logistique (transport, hébergement etc.)
- Difficultés liées à l'identification d'un partenaire à l'étranger
- Difficultés liées à la communication avec un partenaire à l'étranger (langue, culture etc.)
- Difficultés pour définir une mission en adéquation avec les besoins de votre structure et les attentes du/des jeunes
- Difficultés pour sélectionner ou recruter des jeunes pour effectuer les missions
- Difficultés pour accompagner les jeunes durant leur mission (manque de temps, de compétences etc.)
- Difficultés liées au contexte sécuritaire/sanitaire
- Pas de difficultés particulières rencontrées

Autre : _____

87. Quels seraient vos besoins pour renforcer votre implication dans le CES ?

Plusieurs réponses possibles.

- Appui sur les démarches administratives (demande de labellisation et/ou de subvention)
- Formation à la méthodologie de ce type de projet
- Appui à la construction et/ou au suivi des missions pour les jeunes
- Appui à la sélection/recrutement des jeunes
- Mise en relation avec des partenaires européens
- Renforcement linguistique
- Mobilisation de co-financements
- Appui à la promotion/valorisation des projets menés
- Appui sur le suivi et l'orientation des jeunes après leur expérience CES
- Appui à la mise en place d'outils d'évaluation de projets

Autre : _____

88. Suite à votre expérience, comptez-vous user du dispositif à nouveau ?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non
- Ne sais pas
- Autre : _____

89. Souhaiteriez-vous développer des actions sur les volets du dispositif sur lesquels votre structure n'est pas encore engagée ?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

90. Si oui, lesquels ?

Plusieurs réponses possibles.

- Volontariat
- Stage/emploi
- Projet local de solidarité

91. Globalement, qu'attendez-vous d'une étude régionale sur le Corps Européen de Solidarité ?

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms

Annexe 4 : Guide des entretiens semi-directifs

Guide d'entretien

Structures expérimentées du Corps Européen de Solidarité

1 - Rappel du contexte de l'étude

Depuis juin 2020, la DRDJSCS de Bourgogne-Franche-Comté et BFC International avec l'appui d'un collectif d'acteurs, tous les membres d'un comité de pilotage régional ont initié une étude régionale sur le Corps Européen de Solidarité (CES). L'objectif de cette étude régionale est de dresser un état des lieux du dispositif Corps Européen de Solidarité en Bourgogne-Franche-Comté et de définir des pistes d'actions concrètes pour faciliter son déploiement et son appropriation par les acteurs et les jeunes du territoire.

2 - Acteurs interrogés

Sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté, un premier questionnaire destiné aux acteurs non expérimentés au dispositif a été diffusé. Il s'agit désormais de recueillir un retour d'expérience auprès des acteurs ayant fait l'expérience du Corps Européen de Solidarité. Ainsi, pour cette deuxième étape, nous procéderons à des entretiens qualitatifs auprès de six structures.

3 - Objectif des entretiens qualitatifs

Dans le cadre de ces entretiens, l'objectif est de recueillir l'expérience des acteurs afin d'identifier les difficultés et les limites rencontrées dans la mise en place du dispositif ; les leviers utilisés et les différentes stratégies développées au sein de la structure pour faciliter son appropriation et son développement ; les moyens techniques et humains consacrés ; les attentes, propositions et questionnements éventuels sur l'avenir du dispositif et sur son déploiement en région.

Guide d'entretien

Thème principal : Prise en main et fonctionnement du dispositif du CES par des acteurs expérimentés

Thèmes abordés	Questions	Informations à aborder/traiter
1 - Objectifs et historique de l'engagement dans le dispositif	<ul style="list-style-type: none">› Depuis quand vous êtes-vous engagé dans le CES/SVE ? Pourquoi ?› Vos premiers pas dans le dispositif ont-ils été simples ou difficiles ? Pouvez-vous expliquer.› Avez-vous bénéficié d'un appui pour obtenir la labellisation/ accréditation ? Si oui, lequel ?› Pourquoi vous être engagé sur un volet en particulier ? Et pourquoi ce rôle (soutien, envoi, coordination) ?	<ul style="list-style-type: none">› Identifier le(s) facteurs qui ont facilité l'engagement dans le dispositif et comment bien préparer une insertion dans le dispositif› Choix de labellisation et de volet d'intervention

	<ul style="list-style-type: none"> › Votre engagement dans le CES s’inscrit-il dans une stratégie plus large pour votre structure de développement de la mobilité ou des activités jeunesse ? Si oui, quelles autres activités menez-vous, et sont-elles connectées avec le CES (mutualisations, etc.) ? 	
2 - Projet de la structure	<ul style="list-style-type: none"> › Combien de projets votre structure a-t-elle accompagné depuis son engagement dans le dispositif du CES ou SVE ? › Quels étaient les projets accompagnés par votre structure dans le cadre du CES ? (Localisation de la mission, durée, thématique traitées, actions menées...) › Votre projet s’inscrit-il dans la durée ou est plutôt ponctuel ? › Certains projets ont-ils été plus difficiles ou au contraire plus facile à mener que les autres ? Pourquoi ? 	<ul style="list-style-type: none"> › Connaître le projet de la structure de manière plus précise
3 - Relations partenariales	<p>Partenaires européens</p> <ul style="list-style-type: none"> › Qui sont vos partenaires principaux ? › Comment la relation partenariale est-elle née sur ce type de projets ? › Comment s’organise/se formalise la relation avec votre ou vos partenaires européens ? (Convention de partenariats, relation de confiance) › De quelle manière les missions sont-elles définies (intermédiation, VPP) ? › Avez-vous rencontré des difficultés particulières dans vos relations avec vos partenaires étrangers ? (Communication, culture, éloignement, etc.) <p>Partenaires locaux</p> <ul style="list-style-type: none"> › Localement, avez-vous développé des partenariats spécifiques avec un ou des partenaires dans le cadre du CES pour faciliter sa mise en place ? (Ex. partenariats spécifiques pour les formations des jeunes, etc.) › Avez-vous identifié des activités à partager avec les autres acteurs du territoire régional engagés dans le CES (formations, échanges d’expériences, projets communs, etc.) ? 	<ul style="list-style-type: none"> › Mieux comprendre l’écosystème du projet (acteurs impliqués, relations partenariales)

<p>4 - Moyens et financement</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Quels moyens humains sont affectés par votre structure pour le CES (estimation en ETP) ? › Votre structure met-elle à disposition des moyens matériels spécifiques (bureaux, logement, autres, etc.) ? › Sur le plan financier, diriez-vous que le CES est suffisamment attractif ? Que pensez-vous du système de financement proposé ? Est-il selon vous améliorable ? 	<ul style="list-style-type: none"> › Avoir une idée précise des moyens dédiés à ce type de projet
<p>5 - Mobilisation et profil des jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Comment avez-vous mobilisé les jeunes pour le CES ? (Demande spontanée des jeunes ou appel à candidature de la structure) › Âge moyen des participants ? › Parmi ces jeunes, y avaient-ils des JAMO ? Jeunes en situation de handicap ? › Avez-vous rencontré des difficultés particulières pour la mobilisation de ces publics ? Si oui, lesquelles ? › Qu'avez-vous mis en place pour pallier ces difficultés ? 	<ul style="list-style-type: none"> › Publics spécifiques (JAMO et handicap) et accompagnement › Mobilisation
<p>6 - Accompagnement des jeunes</p>	<p>AVANT :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Les jeunes ont-ils bénéficié d'une formation au départ ? Quel en était le contenu ? <p>PENDANT :</p> <ul style="list-style-type: none"> › De quelle manière les jeunes sont-ils accompagnés pendant leur mission ? Suivi classique ou tutorat renforcé pour les publics spécifiques, mise en réseau avec d'autres volontaires, engagement dans la vie locale ? <p>APRÈS :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Proposez-vous aux jeunes de réaliser un bilan de leur expérience ? Sur quoi porte ce bilan (bilan technique, personnel, acquis d'apprentissage, Youth Pass, etc.) ? › Comment valorisez-vous la mission accompagnée par votre structure ? › La valorisation du CES auprès de vos partenaires vous semble-t-elle avoir un impact ? Lequel ? 	<ul style="list-style-type: none"> › Formations (avant et après) › Suivi lors du projet › Bilan d'expérience du jeune › Valorisation › Orientation

	<ul style="list-style-type: none"> › Comment orientez-vous les jeunes à l'issue du projet/de la mission ? (Projets d'avenir) › Quels retours à moyen et long terme avez-vous des jeunes qui ont bénéficié du CES en termes d'insertion, d'engagement ? 	
7 - Bilan et perspectives au regard du CES	<ul style="list-style-type: none"> › Quels ont été les principaux apports de cette expérience pour votre structure ? Pourquoi le recrute › Avec le recul, qu'auriez-vous fait différemment dans le Cadre du Corps Européen de Solidarité ? › Quels seraient vos besoins pour renforcer votre implication dans le CES ? › Souhaiteriez-vous développer des actions sur les volets du dispositif sur lesquels votre structure n'est pas encore engagée ? Lesquels ? 	<ul style="list-style-type: none"> › Pistes d'amélioration du dispositif › Engagement dans la solidarité et dans le CES
Conclusion / Ouverture	<ul style="list-style-type: none"> › Qu'attendez-vous d'une étude régionale sur le Corps Européen de Solidarité ? › Quelles seraient selon vous les pistes d'améliorations de ce dispositif ? › Les évolutions récentes du dispositif ont-elles influencé votre engagement le dispositif ? Si oui, de quelle manière ? › L'engagement de votre structure pour le CES a-t-il déjà été questionné en interne ? Si oui, pour quels motifs ? › Que conseilleriez-vous aux nouvelles structures qui souhaitent s'engager et/ou demander un agrément ? › Avez-vous identifié une ou plusieurs bonnes pratiques que vous pourriez éventuellement transmettre à d'autres ? › Que pensez-vous de la mobilité internationale des jeunes aujourd'hui sur le territoire ? › Comment devrait-elle évoluer selon vous ? 	<ul style="list-style-type: none"> › Point de vue de l'enquêté sur la mobilité internationale des jeunes › État des lieux de la connaissance des dispositifs de mobilité de l'enquêté

Annexe 5 : Liste des structures enquêtées par questionnaire et/ou entretien

- › Comité de Jumelage de Chenôve
- › Secours Populaire Français Fédération du Doubs
- › Fédération Régionale des MFR de Bourgogne-Franche-Comté
- › ASEM
- › Clubs Unesco Dijon et Environs
- › Comores Horizon
- › Lycée Granvelle
- › Association Necronomicon
- › Un Pont Pour Un Puits
- › Les Ateliers Nomades
- › La Maison-Phare
- › Cercle Laïque Dijonnais
- › RéCiDev
- › EPLEFPA Lons-Le-Saunier Mancy
- › Solidarité Burkina
- › Rectorat Dijon
- › CRIJ de Bourgogne-Franche-Comté
- › CCAS de Torcy
- › Cité du Mot
- › GRETA de la Nièvre
- › CFPPA du Morvan
- › Résidence Habitat Jeune « Les Loges »
- › Centre Social Vertpre
- › Centre Social Municipal de Varennes-Vauzelles
- › Ligue de l'Enseignement du Jura
- › Centre Social du Canton de Saint-Pierre-le-Moutier
- › Comité de Jumelage Migennes-Simmern
- › Centre Social et Culturel du Pays Corbigeois
- › BIJ de la Nièvre
- › Peuples Solidaires Jura
- › EPL De Nevers
- › Rempart Bourgogne-Franche-Comté
- › Maison des Jumelages, de la Francophonie et des Relations Internationales d'Auxerre
- › Région Bourgogne-Franche-Comté
- › Association Tidawt
- › Ligue de l'Enseignement de Saône-et-Loire
- › Objectif Égalité
- › Comité de Jumelage de Saint-Sauveur-en-Puisaye
- › Pôle Emploi
- › Ville de Dijon
- › Ville de Nevers
- › Département du Territoire de Belfort
- › Céméa de Bourgogne-Franche-Comté
- › Atelier Mobilité Léo Lagrange
- › Centre de Beaumotte Solidarités Jeunesses

Annexe 6 : Liste des structures ayant participé aux Temps d'Information et d'Échanges

- › Ville de Nevers
- › Ville de Dijon
- › Département du Territoire de Belfort
- › Ligue de l'Enseignement du Jura
- › Solidarité Burkina
- › Peuples Solidaires Jura
- › Ville de Belfort
- › DRAJES de Bourgogne-Franche-Comté
- › DDCSPP de Haute-Saône
- › Centre Information Jeunesse de la Haute-Saône
- › Objectif Égalité
- › CCAS de Torcy
- › France Volontaires
- › Agrosup Dijon
- › RéCiDev
- › Ligue de l'Enseignement du Territoire de Belfort
- › Artoudé
- › DRAREIC - Rectorat de Dijon
- › Fédération Territoriale Ouest des MFR de Bourgogne-Franche-Comté
- › CRIJ de Bourgogne-Franche-Comté
- › DDCSPP du Doubs
- › Comité de Jumelage de Migennes-Simmern
- › Cité Du Mot
- › Maison des Jumelages, de la Francophonie et des Relations Internationales d'Auxerre
- › Comité de Jumelage de Saint-Sauveur-en-Puisaye
- › CCAS de Saint-Amand-en-Puisaye
- › Atelier Mobilité Léo Lagrange
- › Céméa de Bourgogne-Franche-Comté
- › Ville d'Essert
- › AJE de Bourgogne-Franche-Comté
- › BIJ de la Nièvre

Annexe 7 : Photos des Temps d'Information et d'Échanges

Photo 1 : Temps d'Information et d'Échanges des Acteurs de Haute-Saône et du Territoire de Belfort, le 17 novembre 2020

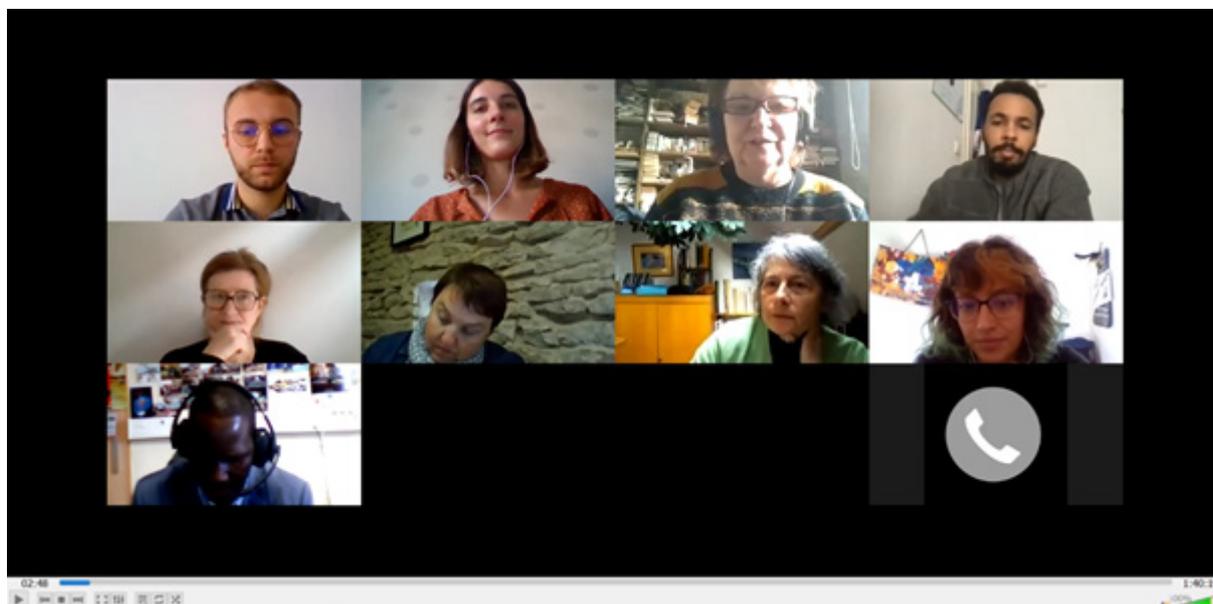


Photo 2 : Temps d'Information et d'Échanges des Acteurs de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire, le 19 novembre 2020

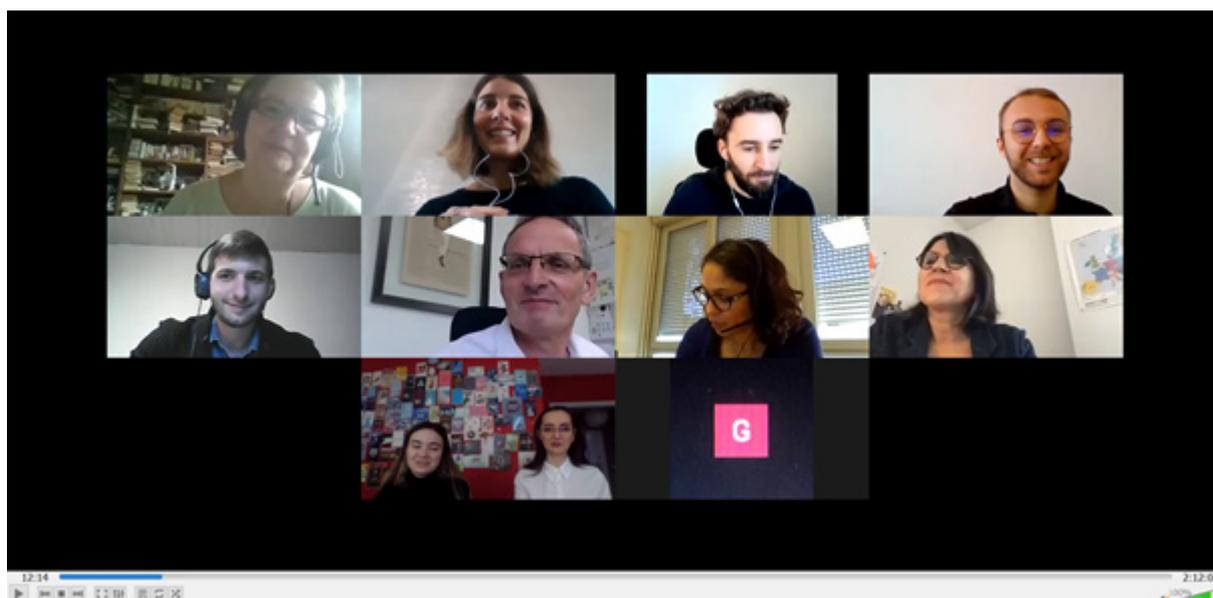


Photo 3 : Temps d'Information et d'Échanges des Acteurs du Doubs et du Jura, le 2 décembre 2020

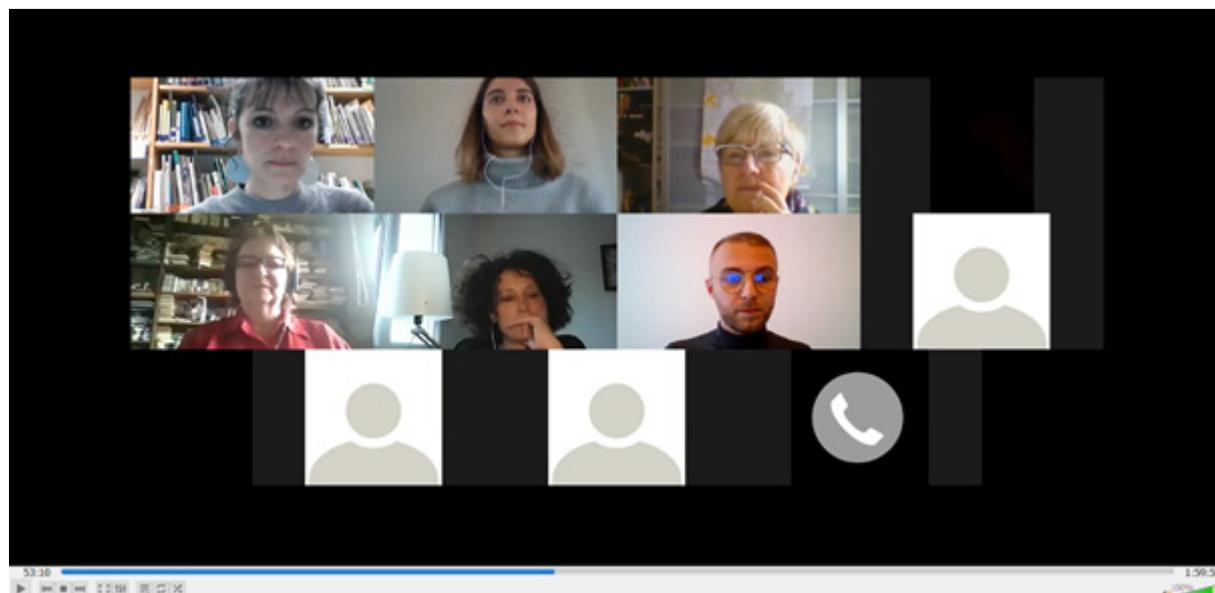


Photo 4 : Temps d'Information et d'Échanges des Acteurs de la Nièvre et de l'Yonne, le 3 décembre 2020

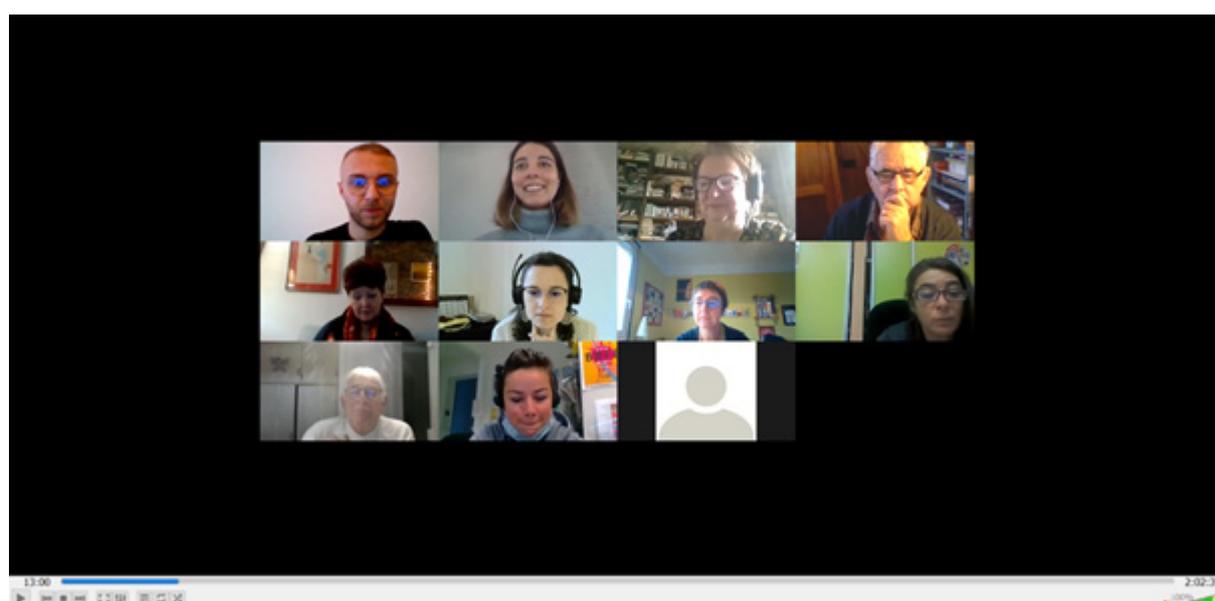
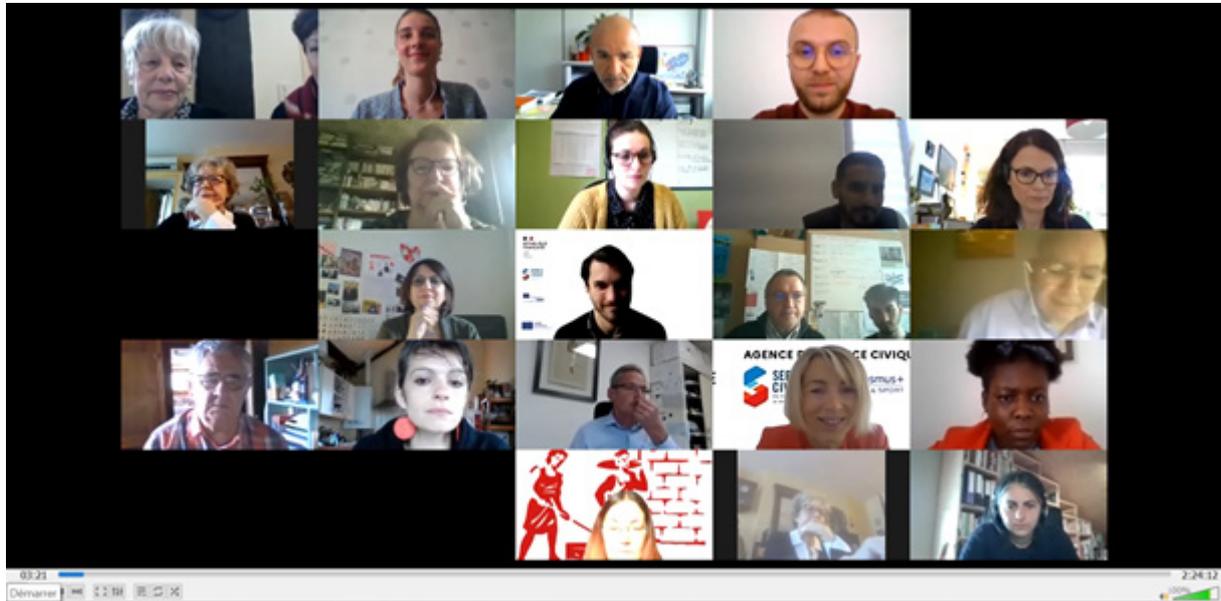


Photo 5 : Rencontre Régionale des Acteurs du Corps Européen de Solidarité en Bourgogne-Franche-Comté, le 26 mai 2021



CONTACTS & INFORMATIONS GÉNÉRALES

Bourgogne-Franche-Comté International

Site de Besançon (siège social)

Arsenal - Bâtiment Q
Place Saint-Jacques
BP 16 163
25 014 Besançon Cedex

☎ 03 81 66 52 38

Site de Dijon

85 avenue du Lac
Bâtiment Anjou (1^{er} étage)
21 000 Dijon

☎ 09 83 20 12 03

✉ contact@bfc-international.org

🌐 www.bfc-international.org

Suivez-nous sur les réseaux !



NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS

